

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

1. MAI

1782.

TOME CLXII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier , vi-
vant Imprimeur de feu. Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. MAI

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La philosophie de l'univers , ou théorie philosophique de la nature. Par Mr. Viallon.
Tome premier. A Paris chez Belin , à Liege chez Lemarié. 1781. 6 liv. broché.

Quelle idée ne doit-on pas prendre d'un ouvrage , quand dans le titre même , composé de cinq mots , on trouve univers , nature , théorie , philosophie & philosophique. Il est vrai que l'épigraphe qui suit , tirée du dictionnaire de l'académie , ne

produit pas le même effet (a). Un dictionnaire de langue & purement grammatical, fait une impression foible, en comparaison de ces grands mots, devenus l'annonce indubitable du génie. Mais un vers emphatique, quoique répété à la tête de dix mille brochures courantes (b), corrige bien le désavantage de cette citation.

On sait que le célèbre Newton en fondant sur la gravitation une hypothèse déjà extraordinairement ébréchée par ses disciples même les plus zélés (c), & rejetée aujourd'hui par les savans du meilleur ton (d), n'a pas cru devoir nous dire ce que c'étoit que la gravitation; il a cru l'ignorer, & a jugé que le silence valoit mieux qu'une verbiageuse inintelligibilité. M^r. Viallon promet de réparer les torts de la timide taciturnité du philosophe anglois; il va nous apprendre enfin bien clairement & par la *théorie même de la nature* le principe & l'essence de la pesanteur. " Newton ne la „ considère que métaphysiquement, je vais

(a) La philosophie est la connoissance des choses par leurs causes & par leurs effets. *Diction. de l'acad. franc.* En voyant cette épigraphe, on est tenté de croire que l'auteur ignorant la signification du mot *philosophie* s'est avisé de la chercher dans ce dictionnaire, & qu'il n'a cru pouvoir mieux faire que de la mettre à la tête de son ouvrage.

(b) *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!*
Georg. 1. 2.

(c) *Observ. phil.* p. 14 édit. de 1778.

(d) 1. Mars 1782. p.

1. Mai 1782.

5

„ chercher dans cet ouvrage quelle peut être
„ la cause physique d'un tel phénomène,
„ en même - tems que je ferai connoître la
„ nature des corps des trois regnes. „

Cet ouvrage est divisé en quatre parties.
Sans m'arrêter aux 3 premières, je transcri-
rai ce que dit M^r. V. de la dernière. “ Dans
„ la quatrième partie reconnoissant comme
„ tout Etre raisonnable un Dieu auteur & créa-
„ teur, nous admirerons ses attributs & nous
„ parcourrons les effets de sa toute-puissan-
„ ce & de sa bonté. Je me propose bien
„ d'autres recherches, dont il est inutile de
„ parler pour le présent. Voilà bien des objets
„ en peu de mots. Puis-je me flatter de les
„ remplir? Et devrois-je l'entreprendre, si
„ je ne comptois sur l'indulgence de mes
„ lecteurs? „

On voit que M^r. V. reconnoit, *comme tout Etre raisonnable*, un créateur, qu'il *admire ses attributs & ses ouvrages*, il n'en raisonne même ordinairement qu'après le témoignage des saintes Lettres, mais c'est à condition qu'il pourra ajuster ce témoignage à toutes les imaginations d'une creuse physique. Par exemple, l'hypothese de Whiston touchant la prétendue comete qui causa le déluge, a saisi tellement l'esprit de M^r. V, qu'il ne craint point de dire *qu'il n'y a pas de milieu: ou il n'y pas eu de déluge tel que nous le dit l'Ecriture; ou c'est une comete, c'est la lune même qui l'a produit* (p. 537). On a dix fois démontré la vanité, la superfluité & la fausseté de cette

creuse spéculation (a), cependant notre savant ajoute. *Ce fait est certain ; les annales des peuples, les loix de la physique, les mathématiques, les observations le prouvent, l'ignorance seule peut le faire révoquer en doute.* Cela suffit pour apprécier la philosophie & la théorie de M^r. V, & les recherches qu'il se propose de faire. Aussi quand les volumes suivans paroîtront (on peut douter que cette apparition se fasse, & en tout cas ce ne fera qu'une apparition), je croirai pouvoir me dispenser d'en rendre compte.

(a) Cat. phil. p. 319 & suiv. — Exam. des Epoq. p. 102 édit. de 1720. N^o. 85 édit. de 1781. — Observ. philos. p. 78 &c.



*Traité historique & dogmatique de la vraie religion &c. T. II & 12. **

* se trouve chez
l'imp. du J.
Prix 30 liv.
10 f. de Fr.
broché.

CINQUIEME ET DERNIER EXTRAIT.

L'Onzieme volume est plein d'une multitude d'observations qui roulant la plupart sur des faits connus & des événemens aisés à vérifier, attachent particulièrement le lecteur par leur clarté & leurs rapports avec la constitution actuelle du christianisme & des empires où il subsiste. Elles sont précédées d'une excellente apologie des Peres de

l'Eglise contre Barbeyrac, Daillé &c. On voit ici l'analyse d'un savant traité d'un Protestant anglois où le ministre Daillé est victorieusement réfuté, & la doctrine des Peres défendue avec autant de vérité que de force (a). Les schismes & les hérésies, l'impossibilité de les empêcher, les avantages qui en résultent; la discipline & les loix de l'Eglise, les préventions des incrédules contre le clergé catholique, la justice que plusieurs d'entr'eux lui ont rendue &c, tout cela est amené dans l'ordre le plus naturel & exposé d'une manière aussi précise que pleinement satisfaisante. Raynal lui-même parle avec respect de *cette classe de pasteurs qui placée parmi les peuples des campagnes, travaille, édifie, conseille, console & soulage*

(a) Mr. William Réeves, auteur d'une traduction angloise des *apologies de St. Justin, de Tertullien &c.* — Quand les Anglicans sont aux prises avec des Protestans rigides, ils sont forcés de revenir aux principes de l'Eglise romaine, de réclamer la tradition, conignée dans les écrits des Peres. Les efforts de Daillé & de Barbeyrac pour rendre ces illustres écrivains méprisables ou odieux, viennent du même principe, mais en sens contraire : pour détruire le grand argument de la tradition, il faut décrier ceux qui en forment la chaîne. L'opposition générale de la doctrine des Peres avec celle des nouvelles sectes, est reconnue par les plus habiles Protestans. Casaubon avouoit que l'autorité des Peres l'accabloit. Dumoulin s'est vu réduit à accuser de supposition leurs ouvrages les plus authentiques.

les malheureux. Nous avons vu que ceux des villes n'en faisoient pas moins. (a)

* *L'esprit
ou les prin-
cipes du
droit ca-
non.*

M^r. B. réfute avec un soin particulier un certain canoniste qui a su se donner un air d'orthodoxie, quoique tout uniment attaché aux maximes des sectaires *. L'auteur du traité *de l'autorité du clergé* est dans le même cas. " On a représenté modestement à ces auteurs qu'ils débutoient par une hérésie; malheur assez commun à ceux qui parlent de théologie sans l'avoir apprise. La doctrine de nos deux canonistes est l'erreur de Wiclef & de Jean Hus, condamnée par le Concile de Constance, la même que celle de Luther & de Calvin, proscrite au Concile de Trente. De tels principes du droit canonique sont sans doute fort respectables. „

*Droit pu-
blic de
France t. 2.
p. 172.*

Les articles suivans contiennent divers détails sur les biens ecclésiastiques, sur leurs rapports avec le bien général, avec l'état des familles &c. " L'auteur du *droit public de France* observe qu'il n'est point de corps de l'Etat dans lequel le Prince trouve plus de ressource que dans le clergé de France. Outre les charges communes à tous les sujets du Roi, il est facile au clergé de justifier que depuis 1690 jusqu'à nos jours (en 1765) il a païé plus de 379 millions, que par conséquent dans l'espace de 70 ans, il a épuisé cinq fois ses revenus, qui sans

(a) 15 Fév. 1-32. p. 241. — 1. Mars p 25.

1. Mai 1782.

9

en déduire les charges , objet considérable , ne monte qu'à 60 millions ou environ. Depuis ce tems-là les contributions du clergé n'ont pas diminué ; l'on peut voir par les déclarations du Roi données à ce sujet en différens tems , à quoi se monte la dette que le clergé a contractée pour fournir aux besoins de l'Etat. Il est de notoriété publique que les contributions annuelles du clergé sont à peu près le tiers de son revenu. . D'où peut donc venir le déchainement des beaux esprits de notre siècle contre les possessions & les immunités du clergé ? Un écrivain récent nous en indique l'origine ; quoique son style ne soit pas fort noble , on nous permettra de le copier. Les immunités du clergé , dit-il , ne sont autre chose que celles d'un précepteur domestique qui apparemment ne prend pas sur son salaire pour entretenir la maison dans laquelle il est employé. Il faut ajouter que le salaire de ce précepteur est regardé de fort mauvais œil par le maître-d'hôtel , l'intendant , le cuisinier &c. Il leur paroît trop fort , ils trouvent absurde qu'on paie si bien de l'histoire , de la morale , de la religion ; qu'un abbé qui ne sert qu'à former l'esprit & le cœur de leur jeune maître , mange à la table du pere & de la mere , pendant qu'eux ne sont qu'à l'office. Notez pourtant qu'ils y font toute aussi bonne chère & souvent meilleure , que leurs salaires sont plus forts , & qu'avec cela ils ferment la mule sur-tout & ruinent à la fin la maison ; ce que le précepteur ne fit jamais. " On a remarqué , dit ailleurs M^r. B , que

Anti-Bernier. art. immunités.

toutes les fois que les biens ecclésiastiques ont été pillés, ce qui est arrivé souvent, l'Etat ni les peuples n'ont jamais profité de cette dépouille; elle a toujours été la proie des grands. Le peuple loin d'être foulagé par là du poids des charges publiques, a perdu au contraire un secours sur lequel il avoit droit de compter. C'est ce que l'on a vu en France après la décadence de la Maison de Charlemagne, en Angleterre à la prétendue réformation (a), & récemment en Pologne par l'usage que l'on a fait des biens possédés par les Jésuites (b). Lorsque des spéculateurs avides dissertent sur l'usage d'une proie dont ils espèrent d'enlever une partie, rien de si beau que leurs plans, l'opération qu'ils proposent doit ramener le siècle d'or. Si le gouvernement étoit assez aveugle pour donner dans le piège, il ne tarderoit pas à s'en repen-

(a) La confiscation des biens ecclésiastiques endetta Henri VIII, diminua les revenus de la couronne, vérifia le mot de Charles-Quint que ce Prince *avoit tué la poule qui lui pondoit des œufs d'or*, & réduisit les pauvres à l'excès de la misère. Sous le regne d'Elisabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bills pour subvenir à leurs besoins; ce qu'on n'avoit point été obligé de faire tandis que les monastères subsistoient. J'ai observé ailleurs qu'en Allemagne & dans le Nord il en avoit été de même, j'ai rapporté les paroles de Luther, dignes de toute considération, 15 Fév. 1778. p. 240. — 1. Nov. 1778. p. 325, 329. — 1. Décemb. 1781. p. 494.

(b) Voyez les *Annales polit. civiles & littéraires*, t. 1, n°. 1, p. 56.

pentir. Lorsque les parts sont faites, chacun garde la sienne, & les projets d'utilité publique s'en vont en fumée. „

En citant un passage de Voltaire, qui dans ses *Questions sur l'Encyclopédie* se plaint des richesses des moines, M^r. B. remarque, que “ c'est comme si l'on disoit qu'ils ont été trop laborieux, trop économes, trop sages administrateurs de leurs biens; ont-ils ôté aux séculiers la faculté de faire de même? On convient qu'ils ne dépensent point leurs revenus pour eux-mêmes, que la plupart mènent une vie frugale, modeste, mortifiée; que deviennent donc ces revenus? On ne les a point encore accusés de les enfouir, ni de les transporter dans les pays étrangers. Nous présumons que leurs fermiers, leurs domestiques, les ouvriers qu'ils emploient, les hôtes qu'ils reçoivent, les pauvres, les malades, les hôpitaux qui les avoisinent en absorbent du moins une partie. Ils contribuent à proportion de leurs revenus aux subsides & aux dons que le clergé fait au Roi. Les moines ont-ils eu tort de ménager au Souverain une ressource, les blâmera-t-on des secours que l'Etat trouve chez eux?... Il est vrai que les moines ne font point de leurs richesses le même usage que les séculiers opulens; ils ne les dépensent pas à entretenir de somptueux équipages, à nourrir une légion de fainéants, à engraisser des intendants & des régisseurs, à paier largement des acteurs dramatiques &c; c'est un malheur sans doute. Mais ils ne ruinent ni

le boulanger, ni le boucher, ni le marchand, ni le tailleur; ils font beaucoup travailler & paient leurs ouvriers. Si c'est un scandale dans un siècle tel que le nôtre, il faut le pardonner. Ce n'est point là l'humanité philosophique, mais ce sont des vertus civiles dont il est bon que la pratique ne se perde pas. „

L'article du célibat est encore discuté par M^r. B. d'une manière bien digne, non-seulement de l'attention des gens d'Eglise, mais des vrais politiques qui s'élevant au-dessus des préjugés dominans, s'attachent à la grande leçon de l'expérience, au résultat constant des faits, & jugent sur cette règle ce qui est utile ou pernicieux aux empires. "Est-il vrai que le célibat des ecclésiastiques diminue le nombre des mariages, & nuise à la population? 1^o. L'on rencontreroit mieux si l'on disoit au contraire que la difficulté des mariages augmente la quantité des célibataires. C'est le motif dont un père se sert communément pour déterminer ses enfans, l'un à prendre l'état ecclésiastique, l'autre l'état militaire, un troisième à entrer dans le cloître. Il leur représente que sa fortune n'est pas assez considérable pour les établir tous dans le monde, que c'est assez pour lui de marier l'aîné (a). 2^o. Le nombre

(a) Y a-t-il au monde de pays où il y ait plus d'ecclésiastiques & de religieux, que le pays de Liège? Il n'y en a pas au monde qui soit mieux peuplé. Diverses raisons y contribuent

des mariages & la population ne peuvent augmenter qu'à proportion des moïens de subsistance. La voie la plus simple de multiplier ces moïens, est de faire vivre un plus grand nombre d'hommes dans un plus petit espace, & à moins de fraix. Or, il est démontré que tel revenu qui fust pour faire subsister une communauté d'hommes ou de femmes assez nombreuse, ne suffiroit pas pour alimenter un nombre égal, distribué en plusieurs familles. Par l'économie & la frugalité, ces communautés mettent à profit ce que le luxe de bienfiance dissipe & anéantit dans la société. Déclamer contre des établissemens qui malgré la contagion peuvent se préserver d'un luxe destructeur, c'est trouver mauvais qu'il ne soit pas encore venu à bout de tout dévorer. 3^o. C'est ici une affaire de calcul. Est-il démontré que les païs dans lesquels le célibat est supprimé sont, toutes choses égales d'ailleurs, plus peuplés que ceux dans lesquels il subsiste ?

tribuent sans doute, mais la principale est la facilité qu'a un pere de placer ses enfans, de marier les uns quand les autres prennent le parti de l'église ou du cloître. Que de jeunes gens que la médiocrité de leur fortune auroit condamnés à un célibat involontaire, se marient, quand des freres & sœurs leur abandonnent leurs droits à la succession, ou leur font espérer la leur ! ... Cette seule observation suffit pour réfuter tout ce que le protestant Vattel a imaginé sur le célibat des prêtres & des religieux, dans son *Droit des gens*, Londres 1758, ouvrage qui réunit le fanatisme de secte à toutes les erreurs du froid & inconséquent déisme.

* de Vir-
ginit. l. 3.

Pour faire sûrement cette estimation, il faut examiner les choses sous le même climat & sous le même régime politique ; personne n'a encore tenté de calculer avec cette précaution essentielle. St. Ambroise soutenoit déjà que les pays où il y avoit le plus de vierges & de continens , comme Alexandrie , l'Afrique , l'Orient , étoient plus peuplés que les autres *. On nous cite des contrées dans lesquelles il y a d'autres raisons de population ou de dépopulation sur lesquelles on garde le silence ; quelquefois même on allègue des faits & des exemples qui démontrent la fausseté des conjectures de nos adversaires. L'auteur des *Annales politiques* a prouvé que l'Allemagne est aujourd'hui moins peuplée qu'elle ne l'étoit sous le catholicisme. Selon l'auteur de l'*Histoire des établissemens des Européens dans les Indes* , des preuves historiques présentées aux derniers Etats de Suede les convainquirent que leur pays avoit, il a trois siècles , à peu près trois fois plus d'habitans qu'aujourd'hui , quoique la religion catholique qu'on y professoit alors , autorisât les cloîtres & prescrivît au clergé le célibat. Celui qui a traité de *la félicité publique* , avoue que l'Italie , malgré la quantité de prêtres & de moines , est plus peuplée qu'elle ne l'étoit sous les Romains , avec toutes les loix qu'ils avoient portées pour empêcher le célibat „. (a)

Terminons ces observations sur les religieux

gieux par quelques passages tirés des ouvrages philosophiques, aveux précieux, que des gens tant de fois insultés, peuvent regarder comme une espece de réparation. " Il faut
 „ avouer, dit Voltaire, que les Bénédictins
 „ ont donné beaucoup de bons ouvrages,
 „ que les Jésuites ont rendu de grands ser-
 „ vices aux belles-lettres ; il faut bénir les
 „ Freres de la Charité & ceux de la Ré-
 „ demption des captifs: le premier devoir est
 „ d'être juste. Il faut convenir, dit-il enco-
 „ re, malgré tout ce qu'on a écrit contre
 „ leurs abus, qu'il y a toujours eu parmi

* Quest.
 sur l'Ency.
 art. *Apo-*
calypse,
 & *biens*
d'Eglise.

1781. p. 591. — 15 Avril 1782, p. —
 Aux raisons purement philosophiques & poli-
 tiques de la grande population des païs ca-
 tholiques, on doit ajouter une raison morale
 de la plus grande efficace. C'est le rapport
 intime des vertus & de la piété chrétiennes
 avec l'intégrité des mœurs, garant infail-
 lible d'un peuple nombreux, source abondante de
 générations saines & fécondes. Non, il n'y a
 rien qui fasse une impression plus vive sur l'esprit
 du peuple, qui ait une influence plus favorable
 aux mœurs publiques que les maisons religieu-
 ses où regnent la subordination, la charité, le
 contentement ; où les chrétiens du siècle trou-
 vent des lumieres & des exemples ; où l'of-
 fice de l'Eglise se fait avec une décence &
 une pompe dignes de Dieu, dans de beaux tem-
 ples, dans lesquels ce grand Nom, invoqué
 avec respect, avec toute l'énergie des can-
 tiques inspirés, & les charmes de l'harmonie,
 consolent les ames pieuses des blasphêmes que
 les philosophes accumulent contre lui dans
 toutes les plages de la terre où ils dogma-
 tisent impunément. — On peut voir d'ex-
 cellentes réflexions sur cette matiere dans
l'Apologie de l'état religieux. A Liege chez
Lemarié 1779.

„ eux des hommes éminens en science &
 „ en vertu „. “ Les instituts , dit-il ailleurs,
 „ consacrés au soulagement des pauvres &
 „ au service des malades ont été les moins
 „ brillans, & ne sont pas les moins respec-
 „ tables. Peut-être n'est il rien de plus grand
 „ sur la terre que le sacrifice que fait un
 „ sexe délicat de la beauté & de la jeunesse,
 „ souvent de la haute naissance, pour sou-
 „ lager dans les hôpitaux ce ramas de toutes
 „ les miseres humaines, dont la vue est si
 „ humiliante pour l'orgueil humain & si
 „ révoltante pour notre délicatesse. Les peu-
 „ ples séparés de la communion romaine
 „ n'ont imité qu'imparfaitement une charité
 „ si généreuse. . . . Il est, continue-t-il,
 „ une autre congrégation plus héroïque,
 „ car ce nom convient aux Trinitaires de
 „ la Rédemption des captifs, établis vers
 „ l'an 1120, par un gentilhomme nom-
 „ mé Jean de Matha. Ces religieux se
 „ consacrent depuis cinq siècles à briser les
 „ chaînes des Chrétiens chez les Maures.
 „ Ils emploient à paier les rançons des es-
 „ claves, leurs revenus & les aumônes
 „ qu'ils recueillent, & qu'ils portent eux-
 „ mêmes en Afrique „ (a)

Les inconvéniens qu'entraîneroit le ma-
riage

(a) Autres passages du même Volt. sur les
 religieux, 1 Août 1779. p. 477. — Sage
 observation de Leibnitz, 15 Fev. 1777. p. 268.
 — Réfutation de l'art. *Freres de la charité*,
 dans

1. Mai 1782.

17

riage des prêtres tant à l'égard des fonctions de leur ministère qu'à l'égard de la société civile, sont discutés ensuite dans le plus grand détail. Je n'ajouterai rien aux sages réflexions de l'auteur, il est impossible d'en augmenter l'évidence & la force. Il ne faut d'ailleurs qu'un sens droit pour comprendre que tout le soin qu'un curé donneroit à sa famille, seroit perdu pour ses ouailles; que sa charité envers les malades & les pauvres, seroit non-seulement affoiblie en elle-même *, mais gênée & contrariée dans ses effets, si elle se devoit en premier lieu à une épouse & une nombreuse famille. (a)

* 15. Mai
1781. p. 94.

L'esprit apostolique perpétué dans l'Eglise catholique, & qu'on regarde comme un caractère exclusif de la vraie religion, donne à

dans l'*Encyclopédie*, Decemb. 1771. p. 396 & suiv. — Réflexions de Fleuri, de Mirabeau, de Voltaire, &c. Avril 1773. p. 238 & suiv. — Romans & contes de Fées sur le prétendu désespoir des religieux & religieuses, démentis par des faits publics & récents, 15 Mars 1782. p. 445.

(a) L'Empereur vient d'accorder par un rescrit exprès un revenu honnête à tous les curés de l'Esclavonie; & cela afin que le soin du temporel ne les détourne point des fonctions de leur ministère *. Or quel accroissement ne prendroit point ce soin du temporel, s'il s'agissoit de nourrir & d'établir des enfans sur le produit d'un petit bénéfice à vie, qui par sa nature, qui par le ministère de celui qui le possède, ne peut point être héréditaire, & qui dans ce cas-là même ne suffiroit d'aucune manière à pourvoir à de si amples besoins!

* 1. Fév.
1782. p. 219.

I. Part.

B

M^r. Bergier occasion de justifier les missionnaires & les Princes chrétiens contre les calomnies diverses par lesquelles la froide philosophie a toujours cherché d'éteindre ou de décrier le zèle pour la foi. On voit ici une pleine apologie de Charlemagne, & de ses guerres contre les Saxons, dont l'objet n'étoit point du tout la conversion de ces peuples, mais leurs brigandages continuels & les atrocités qu'ils exerçoient contre les Chrétiens. "Déjà sous les regnes précédens, ces peuples rendus tributaires, n'avoient cessé de prendre les armes, de passer le Rhin, de mettre les provinces du royaume à feu & à sang; ils recommencerent sous Charlemagne. Vaincus trois fois, ils espérèrent d'appaîser plus aisément ce Prince en lui promettant de se faire instruire dans la religion chrétienne. Après le traité conclu ils se révolterent encore cinq fois, furent toujours battus & forcés de demander la paix. L'on comprend combien il y eut de sang répandu dans huit guerres consécutives dans un espace de trente-trois ans... Qu'ont fait nos philosophes ? Ils ont assuré avec une hardiesse intrépide, que tous ces massacres avoient été ordonnés pour établir le christianisme chez les Saxons, que Charlemagne avoit planté la Croix sur des monceaux de morts, &c... Mais dans toutes les guerres contre les Saxons avant l'an 777, il n'avoit pas été question ni de religion, ni de christianisme; elles avoient été cependant aussi meurtrières que les suivantes : le sujet en

étoit le même , favoir les incursions & le brigandage de ces peuples. Charlemagne comprit sans doute que si les Saxons devenoient Chrétiens, ils seroient plus sédentaires, plus paisibles, moins avides de pillage, que les provinces du royaume seroient moins exposées à leurs incursions ; le desir de les convertir étoit donc autant l'effet d'une sage politique que du zèle de religion. En conclure que toutes les fois qu'ils furent battus & massacrés , c'étoit pour les forcer à se convertir, & non pour venger leurs hostilités, c'est déraisonner & calomnier de propos délibéré. „

M. Bergier ajoute à ces observations un passage de l'abbé Raynal , bien propre à réfuter ce que les collègues de ce philosophe & lui-même ont écrit sur la conversion des peuples du Nord. “ Les Danois , dit-il, & „ les Norvégiens avoient pour la piraterie „ ce penchant violent qu'on a toujours re- „ marqué dans les peuples voisins de la mer , „ lorsqu'ils ne sont pas contenus par de bon- „ nes mœurs & de bonnes loix Leurs „ irruptions subites faites en cent endroits „ à la fois , ne laissoient aux habitans des „ côtes mal défendues , que la triste al- „ ternative d'être massacrés , ou de racheter „ leur vie en livrant tout ce qu'ils avoient. „ Odin , ce conquérant imposeur , exalta „ par ses dogmes sanguinaires la férocité na- „ turelle de ces peuples , &c „ . . . “ Le chris- „ tianisme renversa toutes ces idées. Les „ missionnaires avoient besoin de rendre leurs

T. 2. 1.
4. P. 146.

„ profélytes sédentaires pour travailler utile-
 „ ment à leur instruction , & ils réussirent
 „ à les dégoûter de la vie vagabonde , en
 „ leur suggérant d'autres moïens de subsister.
 „ Ils furent assez heureux pour leur faire
 „ aimer la culture , & sur-tout la pêche
 „ La révolution fut si entiere , que depuis
 „ la conversion des Danois & des Norvé-
 „ giens , on ne trouve pas dans l'histoire
 „ la moindre trace de leurs expéditions &
 „ de leurs brigandages „. Il est bon , ajoute
 M^r. Bergier , de faire une observation. No-
 tre religion a été portée chez les peuples du
 Nord dans des siècles où l'on suppose qu'elle
 étoit *altérée & défigurée par l'ignorance du*
clergé , par les superstitions des moines , par
l'ambition des Papes *. Voilà néanmoins ce
 qu'elle a opéré : la civilisation des barbares ,
 la cessation de leur brigandage , le repos de
 l'Europe. Nos philosophes zélateurs de l'hu-
 manité déplorent ce malheur , investissent
 contre les missionnaires , suspectent le zèle de
 l'Eglise romaine.

* *ibid.* t. 3.
 l. 2.

Après avoir rapporté fort au long le tableau
 tracé par le même Raynal de diverses missions ,
 établies parmi les sauvages , de la patience ,
 de la douceur , du courage , du désintéres-
 sement & de la charité des missionnaires * ,
 M^r. B. fait cette observation générale , aussi
 honorable à l'Eglise catholique qu'elle est
 sensible dans les faits que nous avons sous
 les yeux. " Une preuve que ce zèle est ins-
 piré par la grâce divine , c'est qu'il ne s'est
 point soutenu dans les communions séparées

* J'ai tran-
 scrit plu-
 sieurs pas-
 sages dans
 le J. de
 Decemb.
 1772 , pag.
 399 & suiv.

de l'Eglise catholique. Un sentiment de rivalité leur a fait tenter quelques entreprises en ce genre, mais ce zèle dont la source n'étoit pas assez pure, s'est promptement refroidi. On fait dans quel engourdissement sont tombées les missions angloises, hollandoises, danoises, que ces nations avoient voulu établir en différentes parties du monde; l'impossibilité de soutenir longtems le personnage d'apôtre, lorsqu'il est affecté, les a déterminées à en parler sur le même ton que les philosophes. „

Quelle force dans l'observation suivante! que de réflexions elle fait naître sur ce prétendu amour de la vérité, sur cet enthousiasme de bienfaisance & d'humanité qui fait branler toutes les têtes philosophiques! “ L'obstination des incrédules à décrier ces missions, à soutenir qu'elles ont fait plus de mal que de bien, à vouloir que les nations infidèles demeurent stupides & barbares plutôt que de devenir chrétiennes, est un travers inconcevable. Il faut espérer que ces hommes si éloquens à déplorer en Europe les pernicious effets des missions, partiront incessamment pour aller les réparer; ils porteront aux sauvages de l'Amérique, aux habitans des terres australes, aux Nègres de l'intérieur de l'Afrique, aux Indiens, aux Chinois, aux Tartares, leurs savantes dissertations sur les ravages du christianisme, sur la nécessité de professer le déisme ou l'athéisme, sur la fausseté des religions & des révélations, afin de faire regner dans toutes les parties du globe la raison, la

Autres
remarques
analogues,
15 Dec. 1781
p. 568. —
15 Juin 1780
p. 295. —
15 Février
1782. p. 252.
&c.

* Tome
I. liv. I.
p. 41.

saine morale, la paix, le bonheur. Les exhortations pathétiques de l'auteur de l'*Histoire des établissemens des Européens dans les Indes*, doivent les y engager *. Il feroit tems de penser aux préparatifs de leur voïage; nous les supplierons de nous envoyer au plutôt une relation fidele des merveilles qu'ils auront opérées. ,,

* Sidon.
Apoll.
Carm. 13.

Le douzieme & dernier volume traite d'abord de l'influence qu'a eu la religion chrétienne dans la conservation des sciences & des arts; on y voit que sans la pompe extérieure de la religion, la barbarie en auroit étouffé le génie. " Vainement on eût cherché dans la société civile quelques vestiges de magnificence, les barbares avoient tout détruit. Des conquérans sortis des forêts du Nord, couverts de la peau des bêtes, aussi dégoûtans que les sauvages du nouveau monde, ne connoissoient aucune espece de luxe; des princes qui se parfumoient la chevelure d'un beurre rance *, n'étoient pas fort intelligens dans l'art des décorations. Mais cette grossièreté des Souverains & des sujets, qui nous paroît incroyable, disparoissoit au moins dans les temples du Seigneur; on y retrouvoit la décence bannie du reste de l'univers. Les Reines, peu occupées de leurs parures, ne dédaignoient point de manier l'éguille & le fuseau pour décorer les autels; l'or, la pourpre, les pierres précieuses, étoient réservées pour orner le tombeau des Saints. Ainsi les églises devinrent le dépôt des richesses. La somptuosité & la grandeur des édifices bâtis

pourlors, nous étonnent encore ; si le dessin en est défectueux , leur hardiesse nous surprend : dans la bizarrerie d'un goût gothique & tudesque , on voit un génie qui va au grand , auquel il ne manquoit que des règles & des modeles pour mieux faire. L'art de travailler les métaux , la peinture , la sculpture , retombés dans leur premiere enfance , ne pouvoient produire que des monstres , parce que l'on avoit oublié les principes du dessin & des proportions ; mais enfin le ciseau & le burin continuoient de s'occuper ; c'étoit encore beaucoup de travailler si mal. Si la fureur des Iconoclastes avoit prévalu au huitieme siecle , tout auroit été anéanti ; l'art auroit péri avec les modeles ; pour les ressusciter , il auroit fallu partir du moment de la création. „

M^r. B. rapporte ensuite le passage aussi impie qu'absurde de Raynal , qui se plaint des *temples bâtis en croix , couverts de croix , décorés d'images horribles & funébres , &c* , passage formellement réfuté par lui-même * , & que M^r. B. combat par les réflexions les plus

* 1 Janv.
1782. p. 13.

simples comme les plus vraies. “ Il faut donc empêcher qu'on ne finisse l'église de Sainte-Genevieve , elle fera bâtie en croix , le fronton est déjà chargé d'une croix. Quoi ! les vierges de l'Albane , la transfiguration de Raphaël , les tableaux de la gloire éternelle par Michel Ange , la résurrection par Carle Vanloo &c , effarouchent l'imagination de notre dissertateur ? Laissons-lui pour le récréer , les furies & les parques , les fureurs d'Ajazz

& d'Oreste , les supplices d'Ixion & de Prométhée , la mort d'Hercule &c , peints par les anciens & mis sur le théâtre. Mais , non , il lui faut peut-être des magots chinois , ou les obscénités de nos brillans artistes , formées par le goût philosophique. Il fait bien que c'est la rage des Mahométans , des Iconoclastes , des barbares du Nord , qui a détruit les chef-d'œuvres anciens , & qui a presque anéanti les arts ; mais il est plus beau de s'en prendre au christianisme qui n'a cessé de réparer les ravages de ces brutaux „ En combattant les reproches exagérés faits à la théologie scholastique , l'auteur en parle avec une sagesse & une modération qui ne peut que plaire vivement aux amis du vrai. Il y a bien de la bonne philosophie dans le jugement qu'il en porte. “ La scholastique fut le premier effort d'une raison en enfance , & qui n'osoit encore marcher qu'à la lisière. Nous lui sommes redevables de la méthode qui regne dans nos compositions , & qui étoit inconnue aux anciens. Définir & expliquer les termes , poser des principes , en tirer des conséquences , prouver une proposition , résoudre les objections , c'est la méthode géométrique. Cette marche est lente , mais elle est ferme ; elle amortit le feu de l'imagination , mais elle en prévient les écarts ; elle n'accommodé point un génie bouillant , mais elle satisfait un esprit juste. Une manière différente de procéder d'abord nous auroit peut-être jettés fort loin du terme. Depuis que les philosophes modernes ont se-

coulé

coué le joug de cette méthode scholastique, nous ne voions pas ce que nous y avons gagné; ils ne raisonnent plus, ils déclament. La logique les incommode, la métaphysique leur déplaît, l'érudition leur pèse, un raisonnement ferré leur donne des convulsions; ils vantent les progrès de la géométrie, & ils ne veulent plus de la méthode des géometres. Un philosophe croit nous avoir instruits lorsqu'il nous a lancé quelques éclairs; il semble n'avoir d'autre dessein en écrivant, que de persuader au lecteur qu'il a beaucoup d'esprit. „

L'illustre auteur montre ensuite l'influence du christianisme sur le bonheur de la société, il en fait remarquer les effets précieux dans des tems d'ignorance & de barbarie. Il démontre l'injustice des reproches contradictoires faits à ses ministres, & l'acharnement avec lequel on les condamne quelque parti qu'ils prennent, & quelque plan de conduite qu'ils aient jugé devoir adopter dans des tems difficiles. “ Lorsqu'on trouve dans l'histoire quelques traits de résistance de la part des prêtres aux volontés injustes des Souverains, on les accuse de révolte & de sédition: si dans des tems de trouble quelques-uns ont prêché des maximes contraires à l'obéissance, on leur reproche ce crime qui leur a été commun avec tous les autres ordres de l'Etat: lorsqu'ils exhortent les peuples à la soumission, ils sont accusés de connivence avec les Rois pour réduire les peuples en esclavage. Quels hommes, quels cerveaux que les

incrédules ! Ils peuvent prêcher tant qu'ils voudront leurs maximes féditieuses, les prêtres n'auront jamais de collusion avec eux. „

Le zèle que M^r. B. témoigne constamment pour le progrès des sciences & des arts, ne l'empêche pas de découvrir quelques fois & de blâmer l'excès en ce genre ; car les meilleures choses, les meilleures intentions ne sont pas à l'abri de l'outrance. Le commerce p. ex. ce lien des nations, ce grand mobile de l'activité humaine, justement encouragé par des Souverains sages, ne suffit pas pour rendre un peuple heureux, un gouvernement stable, un empire florissant. Le croire seroit une illusion dangereuse. “ Pour faire prospérer les républiques, les anciens politiques ne vouloient que des mœurs : ceux d'aujourd'hui ne parlent que d'argent, d'industrie, de commerce ; la science *du produit net* est le souverain bien. Selon leur opinion, la religion avoit abruti l'Europe entière ; c'est le commerce qui l'a éclairée, l'intérêt l'a rendue paisible, l'argent y a fait éclore le bonheur. Déformais le bureau des banquiers fera l'école des mœurs, le berceau des talens, l'apprentissage de l'héroïsme ; l'avarice deviendra l'antidote des passions ; *le tien & le mien* réuniront tous les cœurs. O carthage ! pourquoi avez-vous été détruite ? Vous saviez si bien calculer ! vous seule méritiez d'être maîtresse de l'univers. „

L'Angleterre est une preuve bien frappante de l'insuffisance du commerce pour rendre une nation heureuse. Les denrées de toutes

2. Mai 1782.

27

les plages de l'univers n'ont pu amener encore dans son sein la sécurité & la paix. Il n'y a pas dans l'Europe de peuple plus inquiet , plus turbulent, de gouvernement plus foible, plus précaire. Londres & Paris, ces deux grandes cités, quel contraste ne présentent-elles pas * ? ... Il faut donc autre chose que le commerce pour assurer le bonheur des peuples , la tranquillité & la prospérité des Etats.... Et par quel moyen inconnu, par quel secret de politique les philosophes prétendent-ils remplacer les grands effets de la religion ! " Qui contiendra les peuples & le gros des nations ? Les loix civiles sans doute , les peines , les récompenses , les honneurs , les supplices. Les édits du Prince tiendront lieu de catéchisme & de sermons ; au lieu d'adorer la croix , nous nous prosternerons devant les haches & les faisceaux des législateurs ; les exécutions suppléeront aux assemblées religieuses ; le ministre de la haute-justice sera le pontife des mœurs , le garant de la félicité publique. ... Mais déjà l'épicurisme a fait tomber les républiques de la Grece ; Polybe en est témoin : il a préparé la chute de l'empire romain ; Tite-Live le prévoioit , Montesquieu l'a démontré. Que peuvent opposer les indrédules à des faits aussi éclatans ? „

Il est tems de finir l'analyse d'un ouvrage , si plein de choses & d'un intérêt si vif . dans ces tems critiques , que nous avons cru indispensable d'y donner une attention toute particuliere , ne trouvant rien de l'état

* 15 Nov.
1781. p. 429.

actuel de la littérature ou des sciences qui pût compenser cette omission. Ce qui distingue particulièrement M^r. B, ce qui fait le caractère exclusif de ses ouvrages parmi les apologies modernes du christianisme, c'est, comme je l'ai déjà observé, une logique d'une précision & d'une vigueur étonnantes, qui se montrant dans une seule & même matière sous des formes absolument différentes, attaque le sophisme en tant de manières à la fois, le frappe si rudement sur les endroits où la résistance paroïssoit le mieux assurée, que la victoire se décide toujours par cette lumière pleine & brillante qui ne laisse subsister aucun nuage de l'erreur. Je ne fais s'il est possible d'avoir plus de connoissance en tant de genres divers, mais particulièrement dans l'histoire, la théologie, la critique, & sur-tout dans cette immensité de brochures & de compilations de toutes les especes, que les Encelades de ce siècle ont entassées comme des monts pour abattre, si ce triste exploit pouvoit être l'ouvrage des mortels, le trône de l'Eternel. Personne ne connoit & ne comprend mieux les ruses & les détours de ces esprits faux & tortueux, ces petits artifices que le mensonge emploie avec un art qui lui est honteusement propre, ces fruits odieux de la mauvaise foi, ces tours de malice noire, cette impiété maligne, comme parle l'Ecriture, qui dirige les attaques de l'ennemi contre le lieu saint *. Tout cela s'évanouit comme une fumée devant les regards de l'éternelle & invincible vérité, présentée avec ses

* *Quanta
malignatus
est inimicus
in sancto!*
Ps. 73.

traits naturels par cet homme de zèle & de génie *. C'est sur-tout dans ce genre d'argument qu'on appelle *rétorsion*, que M^r. B. excelle, c'est par lui ordinairement qu'il consomme son triomphe. A peine, a-t-il repoussé les attaques des adversaires du christianisme qu'il les attaque lui-même avec leur propre arme tournée contre eux avec une célérité & une adresse qui étonne le lecteur, qui mettant pour ainsi dire la religion hors de l'arène, y place le philosophisme & l'accable de mille traits.

Dans un combat si vif, si varié, si long contre des ennemis sans nombre, s'il échappe quelques fautes au célèbre apologiste, elles ne sont jamais de nature à rendre sa victoire incertaine; elles prennent même pour l'ordinaire leur source dans une surabondance de moyens qui lui fait quelques fois négliger les plus simples & les plus sûrs, pour en employer de nouveaux. Il est vrai qu'il est difficile, comme dit Horace, de dire d'une manière qui nous est propre ce que d'autres ont dit avant nous; mais il vaut mieux répéter des choses connues & d'une solidité éprouvée, que d'essayer l'effet douteux de celles qui semblent présenter le mérite de l'invention. — En réfutant les vaines objections des philosophes contre le dénombrement dont il est parlé dans St. Luc, chap. 2. (*Exiit edictum a Cesare Augusto, ut describeretur universus orbis*) M^r. B. dit contre le sentiment de presque tous les interprètes, qu'*universus orbis* ne signifie que la Ju-

* *Ad nihilum ductus est in conspectu ejus malignus.* Pf. 14.

Difficile est proprie communia dicere. A.p.

déc (t. 8. p. 403). Il est certain qu'il signifie tout l'empire romain, c'est-à-dire, tout l'univers connu. *Universa terra* a bien quelques fois le sens que M^r. Bergier adopte ici, mais jamais *universus orbis*, au moins dans l'Ecriture sainte, où le mot *orbis*, même sans épithète, signifie toujours toute la terre, le monde connu, & pour employer l'expression du texte grec dans le passage dont il s'agit, *toute la terre habitée* (a). — Justement prévenu contre les exagérations chinoises, il déroge quelques fois à la sage défiance qu'il a conçue pour tout ce qu'on raconte de cette vaine & frivole nation; il admet tout ce que l'on dit de son excessive population (t. 1. p. 524), & prouve d'un autre côté par des faits constans que ce fameux empire est beaucoup moins peuplé que la France (b) — T.

(a) Mr. Bergier pousse l'indulgence jusqu'à laisser dire impunément à un de nos savans du bel air qu'il n'y eut jamais de tel dénombrement sous *Auguste*. Le contraire est certain par l'assurance avec laquelle Tertullien & Justin renvoient les Païens aux registres publics où ce dénombrement de l'*universus orbis* étoit consigné. Il est plus certain encore par la nature de la chose : comment les *census* eussent-ils pu s'exécuter sans dénombrement? Enfin toute l'histoire ancienne atteste qu'*Auguste* a fait faire jusqu'à trois fois le dénombrement que les savans modernes lui contestent. On peut lire sur ce sujet la savante dissertation du P. Tournemine, de *annis Christi*.

(b) " Les Acadiens demeurés fideles au Roi
 " & qui sont à la solde depuis quinze ans, ont
 " parcouru nos provinces pour trouver des
 " terres

1. Mai 1782.

31

xi. p. 165, il dit : à toutes ces invectives nous ne donnerons d'autre réponse que celle de Clément XIV ; & après avoir rapporté cette réponse, il cite la lettre 91 du Pape Ganganelli, en ajoutant elle est supposée. C'est comme s'il disoit, nous donnerons la réponse de Clément XIV qui n'est pas de Clément XIV. — Au lieu de nier tout uniment

la prétendue persécution suscitée à Galilée, T. 12. p. & d'attribuer à un pur entêtement les désagrément

mens essuies par cet astronome (a), M^r. Bergier

„ terres incultes sur lesquelles ils pussent s'établir ; on n'a pu en placer encore que „ quatorze familles dans le bas Poitou, & il „ reste trois cent familles à établir „. Tome XI. p. 490. Or on fait que tout récemment la nation des Tourutz, composée de 500,000 têtes, se retira de la Tartarie russe dans la Chine où elle trouva de la place tant qu'elle voulut. 1. Nov. 1779. p. 332. Ajoutons que la France, & l'Europe en général, a envoyé & envoie encore des milliers d'hommes dans toutes les parties du monde, & que jamais Chinois ne sort de son pays. Il ne faut cependant pas porter, comme le fait Mr. Bergier d'après l'abbé d'Expilly, la population de la France à 25 millions ; elle ne passe pas les 15 ; mais cela ne prouve pas sa diminution, elle n'a jamais été au-delà de ce dernier terme.

(a) Qui empêchoit Galilée d'enseigner à l'exemple de Copernic & comme ont fait depuis tant d'illustres savans, le mouvement de la terre comme une hypothèse astronomique ? Il y avoit dès l'an 1620 un décret de la sacrée congrégation, qui le lui permettoit. Pourquoi donner pour certain un système qui offensoit alors bien des personnes sages & pieuses, & qui dans la réalité n'avoit pas, du

gier s'en prend à la jalousie du Jésuite Scheiner (a) & à la vengeance d'un cardinal devenu Pape. Maniere de voir aussi injuste que parfaitement indigne du sage & savant auteur — Dans ce qu'il dit des cruautés des Espagnols en Amérique & du célèbre las Casas, on est un peu fâché de retrouver le ton des *Incas* ; on diroit que cet endroit, pour me servir de l'expression d'un homme d'esprit, est un peu *marmontelisé* (b). — Après avoir réfuté les contes popula-

res

du moins alors, cet éclat de lumière qui constitue la démonstration ? Voyez les *Observ. philos.* p. 107 & suiv. édit. de Paris 1778.

(a) Mr. Bergier l'appelle *Schinner*. On voit par tout ce qu'il en dit qu'il ne connoit cet homme célèbre que d'après quelque auteur moderne, détracteur des anciens. Scheiner a le premier observé les taches du soleil, & on fait aujourd'hui que Galilée a eu tort de s'attribuer cette découverte. Il n'a donc pu y avoir de la jalousie de la part du Jésuite. Il est ridicule de dire que Scheiner déféra à l'inquisition un sentiment que Galilée enseignoit publiquement, avec un fracas dont toute l'Europe retentissoit . . . Tout ce récit, selon Mr. B. lui-même, est tiré de l'abbé Lignac : or on connoit la très-romanesque imagination de cet homme-là à l'égard de tout ce qui portoit le nom de *Jésuite*.

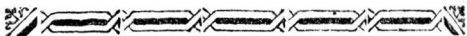
(b) Si Mr. B. avoit lu les lettres originales de Cortés (15 Mars 1779, p. 393) & quelques autres ouvrages contemporains préférablement aux fruits des préventions nationales, il eût été plus juste. (dern. Journ. p. 575) . . . Les louanges exagérées données à las Casas sont encore l'effet d'une confiance mal donnée 15 Mars 1778. p. 399 & suiv.

res touchant l'inquisition, il félicite la France, d'avoir sçu s'en passer (t. xi. p. 374). Si dans ce moment il avoit comparé les inconvéniens de l'inquisition avec les ravages des guerres civiles & les fleuves de sang dont la France, ainsi que le reste de l'Europe, fut inondée, & dont l'Espagne & l'Italie seules furent exemptes par le moïen de l'inquisition (a), il eût peut-être balancé à faire ce compliment à sa patrie. — Les excellentes réflexions qu'il fait sur les croisades, ne l'empêchent pas de donner quelque chose à l'opinion de mode & de dire qu'elles sont le fruit de *l'esprit de vertige qui agitoit les Souverains d'Europe* (t. xii. p. 28). Assertion contradictoire à tout ce qu'il a dit des avantages que présentoient ces guerres lointaines, même dans l'ordre politique, & de plus, contraire au respect dû à St. Louis qui n'avoit pas plus *l'esprit de vertige* que St. Bernard & tant d'autres grands hommes de ce tems-là. En général l'on remarque quelques fois dans la maniere de M^r. B. un peu trop d'indulgence pour les hommes du jour, une espece de composition avec quelques préjugés dominans ; je crois quelques fois entendre la religion qu'il a si savamment défendue, lui dire avec un

(a) C'est l'observation du sage & bienfaisant Stanislas Roi de Pologne, qu'on ne peut soupçonner de fanatisme, ni de mauvaise politique : observation vérifiée par l'histoire de toutes les nations de l'Europe. — Diverses réflexions sur cette matiere, 15 Decemb. 1779. p. 559, & autres Journ. cités *ibid.*

ton de tendresse & de plainte : *tu quoque ,
Brute.*

Ces fautes légères & quelques autres que
 * 1 Oct. j'ai remarquées ailleurs *, ne peuvent affoiblir
 1781. p.180. en aucune façon la grande idée que le pu-
 — 15 Janv. blic chrétien a conçue de l'ouvrage & de l'au-
 1782. p.105. teur , moins encore déroger à la reconnois-
 sance que lui doivent l'Eglise & l'Etat pour
 s'être élevé avec autant de force que de suc-
 cès contre leurs ennemis communs.



L'Epée est le mot de la dernière Enigme.

LOGOGRIPE.

Comme un serpent je me glisse par-tout ;
 Cent fois je change de figure
 Pour venir à mes fins & mieux faire mon coup.
 Cinq pieds font toute ma structure.
 J'offre à qui veut les combiner
 Chose qui sert pour aligner ;
 Un arbre qui toujours conserve sa verdure ;
 Nom qui convient peut-être à mon auteur ;
 Une diphtongue ; un terme d'assurance ,
 Un de mépris , un de douleur ;
 Ce que porte un législateur ;
 Et le synonyme à créance.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 25 Mars.*)
 Les Russes ont établi une correspondance régulière de postes entre cette ville, Bucharest & les places de commerce qu'ils possèdent sur la Mer-noire. Les jours d'expédition pour les malles sont fixés aux 11 & 26 de chaque mois. — Le consul de France, résidant en cette ville, a reçu l'ordre de n'exercer les fonctions du consulat pour aucune autre Puissance.

Peu d'époques ont produit des révolutions ministérielles aussi générales que celles que nous avons sous les yeux. Le Kiaja-Bey, Hamid-Effendi, le précédent Reis-Effendi, Teize-Soleiman-Effendi, le Slihadar-Aga, le Cadileskier ou grand-justicier pour la Turquie d'Europe, ainsi que beaucoup d'autres, ont été successivement éloignés du gouvernement, quelques-uns même exilés. Toutes ces disgrâces ont été excitées par notre grand-visir actuel, qui, profitant de la pleine confiance de son maître, augmente chaque jour son crédit par la perte de ses antagonistes. Le mécontentement que son élévation au ministère avoit fait naître parmi le peuple, n'en devient que plus universel : il s'est manifesté

par divers désordres ordinaires à la populace dans de pareilles circonstances, & particulièrement par plusieurs incendies qui se sont manifestés depuis quelques jours ; entr'autres le 20 de ce mois , où plus de 1000 maisons furent réduites en cendres, quoique les toits fussent couverts de neige à la hauteur de 3 pieds ; & le 22 , presqu'à la même heure que le feu se manifesta dans six quartiers différens de cette ville. La disgrâce des grands n'est pas la seule que ce favori ait occasionnée ; la première Sultane , Basch-Kadun , s'est vue elle-même arrachée du serrail pour être transférée dans la triste demeure de l'Elski-Serrai où elle partagera les ennuis & les regrets des intrigantes Sultanes qui n'avoient pu parvenir à culbuter Izzet-Mehemed-Bacha. Ce premier ministre donne à la faveur dont il jouit toute la confiance possible : il vient de marier son fils aîné à une fille adoptive de Kanizedor-Kadun , ou première trésorière du Harem-ottoman l'une des favorites du Sultan.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 25 Mars.) Le 3 de ce mois , l'ambassadeur du Kan des Tartares de Crimée , eut sa première audience publique de l'Impératrice qui parut ce jour-là sur son trône avec tous les ornemens impériaux dont elle étoit parée , & environnée des grands de sa cour, ainsi que des ministres étrangers qui étoient présens à cette

cérémonie. — Le même jour, l'ambassadeur de Vienne reçut de sa cour un courrier qui lui remit des dépêches que l'on croit relatives aux réponses données par les Maisons de Bourbon & celle d'Angleterre.

S. M. I. vient de nommer archevêque de toute la Russie-Blanche Mgr. Siefrzencewicz, jusqu'ici seul évêque catholique à Mohilow, & l'a remplacé par un Jésuite demeurant au collège de la dite ville, en mettant néanmoins sous la juridiction immédiate du dit archevêque & de son synode, pour ce qui regarde le spirituel, toutes les églises, couvens & communautés des Catholiques-Romains, domiciliés & établis tant ici qu'à Moscou & autres endroits de cet empire. La cour de justice, établie dans l'Esthonie, a défendu d'intervenir dans ce nouvel arrangement. S. M. I. a laissé en outre au dit archevêque le pouvoir de conférer les places & bénéfices vacans dans les couvens & églises catholiques du pays. L'édit déclare que S. M. prendra les mesures canoniques pour faire élever le Jésuite à l'épiscopat; que quand il arrivera des bulles du Pape, elles seront *visées* par le sénat, qui en rendra compte à Sa Majesté &c. &c.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 28 Mars.) Nous ne sommes ici occupés que de l'affaire du prince de Soltyk, évêque de Cracovie, enfermé par ordre de son chapitre. Ses largesses & ses aumônes en faveur des églises & de ses

amis, l'ont fait passer pour un fou; les avis sont partagés sur ce point; le plus grand nombre n'attribue ce bruit qu'aux intrigues indécentes de son chapitre.

Cette affaire étoit de nature à être portée par devant le conseil permanent, comme juge suprême: elle y a été en effet discutée; les avis s'y sont trouvés partagés, les uns soutenant que l'évêque a toute sa raison & que son emprisonnement n'est qu'une misérable intrigue de la part de son chapitre qu'il faut punir, concluant ainsi pour l'élargissement du prélat; mais les autres sont pour continuer son emprisonnement.

Cependant les palatinats & sur-tout ceux de Cracovie, de Lublin, de Siradie ont remis aux grods, ou tribunaux de leurs provinces respectives, des manifestes contre la conduite inconsidérée du chapitre, pour avoir eu l'audace d'emprisonner un évêque qui a tout son bon sens.

Le Roi, dont le frere coadjuteur de l'évêque, administre l'évêché depuis la détention du prince de Soltyk, a prononcé, qu'il falloit envoyer à Cracovie des commissaires pour prendre des informations sur le procédé du chapitre & l'état de l'évêque: & ces commissaires, dénommés à cet effet, sont Mgr. Okenki, évêque de Posen, chancelier du royaume, Mgr. Garnisz, évêque de Chelm: deux palatins, Mrs. Soltyk de Sandomir & Walicki de Rawa; deux castellans, Mrs. Ozarowski de Woynica, Ostrowski de Czersk; M^r. Kraficki, quartier-maître

El a couronne; Zymanowski, président de la couronne; Walewski, chambellan de Cracovie; Dobieski, porte-étendard de Chencin; M^r. de Czempinski, docteur en médecine. Mais une partie du conseil, consistant en 7 voix, a été contraire à cette résolution, opinant qu'il faut d'abord remettre l'évêque en liberté, & punir le chapitre; voulant en outre qu'on portât au protocole l'acte de son opposition, pour être prononcé ce qui est de droit à l'assemblée prochaine.

ESPAGNE.

MADRID (le 26 Mars.) L'escadre de M^r. le comte de Guichen appareilla de la baie de Cadix le 11 de ce mois; elle fut suivie par quelques vaisseaux espagnols; & ce ne fut que le lendemain que tous les vaisseaux de M^r. d'Oforno l'atteignirent sous Rota: on les perdit de vue le même jour. — Le paquebot, qui a apporté les dernières nouvelles de la Havane, étoit parti de ce port le 27 Janvier: par deux officiers, qu'il a amenés & qui sont arrivés ici, l'on a su, que Don Bernardo de Galvez avoit appareillé le lendemain avec 1500 hommes, pour se rendre au Sud de St. Domingue, rendez-vous général des forces françoises & espagnoles. Dans sa route il se proposoit de s'emparer de Providence, capitale des isles de Bahama. Douze jours après toute l'escadre & le reste des troupes, aux ordres du maréchal-dé-camp Don Joachim Giron, devoient mettre à la

voile pour le même rendez-vous. Ainsi la Jamaïque aura pu être attaquée vers la fin du mois de Février. — Jusqu'à présent M^r. le duc de Crillon n'est point arrivé ici : ses dernières dépêches sont du 14 Mars : & , comme il n'annonce pas encore son départ , il faut croire que sa présence étoit nécessaire à Minorque. En attendant , les préparatifs pour le siège de Gibraltar se font avec toute la célérité possible. De tous les côtés il arrive à Algefires des munitions immenses de guerre & de bouche. A Cadix le Roi a fait acheter ou fréter tous les gros bâtimens , employés au commerce des Indes : on les arrange de maniere à pouvoir résister au plus grand feu , parce que ces navires seront spécialement chargés de faire les approches du côté du Môle-neuf & à la Pointe-d'Europe. Il y a déjà à Algefires des bateaux , des prames , des chaloupes &c , qui portent des mortiers & des canons de 48 & de 36 livres en état de servir ; & on en augmente le nombre. Les ennemis ont reçu des rafraichissemens par plusieurs navires ; & depuis un mois il en est entré 17 dans le port. On s'en console plus aisément aujourd'hui que le siège est résolu.

I T A L I E.

R O M E (le 25 Mars.) On continue de faire des prières pour la conservation du souverain Pontife , qui jusqu'ici a continué heureusement son voyage. — Son

1. Mai 1782. 41

Exc. M^r. le comte Louis Braschi-Onesti, neveu de Sa Sainteté, est parti ces jours-ci pour les marais-pontins, d'où il passera à son fief de Nemi.

Au retour des deux couriers pontificaux qui ont accompagné le comte & la comtesse du Nord jusqu'aux frontières de la Toscane, on a appris qu'en voulant gagner avec leur carrosse la montagne de Viterbe, une des roues se brisa; & que comme les autres équipages avoient pris les devants, ces augustes voyageurs furent obligés de faire cette route à pied.

FLORENCE (le 3 Avril.) Le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie ont employé les dix jours qu'ils sont restés ici à voir tout ce qu'il y avoit de plus remarquable, nos augustes Souverains se faisant un plaisir comme un devoir de les accompagner par tout; mais les fêtes & les divertissemens multipliés en leur considération, n'ont pu les arrêter ici plus longtems. Ces illustres voyageurs sont partis pour Pise, Livourne, Bologne, Milan, &c; mais comme on a l'espérance de les revoir & posséder encore vers la fin de la semaine prochaine, on se propose de leur donner de nouveaux spectacles, & tout est en mouvement à cet effet.

MILAN (le 30 Mars.) Il a été publié un édit en date du 9 de ce mois, concernant l'immunité ecclésiastique: les délits suivans priveront ceux qui s'en seront rendus coupables, de l'asile que les églises leur offroient pour se soustraire aux peines portées contre

eux par les loix : Le blasphème , l'homicide , les crimes commis dans les lieux sacrés , les vols publics , le pillage des fruits de la campagne , les crimes de lèse Majesté & de haute trahison , l'altération & la falsification de monnoie , de billets , &c , le fortilege , le vol avec effraction ou fausses clefs , le rapt , la violence , l'infanticide & l'avortement volontaire , l'évasion des prisons , la banqueroute frauduleuse , le vuide de caisse , la désertion militaire . . . Les incendiaires , ceux qui auront fraudé les droits du Roi & du public , qui auront troublé les officiers publics dans l'exercice de leurs fonctions , & qui s'engageront au service des Puissances étrangères , sont enveloppés dans la même exception. Le droit d'asile n'appartiendra qu'aux églises où l'on conserve le St. Sacrement. Les supérieurs de ces églises ne pourront refuser la permission d'y faire des perquisitions , ni de rendre des coupables qui s'y seront réfugiés ; la connoissance & l'examen des délits appartenant au juge civil , qui décidera s'il est du nombre de ceux qu'excepte la nouvelle ordonnance ; dans le cas contraire le coupable sera remis dans le lieu où il aura été trouvé. Il est en même tems défendu sous peine des dommages convenables & d'amende pécuniaire , de cacher les coupables & de les soustraire aux recherches de la justice , sous aucun prétexte. Aussitôt que cet édit fut publié , on trouva dans l'église de St. Ambroise , trois criminels qui , depuis trois ans , jouissoient de cet asile : on n'en arrêta qu'un , les deux autres aiant eu le tems de prendre la fuite.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 13 *Avril.*) L'arrangement du nouveau ministère a été annoncé dans la gazette de Londres du 30 Mars. Sous la date du 27 Mars, les changemens suivans ont eu lieu.

Mylord Camden, président du conseil.

Le duc de Grafton, garde du sceau privé.

Le comte de Shelburne, secrétaire d'état au dép. du Sud.

Mr. Charles-James Fox, secrétaire d'état au dép. du Nord.

Le même jour, 27 Mars, mylord Jean Cavendish, l'amiral Keppel, M^r. Dunning & M^r. Edmund Burke prêterent serment & prirent séance comme membres du conseil-privé. Sous la date du 30 Mars, Sa Maj. a fait les nominations que voici.

Le marquis de Rockingham, premier commissaire de la trésorerie.

Mylord Jean Cavendish,

Le Vicomte Althorpe,

Mr. James Grenville,

Mr. Frederic Montagu,

Mylord Jean Cavendish, chanc. & vice-tréf. de l'échiquier.

L'amiral Keppel, premier-commis. de l'amir.

Le vice-amiral Sir Robert Harland,

Le vice-amiral Hugues Pigot,

Le vicomte Duncannon,

Mr. Jean Townshend,

Mr. Charles Brett,

Mr. Richard Hopkins,

Mr. Isaac Barré, trésorier de la marine.

Le général Henry Seymour Conway, commandant en chef des troupes.

} Commissaires de
la trésorerie.

} Commiss.
de l'amir-
auté.

Le duc de Richmond , grand - maître de l'artillerie.

Mr. Thomas Thownshend , secrétaire de la guerre.

Mr. Edmund Burke , païeur - général des troupes.

En même tems le comte de Jersey a été déclaré maître des chiens de chasse du Roi: le marquis de Carmarthen & le comte de Pembroke ont été nommés de nouveau à la place de lieutenants de Roi de l'East-Riding du comté d'Yorck & du comté de Wilts, dont ils s'étoient ci-devant démis. Le comte Temple a obtenu la lieutenance du comté de Buckingham. M^r. Jean Dunning a été créé baron d'Ashburton , au comté de Deyon ; & Sir Fletcher Norton , lord Grantley , baron de Markenfield au comté de York.

Au reste, depuis la révolution ministérielle & pendant les vacations du parlement, tout est tranquille ; & l'on est dans l'attente des mesures, que la nouvelle administration prendra, pour retirer la Grande-Bretagne de la malheureuse situation où elle a été plongée sous l'ancien ministère. Sous la direction de l'amiral Keppel, elle portera sa principale attention sur la marine, commandée par les amiraux qui avoient refusé de servir sous l'administration de mylord Sandwich. Ce qu'on dit sur les arrangemens déjà pris pour le commandement des diverses escadres, est encore fort confus : il paroît seulement certain que l'amiral Rodney, qui a perdu la confiance nationale, comme l'estime de l'Europe,

est rappelé. Quant aux mesures à prendre relativement aux Puissances étrangères, l'on ne doute point qu'il ne soit résolu de faire la paix avec l'Amérique-unie en reconnoissant son indépendance, & de tâcher également de nous accommoder avec les Provinces-unies des Pais-bas, pour tourner ensuite toutes nos forces contre la France & l'Espagne : mais, le principal obstacle à la paix étant levé par l'indépendance reconnue, il est difficile de croire, que les deux républiques se prêtent à des négociations particulières.

Le 9 de ce mois, M^r. Fox, secretaire d'état, remit à la chambre des communes un message du Roi, conçu en ces termes : *Le Roi aiant appris avec douleur qu'il subsiste du mécontentement & de la jalousie parmi ses fideles sujets d'Irlande touchant des affaires d'intérêt & de grande importance, recommande sérieusement à cette chambre de l'examiner avec beaucoup d'attention, afin qu'on puisse les ajuster de la maniere la plus légale & la plus conforme aux constitutions, & à la satisfaction mutuelle des deux roïaume.* Etoit signé *George Roi.*

Là-dessus il fut unanimement résolu que cette chambre présenteroit au Roi une adresse pour remercier humblement S. M. de son très-gracieux message, & l'assurer que la chambre ne ressent pas une douleur moins vive qu'elle, du mécontentement & de la jalousie qu'ont fait paroître ses fideles sujets d'Irlande ; qu'elle les examinera incessamment avec la plus sérieuse attention, afin d'apporter

promptement le remède nécessaire à ce mal & d'ajuster cette affaire à la satisfaction mutuelle des deux royaumes. Un comité de la chambre rédigea le bill qui autorise le Roi à faire une paix ou une trêve avec les Américains. Le lord-avocat d'Ecosse fit à la chambre un résumé de la révision du comité secret sur les affaires de la compagnie des Indes en Europe & en Asie. Le sentiment général fut de laisser à la compagnie la direction des affaires dans l'Inde, assujettie néanmoins à la révision du parlement, mais sans l'intervention de la couronne. — Le 10, M^r. Fox rapporta que le Roi avait reçu très-gracieusement l'adresse des communes du 9 de ce mois. La chambre en comité sur le subside accorda 480,000 liv. sterl. pour rembourser des billets d'échiquier qui ont circulé depuis le 24 Janvier 1782; & 10,000 liv. sterl. pour aider à rebâtir la prison de Newgate. Il fut arrêté qu'on reprendrait le 17 l'examen du rapport du comité préposé à la révision des affaires de la compagnie des Indes.

Le duc de Portland est parti pour exercer sa charge de vice-roi d'Irlande. M^r. Laurens a eu divers entretiens avec les ministres du Roi sur les moyens de parvenir à une réconciliation entre l'Angleterre & ses anciennes colonies d'Amérique; mais les conditions qu'on débite sont vagues & ne paroissent pas dignes d'attention. On désigne le chevalier York pour aller relever le lord Mount-Stuart, en qualité d'envoie extraordinaire

du Roi à la cour de Turin , & il passera par la Haye pour conférer avec les Etats-généraux sur les moyens de faire un accommodement entre l'Angleterre & la Hollande.

On continue de travailler à mettre en mer tous les vieux vaisseaux de guerre , & d'armer de 50 canons tous les anciens navires de la compagnie des Indes , pour s'efforcer cette année à regagner les possessions qu'on nous a enlevées , ou attaquer celles de nos ennemis. On ne peut rien ajouter à l'activité des nouveaux ministres pour relever l'honneur & le crédit de la nation.

Le 11 , le comte de Shelburne remit à la chambre haute un message du Roi touchant les affaires qui agitent le royaume d'Irlande. Il est conçu à peu près dans le même goût que celui que M^r. Fox a présenté à la chambre des communes au même sujet ; & l'adresse de remerciement que les pairs ont présentée aujourd'hui à S. M , est aussi semblable à celle des communes. — Le 12 , le lord Maire & la communauté de cette ville se sont rendus à Saint-James , & ont présenté une adresse au Roi pour le remercier d'avoir gracieusement acquiescé aux vœux de son peuple , en changeant ses conseils & honorant de sa confiance d'autres sujets qui ont l'estime & la bienveillance de la nation , qui forme de ce changement les plus hautes espérances.

Le vice-amiral Barrington , arrivé le 31 Mars à Portsmouth , arbora peu après son pavillon à bord de la Britannia de 100 canons.

nons. Le capitaine Jarvis, un de nos officiers de mer les plus anciens & les plus expérimentés, sert sur son bord en qualité de capitaine de pavillon. L'on assure qu'un exprès arrivé le 4 de Portsmouth au bureau de l'amirauté, a apporté l'avis, que M^r. Barrington en avoit mis à la voile avec une escadre de 12 vaisseaux de ligne, pour une expédition qu'on tenoit secrète. Sir John Lockhart Ross, contre-amiral du pavillon rouge, qui commandera l'escadre destinée à agir contre les Hollandois dans la mer du Nord, s'est aussi déjà rendu à Portsmouth & y a donné ordre de transporter ses effets du Roial-George de 100 canons, qu'il commandoit, sur le Cambridge de 80, vieux vaisseau reconstruit, à bord duquel il fera flotter son pavillon. — Une députation des négocians intéressés au commerce des Indes-occidentales, s'est rendue chez M^r. Stephens, secrétaire de l'amirauté, pour lui communiquer les informations qu'ils avoient reçues, concernant l'état de nos affaires aux isles Sous-le-vent. Un exprès de Liverpool vint aussi apporter les nouvelles, qui y avoient été données par quelques bâtimens : elles se réduisent à annoncer que l'amiral Rodney étoit arrivé à la Barbade avec son escadre en très-bon état, mais n'avoit pris dans son trajet que deux frégates américaines. Après la réunion de toutes nos forces, effectuée par la jonction des chevaliers Rodney & Hood, elles consistoient en 4 vaisseaux de 98 à 90; vingt de 74, un de 70, onze de 64, & trois

1. Mai 1782.

49

trois de 50 canons. Au départ de ces avis, le comte de Grasse mouilloit encore avec son escadre au Fort-royal de la Martinique.

Extrait de la lettre du gén. Murrat, au comte de Hillsborough en date du 16 Fév.

J'ai l'honneur d'informer V. S. que le fort St. Philippe a été rendu à S. M. C., le 5 de ce mois; la capitulation est ci-jointe. Je me flatte que toute l'Europe conviendra que la brave garnison a montré un héroïsme peu commun & cette soif de gloire qui a toujours distingué les armées du Roi mon maître. Nos postes nécessaires exigeoient 450 hommes la nuit qui précéda la capitulation, & le nombre de ceux qui étoient en état de porter les armes, ne se montoit qu'à 660. Ainsi il manquoit 170 hommes pour relever les gardes, & il n'en restoit point pour le piquet. Le scorbut le plus invétéré qui ait jamais, je crois, attaqué les mortels, nous avoit réduits à cette situation. Le rapport de la faculté expose le terrible dégât qu'il fit & prouve qu'une obstination de ma part, prolongée seulement de trois jours, auroit causé la destruction du reste de cette brave garnison: il y est déclaré que les végétaux étoient le seul remède qui convenoit aux malades, & de 660 hommes en état de servir, 560 étoient attaqués de ce mal... Tel étoit le courage des soldats du Roi qu'ils aimoient mieux cacher leur situation, que d'aller dans l'hôpital: plusieurs moururent en faction... On n'a jamais vu peut-être une scène plus noble & plus tragique que celle qu'on

I. Part.

D

offert la garnison du fort St. Philippe, en marchant au milieu des armées espagnole & françoise. Elle ne consistoit qu'en 600 soldats vieux & décrépits, 200 matelots, 120 hommes de l'artillerie royale, 20 Corfes & 25 Grecs, Turcs, Maures, Juifs, &c. Les deux armées étoient formées en deux lignes, formant une haie à travers laquelle nous marchions ; elles consistoient en 14,000 h. & s'étendoient depuis le glacis jusqu'à George-Town, où nos bataillons mirent bas les armes, déclarant qu'ils les rendoient à Dieu seul, & qu'ils regardoient comme une consolation de savoir que les vainqueurs ne pouvoient se glorifier que d'avoir pris un hôpital. Nos gens présentoient un spectacle si misérable, qu'on a vu, dit-on, les ennemis répandre des larmes en les considérant : ce fait est attesté par le duc de Crillon & le baron de Falckenhayn. (a)

KINGSTON dans la Jamaïque, (le 9 Février.) Dimanche dernier, le feu prit dans la matinée, à une petite maison située sur la côte méridionale de Water-Lane, & se communiqua rapidement aux édifices adjacens, poussant ses progrès de l'est à l'ouest ;

(a) La corruption physique de nos armées & de nos garnisons, suite évidente de la corruption morale, devient tous les jours plus effrayante. Contraste de notre milice avec celle des anciens, toujours saine & robuste ; & d'autres réflexions sur cette matière, 1 Mai 1781. p. 22 & suiv.

un vent violent soufflant de la partie du Nord , porta à l'instant les flammes de l'autre côté de la rue , où elles se répandirent avec une furie étonnante sur toutes les maisons , entre les rues de Harbour & Port-royal. Les efforts réunis d'un concours immense de peuple furent si inefficaces , que dans moins d'une heure plusieurs magasins étoient en flammes , & la destruction de tous les magasins & quais couverts de marchandises précieuses paroissoit inévitable , car dans ce moment critique le vent aiant tourné à l'ouest , les flammes faisoient des progrès rapides & avoient déjà gagné les quais couverts en partie de piles de bois , de goudron , de poix & autres matières combustibles.

Les navires qui mouilloient près des quais servoient de dépôt pour toutes sortes de marchandises qu'on y apportoit de divers magasins ; mais ils furent bientôt forcés de s'en écarter pour éviter les flammes.

Il est impossible de décrire l'horreur de ce moment , occasionnée par les différentes explosions d'immenses édifices & la confusion des habitans. Les secours du militaire & de la marine demandent la plus vive reconnaissance de la part de toute l'isle en général : mais ces efforts furent retardés ou mal secondés par les magistrats , qui , ainsi que les habitans de la plus grande conséquence , presque tous propriétaires ou intéressés dans la propriété que le feu détruisoit , tant en personnes qu'avec l'assistance de leurs amis & leurs domestiques , emploioient leur tems à

faucher leur argent , livres , papiers , &c. C'est à ces causes qu'il faut imputer le peu de succès des soins infatigables du militaire & de la marine.

Dans l'espace d'environ 4 heures , le feu s'étoit étendu de la rue Princess jusqu'à celle de King , où heureusement il s'arrêta , après avoir consumé la place formée par la rue King , Water Lane & le Harbour (le havre) ; à la pointe du jour on découvrit une scène effrayante , plus de 100 maisons étoient encore en feu , & dans l'espace d'environ 4 heures 600 mille liv. st. en maisons & effets avoient été perdues sans ressource.

La partie occidentale de la ville échappée à ce fléau , a des obligations à l'amiral Rowley , qui a assisté en personne au bout de la rue Princess , & à force de précautions , a empêché par ses dispositions que le feu ne se communiquât aux appentis , piles de poutres & de bois sur le quai de Rose : s'il avoit pris aux munitions de l'artillerie royale , cette partie de la ville auroit inévitablement été détruite.

Il ne paroît pas qu'il ait péri d'autre personne qu'une petite Nègresse , qui avoit été inhumainement enchaînée & garrottée à un pieu dans la maison de la nommée Mary West (a) , où l'on suppose qu'a commencé le feu.

(a) Ce sont cependant là ces mêmes Anglois dont les Robertson , les Watson , les Gibbons

Aussi-tôt que le lieutenant-gouverneur, qui étoit Spanish-Town, eût reçu avis de notre situation, il se rendit ici & donna les ordres qui lui parurent convenables pour arrêter le progrès de l'incendie.

Mardi dernier à deux heures du matin, une garde de la compagnie des fusiliers, découvrit dans la rue Mark une maison en feu au milieu d'un gros morceau de bois enflammé qui avoit été placé sous les lattes du comble : il fut éteint avant d'avoir fait beaucoup de dommage ; mais comme il y avoit certainement du dessein dans ce second accident, on a beaucoup d'inquiétude sur le compte de ces incendiaires. — Vers les 11 heures, les magistrats s'étant assemblés, donnerent ordre d'arrêter tous étrangers & autres personnes suspectes ; en conséquence plusieurs ont été mis en prison, où ils sont gardés de près, à l'exception du sieur Porée, dentiste, qui a été élargi en donnant caution.

Quoique jusqu'à présent le premier incendie paroisse avoir été de pur accident, nous

Gibbons ne cessent de se lamenter sur les dégâts des Espagnols. Si ce seul trait d'une cruauté calme & réfléchie se trouvoit dans l'histoire d'un Colomb, d'un Cortez, il exalteroit puissamment l'imagination de quelque adepte de la philosophie, & produiroit une nouvelle capucinade d'une beauté égale à celle des *Incas*. Mais quand des philosophes, ou des nations formées sur leurs principes, tuent, brûlent & dévastent, personne ne se récrie. V. ci-dessus p. 32.

avons néanmoins des incendiaires parmi nous, car jeudi dernier dans la nuit on fit une tentative pour brûler la maison qui touche celle du docteur Bryant, dans la rue Duke; on avoit percé le mur en enlevant quelques briques & introduit dans l'ouverture un gros morceau de bois goudronné & enflammé. Un Nègre nud qu'on prit sur le fait, quoique poursuivi de près, trouva le moyen d'échapper.

Kingston (le 16.) Aujourd'hui dans l'après-midi, par l'explosion d'une quantité considérable de poudre à canon, une maison située dans l'allée de Rosemary, occupée par le nommé Mac Lean, maréchal, a été mise à feu; mais on l'a éteint sans qu'il ait causé presque aucun dommage. Il appert, par la déposition du Nègre, qui a cruellement souffert par l'explosion, & une femme blanche qu'on a trouvée dans la maison, que Mac Lean, alors prisonnier pour avoir pillé les effets des personnes dont les maisons étoient en feu, avoit engagé ce Nègre, sous promesse d'une récompense & de sa liberté, à mettre le feu à la maison; ce projet devoit être exécuté le lendemain à deux heures du matin, & voici comment: Une trainée de poudre devoit communiquer, par l'assistance de la femme, à une quantité de poudre à canon déposée dans un grenier; un pistolet chargé & placé près de la trainée devoit y mettre le feu, au moyen d'une ficelle attachée à sa détente; mais heureusement pour la ville de Kingston, le Nègre

1. Mai 1782.

55

ayant par accident mis le pied sur la ficelle avant que les dispositions nécessaires ne fussent faites , cet horrible attentat a échoué. Les criminels sont dans les mains de la justice, qui certainement leur rendra celle qu'ils méritent.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 8 Avril.) Les 26 & 27 de Mars , le souverain Pontife admit auprès de sa personne plusieurs membres du haut clergé & de la principale noblesse. Le Jeudi-saint, après le Service divin célébré à la chapelle de la chambre , Sa Majesté l'Empereur & S. A. R. Mgr. l'Archiduc Maximilien prirent la sainte Communion. Ensuite le Saint-Pere précédé des chambellans & des officiers de la bouche , & accompagné par les gardes nobles , se rendit à l'oratoire de l'église des Peres Augustins attendant la cour, & assista au Service divin. — Le samedi-saint, Sa S. se rendit *incognito* à l'église des Augustins attendant la cour, où M^r. le nonce apostolique officia solennellement. Dimanche jour de Pâques, S. S. officia pontificalement à la cathédrale de Saint-Etienne. Elle partit de la cour à neuf heures du matin ayant dans son carrosse le cardinal Migazzi , prince-archevêque de cette capitale , & le cardinal Balthazani primat de Hongrie. Elle étoit précédée du porte-croix & des valets-de-pied de la cour , & avoit pour sa garde d'honneur un détachement de huit cavaliers des

gardes nobles hongroises & galiciennes. Le deuxième carrosse étoit occupé par les prélats domestiques du St. Pere ; & les 3^e. & 4^e. étoient ceux de parade des deux cardinaux. Arrivée à Saint-Etienne S. S. fut revêtue des habits pontificaux & se rendit à une des chapelles collatérales du chœur & y adora le Saint-Sacrement ; ensuite, la tiare sur la tête, elle alla se placer sous le dais près de l'autel de la communion, ou durant le chant des Pseaumes elle admit à lui baiser les mains les cardinaux Migazzi, Bathiani & Herzan ; les évêques, prélats & chanoines baisèrent les pieds de S. S. Après cette cérémonie elle quitta la tiare, prit la mître, & précédée de la croix & du haut clergé, elle se rendit à l'autel élevé au milieu du chœur, y fit l'adoration, donna le baiser de paix aux cardinaux Migazzi, Bathiani & Herzan, que le premier rendit ensuite aux évêques, & alla se placer sur son trône élevé à la place du maître-autel. S. S. fut servie à la Messe par trois cardinaux & le nonce apostolique, assistés du haut clergé. Pendant le Service le Saint-Pere prononça une homélie en latin pleine d'onction. L'office fini, S. S. donna debout sur son trône la bénédiction au peuple. Vers midi le Saint-Pere se transporta de la cathédrale, avec le même cortège & dans le même ordre que ci-dessus, à l'hôtel de la guerre, d'où revêtu de nouveau des habits pontificaux, il passa sur le balcon de l'église de cet hôtel, donnant sur la place dite le *Hof*, se plaça sur un trône, & se tournant vers les quatre points de l'horizon,

il donna la bénédiction au peuple de cette capitale. Cette bénédiction à laquelle pouvoient participer tous les fideles compris dans l'enceinte des lignes, fut annoncée par une salve de mousqueterie que fit un bataillon de grenadiers rangés sur la place dite *Freyung*, par la décharge de 150 coups de canons des remparts, & par le son de toutes les cloches (a). Ensuite le St. Pere fut reconduit à la cour au milieu d'un peuple innombrable qui bordoit la haie par-tout où il a passé. Il fut frappé d'une affluence si prodigieuse assemblée dans la place dite le *Hof*, devant l'hôtel de la guerre, comprenant environ 8300 toises quarrées de superficie, & qui sans exagération contenoit au moins 40 mille personnes.

(a) On connoit l'impression qu'a fait cette imposante cérémonie sur des hommes de tous les rangs & des philosophes même, qui l'ont vue à Rome *. Si à quelques égards elle a été moins magnifique ici, elle a reçu un nouvel éclat de l'appareil militaire & de la pompe guerrière qui annonçoit le Grand-Prêtre du Dieu des armées. Quelle étendue de bénédiction que celle d'un Pontife, chef d'une religion répandue dans tout l'univers, par-tout la même, par-tout rapportée à un seul même centre, portant par-tout où elle est pratiquée, les mêmes fruits de foi & de charité! ... Quel contraste que celui d'un Pape béni au nom du Créateur l'Européen, le Chinois, le Mexicain; & ces vains conquérans, trainant sous leurs chars des Rois vaincus dans cette même ville où regne aujourd'hui la Croix paisible & vivifiante de Jesus-Christ!

* 1 Avril
1782. p.497.

sonnes. — La douleur que S. M. l'Empereur a derechef ressentie aux yeux , l'a empêché d'accompagner le Saint-Pere , mais une saignée & l'application des vésicatoires ont beaucoup soulagé cet auguste Monarque , qui , à ce que l'on espere , sera bientôt entièrement guéri de cet accident.

On assure que le nonce du Pape & le cardinal Herzan , ministre de S. M. I. près de S. S. ont déjà rédigé les principales conditions d'un *Concordat* entre ces deux Souverains ; & l'on présume d'après cela que le séjour de S. S. ne peut être long en cette capitale. Cependant un des chambellans nommés pour son service par S. M. I. , ayant pris la liberté de l'interroger à cet égard , S. S. lui répondit : *Je suis bien Pape , mais non prophete*. Du reste , cette répartie ingénieuse n'est point une preuve de l'incertitude du souverain Pontife sur l'époque de son départ. Cette occasion n'est point la seule où S. S. a prouvé qu'elle réunit tous les agrémens de l'esprit aux connoissances les plus étendues. Les ministres des Puissances protestantes près de notre cour , ayant été conduits à son audience , le S. P. après les avoir accueillis , & les avoir entretenus en langue françoise , leur demanda s'ils n'avoient jamais voyagé en Italie , & leur peignit avec autant de facilité que de goût , tous les monumens qui font la gloire de ce país & de l'antiquité. Leurs Excellences furent enchantées de cet accueil , & convinrent que l'on se faisoit

1. Mai 1782.

59

parmi les Protestans des idées bien fausses du Pape & de l'intolérance de l'Eglise catholique. (a)

Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher le St. Pere , & de lui baiser la main , s'accordent à le représenter comme un Prince des plus affables , des plus doux , & d'une figure très-agréable & très-prévenante. En

(a) Tout ce barbouillage des protestans & sur-tout des philosophes touchant les sentimens de l'Eglise catholique & de ses ministres à l'égard des errans , est le fruit de l'ignorance , de la mauvaise foi , ou d'une étrange confusion d'idées. On ne veut pas distinguer l'intolérance civile , affaire de gouvernement & de politique , avec l'intolérance théologique , propriété essentielle de la vraie religion & de la Divinité même *. On ne veut pas distinguer la conduite des vrais Catholiques envers des gens nés dans l'erreur à laquelle ils tiennent par les liens du préjugé & de l'habitude ; & leur conduite envers des gens pervers , entêtés , orgueilleux , dogmatifans , qui *hic & nunc* lèvent l'étendard de la révolte , déchirent le sein de leur Mère , & portent dans les âmes innocentes le venin de la séduction & du mensonge. Les premiers ont un titre clair & sûr à la commisération & à la douceur , les seconds provoquent nécessairement l'indignation & un zèle sévère ; on ne doit pas leur dire *ave* * , tandis que l'on doit aux autres les marques les plus expressives de l'indulgence chrétienne , de la persuadante & convertissante charité. On plaint les errans involontaires , les hommes trompés & séduits , & on a horreur d'un lâche & fanatique apostat ; on prend & pend un déserteur , mais on traite honnêtement le soldat d'un Roi étranger , même ennemi ; on fait accueil à Mr. B * , & on déteste l'a. R.

* Cat. phil.

p. 264. —

15 Déc.

1781. p. 627.

— 15 Fév.

1782. p. 297.

& 301.

* 2. Joan.

10.

* 15 Avril

p. 581.

passant, le vendredi-saint, devant le palais de M^r. Foscarini, ambassadeur de Venise, le Pape l'aperçut à la fenêtre, avec l'ambassadeur de Russie; aussitôt il les salua très-gracieusement, d'abord en ôtant son chapeau, ensuite avec la main. L'Empereur traite cet hôte vénérable avec toute la magnificence, tous les égards, tout le respect imaginables; & l'on fait qu'ils ont déjà eu plusieurs conférences particulières ensemble; mais le résultat n'en est pas connu.

S. M. a fait publier l'ordonnance la plus sévère contre toute espèce d'ouvrage où la religion & ses ministres seroient compromis. Quelques jours auparavant elle avoit donné ordre de saisir tous les exemplaires de deux brochures composées par le fameux M^r. Eybel *, où toutes les notions de la hiérarchie étoient confondues de manière à troubler l'Etat même, en mettant le désordre dans l'Eglise, en détachant les membres du Chef, & en refusant à celui-ci une autorité sans laquelle l'ensemble du corps ne peut subsister un moment. (a)

* 1^{er} Déc.
1780 2. 496.

(a) Mélanchton, Grotius & les plus sages des Protestans ont reconnu cette grande vérité, qui assure si efficacement l'unité catholique, l'indivisibilité & l'immutabilité des dogmes de l'Eglise romaine. Oui, c'est le seul, l'unique & précieux moyen de conserver sans altération & sans partage le dépôt des vérités divines; de prévenir les divisions, les contradictions, les éternelles variations des sec-
taires

1. Mai 1782.

61

La plupart des forteresses du royaume de Hongrie vont être démantelées & rasées, à l'exception de celles de Bude, Neuheufel & Peterwaradin; celles d'Esclavonie, de Transilvanie & de Croatie resteront sur le même pied: on y fera les réparations nécessaires. (a).

FRANCE.

PARIS (le 15 Avril) Le 1 de ce mois, le duc de Gravina, grand-d'Espagne & premier-écuyer du Roi des Deux-Siciles, fut présenté, avec les formalités ordinaires, à Leurs Majestés & à la Famille royale, qu'il complimenta au nom de L. M. Siciliennes sur la naissance de Mgr. le Dauphin.

La relation que notre cour vient de donner

taires de tous les siècles, des Savants quelconques abandonnés à eux-mêmes, de la flottante philosophie, jouet du caprice & de l'humour, constante seulement dans sa haine contre Dieu.

(a) J'ai de la peine à comprendre cet article, tel qu'il paroît dans les feuilles publiques. Bude n'est plus une forteresse; environnée d'un simple mur, placée sur une colline absolument commandée, elle ne peut plus soutenir de siège, & il est difficile de concevoir que dans la tactique moderne elle ait pu en soutenir. — Neuheufel est rasée depuis long-tems, & n'a plus que l'apparence d'un village. — Peterwaradin n'est pas en Hongrie, mais en Esclavonie. — La Croatie n'a point de forteresses, & la Transilvanie n'en a qu'une seule, qui est l'ancienne *Alba Julia*, aujourd'hui Carlsbourg, ouvrage de Charles VI, plus magnifique que solide. Voilà bien des erreurs en deux lignes.

ner de la prise de St. Christophe (a), & la lettre de Sir Samuel Hood, publiée précédemment par celle de Londres, ont fixé enfin l'incertitude du public sur cet événement important. Les Anglois nous avoient trompés, en nous représentant Brimstone-Hill, comme un second Gibraltar, c'est-à-dire, comme un Morne inaccessible & (pour ainsi dire) incapable d'être forcé par la difficulté des approches: il a été assiégé en règle comme une place ordinaire; on a ouvert la tranchée, & on a battu en brèche; ce qui prouve que ce Morne n'est pas un roc aussi escarpé, comme on nous l'avoit annoncé. L'on a jetté 5000 bombes dans le fort, qui étoit au haut du Morne, & où il ne reste pas actuellement pierre sur pierre. Le gouverneur, montrant ces ruines à M^r. de Bouillé; qui en paroissoit surpris, *voilà pourtant*, lui dit-il, *l'ouvrage de vos bombes.* — *Les miennes*, répondit M^r. de Bouillé, *n'ont pas causé tant de dégât.* — *Oh! ne parlons point de cela*, reprit le gouverneur, en l'interrompant, & ne voulant point qu'on lui rappelât, qu'il avoit laissé deux mille bombes à notre disposition. L'assaut contre les derniers retranchemens étoit résolu: il auroit eu lieu le même jour que l'ennemi demanda à capituler; & peut-être ne se décida-t-il à se

(a) Cette relation étant fort longue, & ne contenant rien de plus important que le succès même de l'entreprise, nous n'avons pas cru devoir l'ajouter aux détails que nous avons déjà donnés & qu'on trouve encore ici sur cet événement.

rendre alors que parce qu'il apperçut par nos dispositions le danger qui le menaçoit : le fort auroit été emporté dans cette attaque, à en juger par l'ardeur dont l'armée étoit animée, & par la résistance que 300 grenadiers opposèrent à 1600 hommes de vieilles troupes, qu'ils forcerent à se rembarquer. Cette action éclatante leur coûta néanmoins du sang; & de ces 300 grenadiers près d'un tiers périrent dans le choc qu'ils eurent à soutenir : mais en revanche la perte de l'ennemi fut deux fois plus considérable; & une circonstance digne de remarque, c'est que les Anglois, qui regardent comme un devoir & un acte de piété d'enterrer leurs morts, les abandonnerent cette fois-là & se contentèrent d'envoier un tambour à M^r. le comte de Flechin, pour le prier d'exercer ce devoir sacré pour eux, & de donner un prompt secours aux blessés. M^r. de Bouillé courut un grand risque le premier jour du siège : il étoit parti à cheval, accompagné seulement de son valet-de-chambre; il tournoit le Morne pour l'examiner; l'esprit trop préoccupé de son plan d'attaque, il ne s'apercevoit pas qu'il s'étoit trop avancé, lorsque tout-à-coup quelques soldats qui étoient en embuscade, fondirent sur lui : il se débarrassa d'eux, & ne dut son salut qu'à la légèreté de son cheval : son valet-de-chambre fut pris; mais il lui fut renvoyé le lendemain. Le général Frazer qui commandoit la garnison angloise, avoit été déjà notre prisonnier à la Dominique. Après la prise de Brimstone-Hill, M^r. de Bouillé lui ayant

annoncé, qu'il étoit libre, *je vois bien*, lui dit ce brave vétéran, *que vous voulez me faire l'honneur de me combattre une troisième fois*. Effectivement cela pourra arriver un jour, le général Fraser étant aussi commandant des troupes à Antigua.

L'Amiral Hood, favorisé par les vents & les circonstances, a habilement échappé aux coups décisifs, dont la supériorité de notre flotte le menaçoit. Si celle-ci avoit eu assez de vivres, elle auroit pu poursuivre l'escadre britannique ; mais elle étoit occupée à en prendre à Nevis, lorsque M^r. de Grasse fut averti, dans la nuit du 14 Février, que l'ennemi alloit quitter son mouillage : il prit le large dès le matin pour aller le chercher ; mais il étoit déjà loin. On dit que, lorsque l'escadre angloise chercha à pénétrer à Basse-terre, le Prudent & deux autres de ses vaisseaux de l'arrière auroient été coupés & par conséquent enlevés, si les signaux du général eussent été aperçus. Quoiqu'il en soit, Sir Samuel Hood s'est montré grand homme de mer pendant toute cette expédition : aussi est-il adoré de son armée ; & nos officiers rapportent, que tous les capitaines sont déterminés à donner leur démission, si le chevalier Rodney vient prendre le commandement de cette flotte. Le même mépris pour ce dernier amiral n'est pas moins vif dans toutes les îles angloises. Ainsi ce que les papiers publics de Londres ont dit récemment de son rappel, n'est peut-être pas sans fondement.

1. Mai 1782.

65

Le marquis de Bouillé n'a pu envoyer les drapeaux du régiment Roial-Ecossais, qui formoit une partie de la garnison de St. Christophe, parce qu'ils avoient été brûlés pendant le siège par l'effet des bombes, comme le porte le certificat suivant :

A Sandy-Point, le 14 Février 1782. " Nous certifions & déclarons par les présentes, sur notre honneur, que les drapeaux du premier régiment Roial-Infanterie ont été brûlés sur Brimstone-Hill pendant le siège & avant la capitulation, & nous déclarons en outre, sur notre honneur, qu'à notre connoissance il ne reste aucun vestige desdits drapeaux. Signé W. Kingsmill, capitaine - commandant le régiment Roial, & Thomas Frazer, brigadier - général. "

La corvette du Roi, l'Argus, (ci-devant du convoi escorté par le Protée), arrivée avec les dépêches de l'isle de France, avoit fait voile de cette isle le 14 Décembre. Voici le précis des nouvelles qu'on a reçues par ce bâtiment, spécialement pour ce qui regarde l'escadre du Roi, partie de l'isle de France le 7 Décembre.

" Mr. le chevalier Thomas d'Orves, commandant l'escadre du Roi, composée de 6 vaisseaux de ligne & de 3 frégates, arriva en Avril 1781 à l'isle de France, de retour de la côte de Coromandel, où il n'avoit pas rencontré l'ennemi. L'escadre manquoit de vivres & se trouvoit mal-fournie d'effets de marine. Les magasins de l'isle de France manquoient de tout ; mais plusieurs flutes du Roi, qu'on avoit expédiées d'ici pour le Cap de Bonne-Espérance, apportèrent des approvisionnemens en Mai & en Juin. La frégate du Roi, la Fine, partie de Brest en Mars, arriva le 1 Juillet de cette année à l'isle de

I. Part.

E

France , après avoir relâché au Cap de Bonne-Espérance , où Mr. Chevreau , commissaire du Roi & intendant de l'isle de France , fit un traité avec le gouverneur hollandois pour la subsistance des troupes , que devoit y conduire Mr. le commandeur de Suffren , & qui étoient destinées à défendre cette colonie. Le commandeur , parti de Brest le 22 Mars avec 5 vaisseaux de guerre & 8 de transport , rencontra dans la baie de la Praya à St. Jago le convoi , que conduisoit aux Indes le commodore Johnston sous l'escorte de 5 vaisseaux de guerre. Le combat ne fut pas décisif : l'Annibal , vaisseau de 74 canons , démâta de tous ses mâts , en sortant de la baie , par l'effet de la haute mer. Mr. de Suffren prit le parti courageux de remorquer lui-même ce vaisseau jusqu'au Cap de Bonne - Espérance ; manœuvre aussi hardie qu'inouïe , & qui méritoit le succès qu'elle a eu. Il donna ordre à tous les vaisseaux , qu'il commandoit , de forcer les voiles : par ce moyen ils se séparèrent les uns des autres & gagnèrent sur Johnston l'avantage de la marche. Ils arriverent donc au Cap de Bonne-Espérance avant l'ennemi : dès-lors cette colonie fut sauvée. »

« Dès les premiers jours de Juillet les administrateurs de l'isle de France faisoient les préparatifs nécessaires pour armer l'escadre du Roi , & pour agir hostilement dans l'Inde. Les nouvelles , qu'on avoit eues de cette partie de l'Inde , représentoient les Anglois aux prises à la côte de Coromandel avec le fameux Hyder-Aly-Chan , qui les tenoit en échec , & qui ravageoit leurs possessions. Les Marattes paroissoient disposés à les attaquer à la côte de Malabar. Des circonstances aussi favorables devoient être saisies ; mais l'escadre du Roi avoit besoin de réparations considérables pour tenir la mer ; & le public doutoit , qu'elle pût quitter le port de l'isle de France avant le mois de Mai 1782 , où même avant d'avoir reçu de France un nouveau convoi. Les administrateurs , qui sentoient , combien il étoit important de profiter des

1. Mai 1782.

67

conjonctures, de ne pas laisser refroidir les dispositions de Hyder-Aly-Chan, de protéger les établissemens des Hollandois, & de porter aux ennemis de l'Etat un coup inattendu, emploierent toute leur autorité & toutes les ressources, que leur offroit la colonie, pour armer l'escadre du Roi : ils ont eu la satisfaction de voir, que leur zele & leur ardeur avoient passé dans tous les cœurs des hommes de mer, troupes de terre, ouvriers, bourgeois, habitans : tout a répondu à leur empressement. Si les généraux de l'escadre ont à se louer de l'activité des officiers de la marine, les administrateurs doivent la même justice aux officiers d'administration & de port, en un mot, à tout ce qui compose la colonie de l'isle de France. Il ne falloit pas moins qu'un accord aussi général, pour mettre l'armée du Roi en état de faire voile six semaines après l'arrivée de Mr. de Suffren, & pour exécuter les ordres du Roi & du ministre. Rien ne fait mieux sentir l'importance de la position de l'isle de France qu'un armement aussi prompt & aussi redoutable. Le commandeur a mouillé dans le port le 25 Octobre dernier ; & l'escadre est partie le 7 Décembre : elle est composée de 11 vaisseaux de ligne, de 3 fortes frégates, de 3 corvettes, d'un brûlot, & de 2 vaisseaux de transport. Plus de huit mille hommes de mer forment son armement : elle porte en outre 2400 hommes de troupes de débarquement, & 1100 Nègres, partie attachés au service de l'escadre, & partie au service de l'artillerie ; 400 milliers de poudre de canon & 80 bouches à feu : elle a pour sept mois de vivres ; & l'on peut assurer, que rien n'égale l'ardeur des matelots & des troupes. Nous espérons, que ces forces, réunies à celles des Hollandois & à celles de Hyder-Aly-Chan ou des Marattes, qui se sont déclarés contre les Anglois, opéreront enfin une révolution dans les Indes, capable de détruire la prépondérance, que la compagnie d'Angleterre y avoit acquise, & qui menaçoit les autres nations européennes

d'une dépendance entière dans cette partie de l'Indoïtan. »

Le ministre apprit le 6 par un courrier extraordinaire expédié de Baïonne le 2, que le convoi de Saint-Domingue composé de 160 navires, escortés par cinq vaisseaux de ligne, avoit mouillé heureusement au Ferrol & à la Corogne le 26 du mois dernier, & que les bâtimens destinés pour Marseille avoient filé quelques jours auparavant pour Cadix. Cette flotte est évaluée à 80 millions: elle est composée de gros bâtimens, de plusieurs flutes & hourques hollandoises. Ces dernières ont un peu retardé sa marche. La Galathée, frégate de l'escorte, l'avoit quittée à 200 lieues des côtes d'Europe pour venir annoncer son approche. On dit qu'elle vient d'arriver à Brest, & qu'elle a été chassée pendant trois à quatre jours par cinq vaisseaux de ligne anglois: ce sont sans doute ceux qui étoient allés accompagner au-delà des Caps l'escadre de M^r. Bickerton. — En conséquence des informations qu'on a reçues, que parmi le nombreux convoi, attendu de St. Domingue, il se trouve plusieurs navires hollandois, revenant des colonies de la république, M^r. Lestevenon de Berkenroode, ambassadeur des Etats-Généraux, s'est adressé au comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, pour lui demander si ces navires, chargés probablement de productions des établissemens hollandois en Amérique, pourroient avoir la permission de décharger dans des ports de France ainsi que

1^{re} Mai 1782.

69

d'y vendre leurs cargaisons, & quels droits d'entrée ils seroient tenus de paier dans ce cas. M^r. de Vergennes aiant communiqué cette demande au ministre des finances, M^r. Joly de Fleury lui a fait la réponse suivante.

A Versailles le 19 Mars 1782.

Je viens, Monsieur, conformément à ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer le 8 de ce mois, de donner à la ferme-générale les ordres nécessaires pour faire jouir les Hollandois des faveurs, dont vous jugez que les circonstances actuelles les rendent susceptibles. En conséquence les bâtimens de cette nation, venant pendant la guerre dans nos ports chargés de marchandises & denrées de nos colonies & de Surinam, pourvu qu'elles soient de même espèce, seront traités comme navires nationaux, en acquittant les mêmes droits, suivant le tarif d'évaluation, arrêté pour régler le paiement de ceux du domaine d'Occident.

On vient de faire ici l'inauguration d'une salle destinée à recevoir les prêtres & les officiers qui, dans leurs maladies, se trouveroient destitués de tout secours, ou dans la difficulté de se faire servir. Les générosités de Sa Majesté ont beaucoup contribué à cet établissement destiné au soulagement de deux genres d'hommes qui rendent à l'Etat les plus essentiels, & les plus pénibles services. Les malades y seront assistés par des frères de la Charité, servis gratuitement & séparés de tous les autres malades. M^r. l'abbé de Boismont, académicien, qui jouit depuis longtems d'une grande réputation, a prononcé à cette occasion un discours éloquent, qui a excité tous les assistans à con-

E 3 tribuer

tribuer par leur générosité à un si utile établissement. Aussi la quête qui a suivi le discours, a-t-elle produit une somme très-considérable. La première partie de ce discours, consacrée à l'éloge du service militaire, a été généralement applaudie. On a remarqué dans la seconde un parallèle des services que les ministres de Jésus-Christ rendent à l'Etat, & de ceux que les prétendus philosophes se glorifient de lui rendre. Ce parallèle, frappant par la vérité & l'éloquence dont il est rempli, a sur-tout mérité les suffrages de tous ceux qui pensent bien. (a)

Le mandement du nouvel archevêque qui est entre les mains de tout le monde, jouit d'une approbation générale (b); tout y porte l'empreinte & la plus vive impression du zèle, de la douceur, de la charité, d'une tendre & paternelle affection envers tous les ordres de citoyens, auxquels il adresse successivement la parole. Voici comme il parle aux curés, ses coopérateurs dans la vigne du Seigneur, d'abord à ceux de la capitale, ensuite à ceux des autres villes & contrées du diocèse.

“ Pasteurs de cette cité immense, qui gouvernez des troupeaux comparables à des églises entières, venez à notre secours, venez

(a) Je parlerai de ce discours dans un plus grand détail.

(b) On le trouve chez l'imprimeur du journal; à Malines chez Hanich, à Liege chez Lemarié, &c.

1. Mai 1782.

71

avez porté avec nous le fardeau qui nous est imposé. Quelle consolation pour nous, nos très-chers coopérateurs, en entrant dans la carrière, d'avoir à bénir l'Auteur de tout bien, du zèle qui vous a toujours signalés pour le bonheur spirituel & temporel de vos peuples. Que nous éprouvons de satisfaction à vous renouveler l'hommage public qu'un éloquent évêque vous a rendu dernièrement avec l'applaudissement de toute la capitale * ! A l'exemple de ceux qui vous ont précédés, vous avez su attirer sur vos personnes l'estime, la confiance, l'amour & la vénération de vos peuples; *vous ferez toujours notre gloire devant N. S. J. C.*,

* 15
1782. p. 242

“ Pasteurs de toutes les différentes contrées de ce diocèse, nos chers coopérateurs, vous tous enfin, qui exercez le redoutable & saint ministère, c'est vous qui devez être le principal soutien de notre apostolat; c'est particulièrement avec vous que nous devons porter le poids de la chaleur & du jour. Vous partagez nos fonctions les plus augustes, vous êtes avec nous les dispensateurs des mystères les plus saints; jamais la supériorité dont nous sommes revêtus dans l'ordre de la hiérarchie, ne nous fera oublier le respect que nous devons au Sacerdoce de Jésus-Christ. Nous ne perdrons jamais de vue le précepte que le grand Apôtre donne aux premiers pasteurs. *Neque ut dominantes in Cleris*: il est dans notre cœur, & il sera toujours la règle de notre conduite *.,,

* 1 M

Il y a quelque chose de bien consolant 1782. p. 3

Journal hist. & litt.

& d'encourageant pour les amis de la religion, dans ce que dit le zélé prélat de l'accord des magistrats avec les ministres de l'Eglise, dans les secours qu'il demande aux dépositaires de la justice & de l'autorité du Monarque, & de l'espérance où il est d'en être puissamment secondé.

“ Nous invoquons aussi votre appui, vous, dépositaires des loix, vous, les organes de la puissance souveraine; c'est dans vos mains que ce vertueux Monarque a remis la balance sacrée de la justice. Déjà vous avez marqué du sceau de votre indignation, ces ouvrages impies & licencieux, qui ne cessent depuis près d'un demi-siècle d'inonder la capitale & toute la France, & qui ont causé les ravages les plus déplorables dans toute l'Eglise: nous réclamons votre appui, l'appui des loix, pour la conservation de la religion de vos pères: nous le réclamons pour le rétablissement des mœurs publiques, dont vous êtes les vengeurs. N'oublions jamais que la justice & la religion sont sœurs. Filles du ciel, elles sont données l'une & l'autre par l'Etre-suprême, pour le bonheur des hommes. Vous exercez une sorte de sacerdoce dans le sanctuaire des loix; c'est à vous qu'il appartient de faire respecter au-dehors la religion, son culte, sa discipline & ses dogmes; c'est aux ministres de la religion qu'il appartient de faire rendre au prince & aux magistrats, dépositaires de son autorité, le respect & l'obéissance, *non par contrainte, mais*

Rom. 13. *par devoir de conscience, & pour obéir à Dieu, le dominateur suprême des juges &*

des Rois. Puiffe-t-elle donc regner dans tous les tems entre les ministres des loix & les ministres des autels, cette heureuse harmonie si essentielle au maintien de l'ordre & au bonheur des peuples ! Puissent les deux glaives être toujours unis pour les intérêts sacrés de la religion & des mœurs. *Jungamus dextras , & gladium gladio copulemus. „*

Paroles
d'un Roi
d'Angleter.
dans un
Conc.

Cette piece pleine de sentiment , fruit de la conviction & de l'éloquence du cœur , finit par un passage pathétique contre les ennemis de la foi , & leurs vains efforts pour détruire l'ouvrage de Dieu.

“ Ils ont tout attaqué , ils ont essayé de tout détruire , & n'ont rien mis à la place. Ces systèmes répétés de siècle en siècle , & toujours foudroïés , n'ont , à la vérité , aucun empire sur la saine raison , sur l'esprit du Sage qui aime vraiment la lumière. Tout le succès de l'incrédulité est dans les passions de l'homme ; mais ils font illusion aux esprits frivoles , superficiels ; ils plongent les âmes dans un doute vague sur tous les objets de la religion ; ils les jettent dans une indifférence mortelle , & dessèchent la foi jusques dans sa racine ; enfin , ils enfantent l'égoïsme , ce destructeur de tous les principes , de l'honneur , de la subordination , de l'attachement à ses devoirs , de l'amour de la patrie ; en un mot , ils dégradent tous les sentimens , toutes les vertus. O vous ! qui croiez n'avoir secoué le joug de la foi que par la force de vos réflexions , & qui n'avez recueilli de tant de veilles & de tant de méditations profondes , que le vain titre d'esprits forts , cessez de vous tromper vous-mêmes. Vous qui , non contents d'avoir abjuré la foi de vos peres , voudriez encore l'arracher de tous les cœurs , quelle gloire avez-vous de séduire des âmes foibles , par l'amorce tou-
jours

1. Cor. 2.

jours victorieuse des sens ? Prétendez-vous avoir la puissance d'ébranler les fondemens d'une religion établie sur les ruines de l'idolâtrie, qui a triomphé des barbares, des tyrans, des échaffauds ; qui, sans employer *les discours persuasifs de la sagesse humaine*, mais par ses prodiges & ses vertus, non pas en flattant les passions des hommes, mais en leur faisant la guerre à toutes, sans d'autres armes que sa patience, a assujéti les orateurs, les philosophes, les rois, les empereurs ? Une religion fondée sur des preuves aussi fortes & aussi multipliées, sur des monumens aussi authentiques ; enseignée, défendue dans tous les âges par les plus grands & les plus beaux génies ; une religion dont les dogmes sont si sublimes, la morale si pure, les promesses si magnifiques, les menaces si terribles ; enfin une religion qui, attaquée de toutes parts, a vu tomber successivement à ses pieds toutes les sectes, toutes les hérésies, tous ses ennemis, & qui, selon la prédiction de son divin Auteur, s'est étendue dès sa naissance jusqu'aux extrémités du monde, & doit se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles. Cessez, nous vous en conjurons, cessez de persécuter cette religion sainte, qui n'est établie que pour le bonheur des hommes. Apprenez à la connoître, & bientôt vous aurez appris à l'aimer. *Ah ! si*

Luc. 19.

vous pouviez reconnoître en ce jour qui vous est encore donné, ce qui peut vous apporter la paix ! mais maintenant tout cela est caché à vos yeux. Vous êtes égarés dans un sentier tortueux, au bout duquel vous n'appercevez que le néant ; mais vous y rencontrerez un Dieu irrité que vous avez voulu méconnoître, que vous avez insulté, dont vous avez bravé la justice. Qu'il est affreux de tomber dans les mains du Dieu vivant.

eb. 10.

Horrendum est incidere in manus Dei viventis. Ah ! plutôt, N. T. C. F. sçöez de bonne-foi avec vous-mêmes, reconnoissez enfin le danger de cette liberté de penser qui vous a séduits ; ne rougissez pas de rentrer dans la voie qui seule

conduit au bonheur ; venez mettre à profit , pour le ciel , ces sentimens d'humanité , de bienfaisance , que Dieu a gravés dans vos cœurs ; venez consacrer à sa gloire les vastes lumières , les grands talens qu'il vous a donnés : quelle consolation pour nous , à l'entrée de notre épiscopat , si nous pouvions conquérir vos âmes à Jésus-Christ , nous , N. T. C. F. , qui voudrions être anathèmes pour votre salut.

Dieu saint , Père des lumières , c'est de vous que descend tout don parfait. Rallumez la foi presque éteinte dans les cœurs. Vous qui commandez aux vents & aux flots , dissipez les orages qui menacent votre religion sainte. Jetez un regard de miséricorde sur cette église , & visitez-la par votre grace. Visitez cette vigne , que votre droite a plantée elle-même , & qui , fertilisée par le sang de vos Martyrs , est devenue une des plus belles portions de votre héritage. Ne permettez plus , ô mon Dieu ! qu'elle soit ravagée par les ennemis de votre gloire. Que les scandales cessent de l'affliger. Que ses solennités soient respectées , & que la religion reprenne , au milieu d'elle , tout son empire. Enfin , que cette superbe ville , la plus florissante de l'univers , devienne le séjour de toutes les vertus , & que d'elle , comme d'une source féconde , la foi , les mœurs , la piété , la véritable lumière se répandent dans tout le royaume. »

Les avis de Madrid mandent ce qui suit. « On est porté aujourd'hui à croire , que le siège de Gibraltar , qu'on supposoit déjà résolu , souffrira du délai. M^r. le duc de Crillon aura , à son arrivée à la cour , des obstacles à vaincre , qu'il est facile de deviner ; & il ne faudra pas moins que tout le crédit , dont il jouit près du Roi , ainsi que son activité infatigable , pour pouvoir entreprendre cette grande expédition avant l'été. D'autres considérations , qu'on ignore , peuvent aussi retarder

Jac. 1.

Pf. 79.

tarder cette entreprise , telle que l'expédition de la Jamaïque , qui , si elle réussit , pourra procurer à l'Espagne la possession de Gibraltar , sans répandre tout le sang que coûteroit l'attaque formelle de cette place. En attendant l'on a appris , non sans regret , qu'il est entré dans la baie bloquée un convoi anglois assez nombreux , aiant à bord un corps de troupes , que les uns portent à 500 , d'autres à 6 ou 7 cents hommes. L'on ajoute , que les vaisseaux anglois , qui escortoient ce renfort , ont pris en entrant dans la baie une frégate du Roi (la Santa-Catalina) de 34 canons. Cependant les avis de l'Andalousie gardent le silence sur cet événement fâcheux pour les armes espagnoles.

— La goëlette de la marine royale françoise , la Menagere , relâcha le 23 Mars à la Corogne : elle étoit venue du Cap-françois de St. Domingue en 76 jours de trajet avec une flotte de 160 voiles , chargées de café , sucre , &c , sous l'escorte des vaisseaux de guerre de leur nation , la Victoire , le Solitaire , la Provence , & d'un quatrieme. Le 22 Mars il étoit déjà entré 57 bâtimens de cette flotte au Ferrol avec un vaisseau de guerre ; & les autres étoient attendus à tout instant. „

Extrait d'une lettre de Geneve , le 5 Avril.

“ Nos bourgeois , aiant présenté , le 18 Mars , au conseil de cette ville , un mémoire sous ce titre *Très-humbles & très-respectueuses remontrances des bourgeois & représentans de Geneve* , & n'en aiant pas reçu

1. Mai 1782.

77

une réponse telle qu'ils la desiroient , y ont pris les armes le 3 de ce mois , se sont rendus maîtres des postes principaux , ont pointé le canon contre les portes. Le capitaine qui étoit de garde , fit d'abord bonne contenance , mais il fut obligé de céder à la supériorité des assaillans : notre situation est bien fâcheuse ; Dieu veuille nous assister ; nos rues sont couvertes d'un grand nombre de morts , tant bourgeois que soldats ; de ce nombre se trouve ce capitaine qui a fait une si belle résistance. „

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 20 Avril.*) Sa M. étant disposée à accorder au commerce maritime tous les encouragemens qui peuvent contribuer à le faire fleurir , vient de supprimer le droit de *Roerthol* sur les navires qui fréquentent les ports d'Ostende & de Nieuport. Ce nouveau bienfait est une marque permanente des avantages que peuvent se promettre les négocians & navigateurs dans le commerce des ports de Flandres.

LA HAYE (*le 20 Avril.*) Le prince de Galitzin & M^r. de Markow , ministres de S. M. I. de Toutes les Russies , ont présenté le 3 de ce mois , aux Etats-généraux un mémoire qui accompagnoit la lettre suivante de M^r. Fox , secrétaire d'état de S. M. Britannique & dans lequel ils représentent à L. H. P. , que le desir sincere d'une réconciliation , dont elle porte l'empreinte

preinte, est fondé sur la base établie par elles-mêmes dans leur résolution du 4 Mars dernier; que la concession préliminaire du point capital du traité de 1674, semble devoir applanir toutes les difficultés, & que la suspension d'armes proposée réunit le double avantage de prévenir une effusion inutile de sang, & de faire recouvrer à la république, dès ce moment, l'exercice des droits de liberté de navigation & de commerce, dont jouissent les nations neutres & sur-tout celles qui ont accédé aux principes de neutralité-armée.

Copie de la lettre écrite à Mr. Simolin, ministre de l'Impératrice de Toutes-les-Russies à la cour de Londres, par Mr. Fox, secrétaire d'état de Sa Majesté Britannique.

« Aiant mis sous les yeux du Roi l'extrait de la lettre que vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de me communiquer, de Mr. le prince de Gallitzin & Mr. de Markow, j'ai les ordres de S. M. de vous informer que le Roi, desirant donner des preuves de ses intentions envers L. H. P., & de renouveler l'amitié qui a été si malheureusement interrompue entre des anciens alliés qui devroient être unis par les liens de leurs intérêts mutuels, est prêt d'entrer en négociation avec L. H. P., pour former un traité de paix sur le pied du traité de 1674 entre S. M. & la république; & que pour faciliter l'exécution d'un objet que S. M. a tant à cœur, le Roi est prêt à donner des ordres immédiats pour un armistice, si, de leur côté, les Seigneurs-Etats-Généraux jugent une telle mesure convenable au but proposé. S. M. m'ordonne de vous expliquer, Monsieur, ses sentimens sur un objet si important, & de vous prier de les faire parvenir aux ministres de S. M. Imp. auprès de L. H. P., pour qu'ils

1. Mai 1782.

78

soient communiqués, sans le moindre délai, aux ministres de la république ; jugeant cette mesure la plus convenable pour parvenir, avec la médiation & les bons offices de S. M. Imp. à mettre fin au fleau de la guerre, qui malheureusement subsiste entre les deux nations. J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite "

(Signé)

C. T. Fox.

Le 8, il sortit du Texel une flotte marchande, destinée pour les Indes-occidentales, & sous l'escorte de sept frégates de guerre & de deux senaus, savoir l'Argo de 40 canons, capitaine C. Staring; la Bellone de 36, cap. Decker; le Zephir de 36, capit. Wirtz; l'Amphitrite de 36, cap. van Wensel; le Zuyleveld de 44, cap. van Loo; le Hoorn, cap. Heckers; le Waakzaamheid de 24, cap. Overmeer; le Zeebaars, cap. van Mœurs, & le Jager, cap. J. Blois de Treslong. Le nombre des bâtimens marchands est de 12, ils sont tous destinés pour Surinam & un autre pour Curaçao.

Nous épargnerons à nos lecteurs la lecture fatigante de ce qui a été dit pour & contre par les villes de la république au sujet de l'admission de Mr. Jean Adams, en qualité de ministre plénipotentiaire du congrès. Il suffit de savoir que la pluralité est pour cette reconnaissance, & témoigne la plus grande aversion pour une paix particulière avec l'Angleterre.

M O R T S.

Messire Jean-Floris comte de Nassau le Leck, seigneur d'Ouderkerk, grand-bailli d'Utrecht &c. &c, est mort à la Haye dans la 73e. année de son âge.

Mr. Jacob Rüdiger de Zastrow , général-major , chevalier de l'Ordre du Mérite , & commandant d'un régiment d'infanterie , est mort le 29 Mars à Königsberg. Il étoit âgé de 74 ans , dont il avoit employé 56 , à donner au Roi & à la patrie , des preuves de son zèle & de ses talens militaires.

Jean-François-George , comte d'Oultremont de Wegimont , chef de l'état de la noblesse du païs de Liege & comté de Looz , lieutenant des fiefs , souverain-officier héréditaire de Fléron , est mort à Anvers le 12 Avril , âgé de 67 ans. Une grande droiture de caractère , une probité à toute épreuve , un patriotisme plein de zèle & de lumières , une pratique constante & sincère des devoirs du christianisme , sont les titres qui fondent les regrets de ses concitoyens.

Daniel Bernoulli , docteur en médecine , professeur d'histoire naturelle , membre des académies des sciences de Paris , Londres , Pétersbourg , Berlin &c. &c. , & l'un des plus célèbres mathématiciens de l'Europe , est mort à Bâle le 17 Mars , dans la 82^e. année de son âge.

Dans le dernier Journal , p. 561 , l. 19 , n'avoit encore , lisez *est encore*. — P. 562 , l. 12. *Clérait* , lisez *Clairaut*. — *Ibid.* l. 8 *résistant* , lisez *résistans*. — P. 572 , l. 27 *colombie* , lisez *calomnie*. — P. 601 , l. 25 *que Rome n'a pû* . lisez *que Rome ait pû* — P. 604 , l. 2 , *les* , lisez *le*. — p. 605 l. 8 , *on leur recommande* , lisez *on recommande aux prédicateurs*. — P. 629 , l. 32 , *Lancelotti* , lisez *Lancelotti*. — P. 632 , l. 26 *emprunte* , lisez *empruntent*.

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

15. MAI

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier , vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



**JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.**

15. MAI

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire de Russie, tirée des chroniques originales, de pieces authentiques, & des meilleurs historiens de la nation, par Mr. Levesque. A Paris chez Debure; à Liege chez Lemarié. 5 vol. in-12. Prix 15 liv. rel.

IL pouvoit paroître singulier que nous n'eussions pas encore une histoire du plus vaste empire de l'univers, qui fixe aujourd'hui les yeux de tout le monde. M^r. Le-

F 2 vesque

vesque s'est chargé de cette tâche ; il s'est rendu en Russie pour connoître , dit-il , par lui-même le país sur lequel il se proposoit d'écrire , & trouver des secours dans les livres écrits en langue flavonne , qu'il a eu , à ce qu'il assure , la précaution d'apprendre ; quoi-qu'il paroisse dans quelques endroits de son ouvrage qu'il n'y a pas fait d'étonnans progrès. Après une préface assez courte , il donne une premiere dissertation sur l'antiquité des Slaves , qu'on appelle par corruption Sclavons ou Esclavons , & avec lesquels les Russes furent longtems confondus ; une seconde sur les rapports de la langue des Slaves avec celle des anciens habitans du Latium ; & une troisieme sur la religion de ces mêmes Slaves. Vient ensuite l'histoire , dont on ne peut fixer les premieres époques qu'au 9^e. siecle , vers l'an 862. L'auteur parcourt rapidement les commencemens d'un peuple qui fut encore plongé plusieurs siecles après dans la barbarie. Il faut même convenir que son histoire n'est véritablement intéressante qu'au regne de Pierre I , qui comprend tout le 4^e. volume , à l'exception des 74 premieres pages où l'on trouve les usages de la Russie vers le 17^e. siecle. Voici quelques traits du portrait de ce Prince , que nous croions devoir rapporter soit pour le faire mieux connoître qu'il ne l'a été jusqu'à présent , soit pour donner une idée de la maniere de l'auteur. " On a loué ce Prince comme un législateur. On a célébré son code , & il n'a pas fait de code : il a promulgué des loix ,

„ la plupart empruntées des étrangers, & il
„ n'a pas donné un corps de loix. Il a laissé
„ subsister d'anciennes loix qu'il auroit dû
„ abroger; il en a donné de nouvelles qui
„ ont été abrogées, ou le seront par ses suc-
„ cesseurs. . . . Les préjugés qu'il reçut dans
„ sa maison lui firent trop estimer la puis-
„ sance illimitée; & son amour pour les étran-
„ gers lui fit aimer les mœurs des nations
„ libres. Placé sur le trône pour faire ob-
„ server les loix, & pour punir le crime;
„ mais né dans un pays qui avoit adopté,
„ pour la punition des coupables, la cruelle
„ sévérité des Orientaux, il confondit plu-
„ sieurs fois la justice avec une rigueur fé-
„ roce qui révolte l'humanité. Persuadé que
„ le crime ne doit pas rester impuni, il
„ comprit quelquefois tant d'accusés dans sa
„ vengeance, qu'il dut y envelopper des
„ innocens. Monarque, il faisoit trembler
„ ses peuples: homme, il descendoit jusqu'à
„ la familiarité avec les derniers de ses su-
„ jets. . . . Protecteur de la religion, il don-
„ na des loix pour obliger les Russes à rem-
„ plir les devoirs extérieurs du christianis-
„ me: ennemi du clergé, il profana les céré-
„ monies de la religion pour rendre les prê-
„ tres ridicules. Sensible à l'amitié, con-
„ stant dans ses goûts, il laissoit oublier à
„ ses amis qu'il étoit leur maître: colere,
„ emporté, capricieux, il les terrassoit, les
„ frappoit de la main & de la canne; furieux
„ dans l'ivresse, il tira quelquefois l'épée
„ contre eux. Dur à lui-même, il ne pou-
„

„ voit aimer que ceux qui ne craignoient
 „ pas les fatigues , & qui savoient mépriser
 „ la vie dans les hazards de la guerre , sur
 „ la face des mers irritées , & dans les dé-
 „ bauches de la table. Ami des talens , il
 „ les déterra , les accueillit dans les rangs
 „ les plus obscurs ; il les éleva jusqu'au pied
 „ du trône , & jusqu'au trône même. En-
 „ nemi de l'indolence , zélé jusqu'à l'excès
 „ pour les institutions dont il étoit l'auteur
 „ & qu'il croioit utiles , il condamna son
 „ propre fils. Réformateur , il vouloit inspi-
 „ rer à sa nation des mœurs plus douces &
 „ plus décentes : entraîné par son penchant
 „ & par l'exemple des étrangers , il leur
 „ laissoit voir le Souverain plongé dans la
 „ débauche , ami des plaisirs grossiers , livré
 „ à des vices crapuleux „. Il faut convenir
 que ce portrait affoiblit étrangement l'idée
 que des écrivains enthousiastes ont tâché &
 tâchent encore tous les jours de nous faire
 prendre de Pierre I. Voici encore un passage
 qui montre bien de la duplicité & de la petitesse.
 On fait que ce Prince a semé se prêter de
 bonne foi aux moïens de réunir l'église russe
 avec la mere & le centre de toutes les égli-
 ses ; il avoit paru rechercher ces moïens avec
 ardeur , & flattoit d'un heureux succès ceux
 qui secondoient ses intentions par le seul
 amour de la vérité & de l'union (a). “ De

(a) On ne peut montrer plus d'ignorance
 ou de mauvaise foi que Mr. L. dans tout ce
 qu'il

„ retour dans ses Etats, il fit du Pape lui-même le principal personnage d'une fête burlesque. Nous avons vu que déjà, depuis un grand nombre d'années, il s'étoit joué souvent, dans des parties de débau-
„ che, du chef si longtems respecté de l'église russe. Pierre s'avisa en 1718 de transporter, sur la personne du Pape, le ridicule qu'il avoit jetté sur le patriarche.
„ Il avoit à sa cour un fou, nommé Zotof, qui avoit été son maître à écrire. Il le créa prince-pape. Le pape Zotof fut intrônisé en grande cérémonie par des bouffons ivres, quatre bégues le haranguerent; il créa des cardinaux, il marcha en procession à leur tête. Les Russes virent avec joie le Pape avili dans les jeux de leur Souverain: mais ces jeux indisposèrent les cours catholiques & sur-tout celle de Vienne. Ces fêtes n'étoient ni galantes, ni

qu'il disserte sur ce sujet. Il a la bonacité ou l'impardonnable assurance de nous dire, que *prétendre faire reconnoître aux Russes la suprématie du Pape, c'est comme si on vouloit soumettre le Pape au Czar*. Il faut pour tenir un tel propos, n'avoir lu ni l'Evangile, ni les Peres, ni l'histoire ecclésiastique, ni les principes fondamentaux de la hiérarchie, ni enfin les annales de ces mêmes Russes, dont Mr. L. prétend nous donner l'histoire; car au Concile de Florence ces chers Russes ont reconnu (comme les Grecs, même depuis le schisme, l'avoient reconnu plusieurs fois) que le successeur de Pierre étoit le chef de l'Eglise générale des Chrétiens.

„ ingénieuses : l'ivresse , la grossièreté , la
 „ crapule y présidoient. L'histoire se charge
 „ avec peine de ces détails qui dégradent le
 „ héros &c. „

On trouve dans le cinquième volume l'histoire des navigations des Russes & de leurs découvertes dans la Mer-glaciale & dans l'Océan oriental. Le tout se réduit à quelques îles de peu de conséquence (a) , & l'on

(a) Il en est de la géographie, comme des autres sciences. *Beaucoup de bruit, & peu de fruit*; voilà la devise de ce siècle. On ne fait plus de ces découvertes majeures dans les sciences, qui semblent n'appartenir qu'au siècle de Louis XIV. Quelle découverte pourront opposer les savans modernes, à celle, par exemple, de la pesanteur de l'air ? Tout se ressent de la dégénération de cet âge, & de la foiblesse qui marche toujours à la suite de la vanité, de l'irrégion & de la perte des mœurs. Et pour revenir à la géographie, qu'est-ce que quelques côtes de la Moscovie relativement à un nouveau monde découvert par Colomb, à un cap de Bonne-Espérance & un passage aux Indes découvert par Vasco de Gama ? On dira qu'il est impossible de découvrir de grandes choses après les navigations & les observations de nos pères. D'accord ; mais par-là même il ne faut pas nous vanter avec tant de faste, & insulter en même tems aux gens dont nous tenons tout, & qui nous ont mis dans l'humiliante impossibilité de rien découvrir ou de faire d'important. . . . Si les sciences étoient encore dans l'enfance, elles y resteroient. Nos oisifs, commodes, légers & inconséquens spéculateurs ne les en tireroient pas. . . . Mais si nous sommes si pauvres en lumières physiques, géographiques, astronomiques,

15. Mai 1782.

87

peut assurer pour des raisons que nous avons dites ailleurs, que jamais la marine russe ne fera redoutable, ni son commerce florissant de ce côté-là *. Ces détails avoient déjà paru dans les gazettes de ces dernières années; & il semble qu'en général M^r. L. les met souvent à contribution; ce qui donne à son ouvrage un air assez superficiel & y met quelques fois un peu d'inconséquence. C'est apparemment d'où vient le peu d'ensemble qu'il y a entre les choses diverses qu'il rapporte de Pierre III. — M^r. L., pour prouver sans doute qu'il possède à fonds la langue russe, défigure presque tous les noms propres. Qui devineroit, par exemple, que les *Tatars* sont les *Tartares*, si les circonstances ne déterminoient la chose? Il semble que le premier soin d'un historien devroit être de se bien faire comprendre, & pour cela de parler comme on parle (a). — Ces légères attentions ont peut-être échappé à M^r. L. par le soin excessif qu'il a donné à accré-

diter

* 15 Fév.

1779. p. 241.

ques, que sommes-nous en fait de lumières religieuses & morales? Jamais l'ignorance ne fut plus épaisse, le doute plus désolant. Le peuple dirigé ci-devant par des principes sûrs, constants, affermis par la sanction divine, n'a plus aucune règle de conduite *. Il suit encore la foible impulsion des anciennes maximes; encore quelque tems, il sera sans direction quelconque. Et voilà le *siècle des lumières*? Hélas! c'est bien par contrevérité.

(a) Ridicule affectation de quelques hébraïfants, semblable à celle de M^r. L. 1. Déc. 1789. p. 436.

* Touchantes refl. de M^r. Seguier. Avril 1771. p. 245.

diter en forme d'histoire les petites **maximes** philosophiques, à peine tolérables dans les brochures mignonnes qui forment le code des dogmes de la secte. On peut même croire qu'aucun des beaux esprits du jour n'a porté les choses si loin que M^r. L. Il a découvert que le zèle des ministres de Dieu pour la décence & la dignité de son culte, n'est que l'effet tout naturel de la vanité. " Les hommes, dit-il, qui ont renoncé
 „ aux pompes du siècle, veulent du moins
 „ loger superbement celui dont l'univers entier est le temple: ils se livrent avec d'autant
 „ tant moins de scrupule à cette vanité secrète, qu'elle se déguise à leurs yeux sous
 „ les apparences de la piété. Les moines de l'Anzerskoi ne furent pas insensibles à cette
 „ ambition, foible dédommagement de tous
 „ les sacrifices qu'ils avoient faits „. Il n'y a que la lâcheté & l'aveuglement de l'égoïsme philosophique qui puisse se livrer à ces absurdes spéculations, contraires à la nature de l'homme, contraires à toutes les persuasions, à tous les sentimens d'un être raisonnable. Honorer par orgueil, par vanité le Maître du monde; se dépouiller de tout, renoncer à tout pour être plus *sensible à l'ambition*, & reconnoître en même tems que ce n'est qu'un *foible dédommagement des sacrifices qu'on a faits* ? Non, il n'appartient qu'à la philosophie du jour d'imaginer de si révoltans paradoxes, de si faillantes contradictions ! C'est cependant ce qui fera lire cette compilation plus que toutes les notions

historiques & tout l'intérêt qu'inspire aujourd'hui la destinée de l'empire russe.



*Sermons de Mr. l'abbé de Cambacérès ,
prédicateur du Roi , chanoine & ar-
chidiacre de l'église de Montpellier. A
Paris , chez Mérigot , à Liege chez Le-
marié. 1781. 3 vol. in-12. Prix 7 liv. 10
sols br.*

DAns un discours préliminaire , l'auteur entreprend de prouver que la multitude de sermons qui servent à l'instruction du peuple chrétien , n'est point une raison de supprimer les siens , & de leur refuser le jour de l'impression ; que l'éloquence de la chaire est susceptible pour le moins d'autant de diversité que tout autre genre d'élocution ; & que les sermons qui sont particulièrement dirigés contre les désordres de ce siècle , ont un caractère qui les distingue suffisamment pour être lus avec fruit , même après tous les autres. Non-seulement je ne contredirai point ces assertions que je trouve très-raisonnables , mais je crois que tout lecteur attentif en conviendra à la première lecture. Voici un passage qui s'est offert à moi à l'ouverture du livre. " Voilà vos auteurs , & sur quoi vous vous fondez pour nous reprocher notre crédulité , notre superstition , de n'oser voir & penser que d'après autrui : c'est - à - dire , qu'au lieu que nous n'en croïons qu'à

des autorités respectables , à une tradition aussi ancienne que le monde , à des hommes vertueux dont on ne peut récuser le témoignage , & qui ne nous disent que ce qu'ils ont vu & examiné , ce qui s'est fait à la vue de tout un monde en état de les contredire ; vous , au contraire , n'en croiez qu'à des hommes livrés à toutes leurs passions , démentis par tout l'univers , qui ne vous disent que ce qu'ils ont imaginé , & ce que personne n'a encore ni vu ni compris. Or , crédulité pour crédulité , décidez encore laquelle l'emporte , & de nous deux quel est le peuple ? Mais je me trompe peut-être , & vous êtes un de ces hommes à talens , distingué dans son siècle par les connoissances , & dont le nom seul peut servir d'époque dans l'histoire des lettres. Le dirai-je ? Peut-être votre état seul annonce vos lumieres ; car , ô mon Dieu ! notre siècle a vu des scandales nouveaux , & les enfans d'Héli faire blasphémer votre nom dans Israël. Je vous suppose donc aussi éclairé que vous le prétendez , votre système en est-il moins l'ouvrage des autres ; & dans toutes ces opinions dont vous faites trophée de vanité , nous montreriez-vous bien celle qui vous appartient , & dont vous ne devez la découverte qu'à vous seul ? Qu'avez-vous enfin dans votre façon de penser qui soit à vous ? Quoi ? votre morale sur les plaisirs de la vie présente qu'il faut goûter , dites-vous , sans inquiétude de l'avenir ? je la trouve dans les siècles les plus reculés ; & les Sadducéens

15. *Mai* 1782.

91

ducéens dans l'Evangile ; les impies dans les livres de la Sagesse , qu'on peut regarder comme les peres des incrédules , n'attaquoient , comme vous , que l'immortalité de l'ame ; jouissons du présent , disoient-ils , couronnons-nous de fleurs & ne pensons point à l'avenir ; mangeons & buvons , nous mourrons demain. Et par-là , vous voilà avec tout votre orgueil le disciple de ce qu'il y a eu de plus vil & de plus méprisable dans le judaïsme. Quoi encore ? &c. ,

Le passage suivant est également plein de grandes & sensibles vérités. C'est une démonstration pratique du christianisme , une preuve de fait , tirée de la conduite & de la manière de penser la plus décidée de ses plus ardens adversaires , qui constate admirablement les rapports intimes de cette religion divine avec le bonheur de l'homme , avec la sécurité & la durée de la société humaine. “ Que seroit-ce qu'une opinion , une religion où l'on n'auroit de confiance qu'en ceux qui ne l'ont point embrassée , & où l'on ne se défieroit que de ceux qui la suivent : ne seroit-ce pas en faire le désaveu le plus authentique ? Or , vous-même , tout incrédule de bonne foi que vous croiez être , dites-nous donc ; voudriez - vous voir votre maison & vos affaires entre les mains des personnes qui n'auroient que vos principes & votre religion ? Vous croiriez-vous bien en sûreté avec des serviteurs qui penseroient comme vous , que tout est indifférent à Dieu , & par qui aimeriez-vous mieux être servi , par

un impie ou par un bon chrétien ? Disons tout, si l'on vous proposoit pour être unie avec vous d'un lien indissoluble, une personne qui fît profession de croire & de penser comme vous, qui n'eût que vos principes & vos mœurs, vous croiriez-vous bien assuré de sa conduite ? fût-elle une héroïne en philosophie & en force d'esprit, en voudriez-vous encore à ce prix ? Que dis-je ? fût-elle seulement soupçonnée de penser comme vous, elle seroit perdue même dans votre esprit. La plus chrétienne est toujours celle qui convient le mieux ; on s'applaudit de l'avoir trouvée, & le plus incrédule se croiroit déshonoré de se voir uni à une personne qui lui ressembloit. Et ce même raisonnement, à combien d'autres sujets ne pourrions-nous pas l'appliquer ? car si vous y prenez garde, tels sont les incrédules presque dans toutes les circonstances de la vie : leur donne-t-on des maîtres, ils les souhaitent bons chrétiens, afin que leur gouvernement soit juste : ont-ils des procès, ils ne voudroient point voir leur cause, à moins qu'elle ne fût injuste, entre les mains d'impies comme eux, & ils veulent des juges qui aient le désintéressement & la probité chrétienne : ont-ils un dépôt à confier, ils le remettent de préférence à un homme chrétien & vertueux : ont-ils des conseils à demander, ils préfèrent toujours les lumières d'un homme sage & vertueux. En un mot, leur honneur, leur intérêt, leur vie & leurs biens, ils ne les croient en sûreté que dans les mains de la religion, & ils se fient à tout, excepté à leurs semblables. „

Nouvelles vies des Saints, abrégées & destinées à l'usage de la jeunesse. A Liege, chez J. F. Bassompierre, & à Luxembourg chez l'imp. du Journ. 1781. 1 vol. in-8°. Prix 3 liv. 3 f. br.

Cette petite légende est très-bien faite. La notice des vertus de chaque Saint est suffisante pour édifier & pour laisser une impression salutaire; la courte réflexion que le rédacteur y ajoute en forme d'epiphoneme, est parfaitement assortie à la nature du récit, & assure en quelque sorte le bon effet qu'on doit en attendre. Voici les vues qui ont animé & dirigé l'auteur de cette utile compilation, vues qui tirent un nouveau prix des circonstances malheureuses où se trouve l'éducation des enfans par rapport à la religion. "C'est une vérité dont tous les Chrétiens conviennent, que les instructions sur la religion sont la partie la plus essentielle de l'éducation de la jeunesse. Voilà pourquoi les bons maîtres ne se contentent pas d'instruire leurs disciples dans les sciences qui sont l'objet des études; ils ne se bornent pas à former en eux l'honnête homme, l'homme de probité, ils se font aussi un devoir capital de former en eux l'homme chrétien. Delà vient que dans tous les lieux où l'on élève la jeunesse, on fait apprendre le catéchisme aux enfans, & qu'on leur explique les vérités de la foi. Delà vient qu'on leur fait apprendre l'Evangile de chaque dimanche, & qu'un maître

en tire des sujets de réflexion pour les instruire des règles de la morale chrétienne. Mais comme ces instructions ne se font qu'en certains jours, des personnes expérimentées dans l'éducation des jeunes gens, & zélées pour leur avancement dans la vertu, ont cru qu'il seroit bon d'introduire une lecture de piété pour tous les jours de l'année, disposée de manière, que les maîtres seroient en état de la faire faire à leurs disciples, sans interrompre l'ordre de leurs devoirs, ni sans en surcharger la tâche. Une vie des Saints fort abrégée, suivie d'une courte réflexion, nous a paru un moyen très-propre pour être le sujet de cette lecture: car 1^o. tout ce qui est récit & histoire, ne peut que réveiller l'attention des jeunes gens. 2^o. Comme la vie d'un Saint est un objet d'édification, cette lecture excite naturellement des sentimens d'admiration sur la vie sainte qu'ont menée ces grands serviteurs de Dieu, & elle peut faire naître des mouvemens de piété dans le cœur des enfans. 3^o. Le peu d'étendue que nous avons donné à ces vies, qui ne sont souvent que d'une seule page ou d'une page & demie, ne sauroit laisser l'attention des esprits les plus légers. Elles sont, en effet, beaucoup plus courtes que celles qui ont été faites à l'usage des familles chrétiennes. Ces dernières, quoique contenues en un seul volume, & très-estimables en elles-mêmes, forment une lecture un peu trop longue pour la jeunesse, & sont imprimées d'un caractère dont la pe-

titeille

titeffe peut nuire à la vue de bien des fujets ; celles-ci , au contraire , ne peuvent que lui être favorables. C'est fur ces divers motifs que nous nous flattons qu'elles feront accueillies , non-feulement dans les éducations domeftiques , mais encore dans les colleges , dans les pensions , dans les couvents où l'on élève des jeunes perfonnes du fexe ; enfin , dans tous les lieux où l'on forme la jeunefse. ,

Questiones annui Concursûs Mechlinienfis ,
 unâ cum refponfionibus , ab anno 1745 ,
 ufque ad annum 1781 incluſivè. Editio
 nova , emendata. Mechlinii , apud Hanich
 1781. 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 15. broch.
Se trouve chez l'imprimeur du journal.

Quelle excellente inſtitution que celle du concours pour la nomination aux cures ! Où trouver un moyen plus propre à nourrir parmi les eccléſiaſtiques le goût de l'application & des études afforties à leur état ? Si cet uſage étoit général , le pauvre peuple chrétien cefſeroit enfin d'être expoſé à devenir la victime de l'ignorance , & dès-lors de l'inconduite des pasteurs que des vues humaines & intéreſſées déſignent ſi ſouvent pour cette grande fonction. Le choix de ces queſtions montre pour l'ordinaire la ſageſſe & le diſcernement des hommes zélés qui ſont employés dans l'adminiſtration du premier diocèſe des Pais-bas. L'éditèur obſerve que la manière dont ſe font

quelquefois ces *examen ad ordinandos vel promovendos*, il est très-possible qu'avec une ignorance profonde on réussisse à obtenir la préférence sur des gens beaucoup mieux instruits; parce que les questions ne roulant que sur une seule matière, il peut se faire qu'un candidat ignorant dans tout le reste, se soit instruit par hasard ou par caprice dans cette partie. Pour obvier à cet inconvénient, on a tellement multiplié & varié les questions, d'abord sur les saintes Écritures, ensuite sur la théologie, qu'il n'est pas possible d'y satisfaire pleinement sans être sérieusement occupé de l'ensemble de ces deux très-vastes sciences.

Il est aisé de comprendre que la publicité de ces questions ne peut être utile à ceux qui se présentent au concours, qu'autant qu'elle les met au fait de la manière dont on y propose les demandes, & de celle qu'il faut observer dans les réponses. Car il est très inutile d'espérer que sachant ces questions on pourra heureusement rencontrer celles qui seront proposées dans la suite. Cette idée qui pourroit fort bien venir à l'esprit de quelques jeunes gens (a), ne doit point être

(a) Je me l'imagine d'autant plus volontiers que dans deux ans on a fait quatre éditions de ces *Questions*. C'est ici la meilleure, comme l'éditeur le prouve amplement dans la préface. Il y a cependant encore quelques incorrections. P. ex. je lis à la p. 152, *Com-miserunt multa homicidia multorum*.

accueillie s'ils veulent paroître avec avantage dans le concours.



Manœuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie , & l'attaquer avec succès. Par le chevalier Duteil , major du régiment de Toul , du corps - royal de l'artillerie. A Metz , chez Jean-Baptiste Collignon ; & à Luxembourg , chez l'imprimeur du journal 1782. 1 vol. in-8°.

C'est une question bien importante qui intéresse & partage le militaire en Europe, de savoir si l'infanterie, en rase campagne, peut résister à la cavalerie; les deux armes prétendent avoir gain de cause, & l'expérience si décisive en faits militaires, ne résout point la question, puisque chaque partie a droit de s'en appuyer, & que l'on voit dans les annales anciennes & modernes, l'infanterie & la cavalerie triomphante tour à tour l'une de l'autre. L'auteur ne se flatte pas de décider cette controverse; mais l'ayant méditée long-tems, il a cru devoir exposer ses réflexions, que les tacticiens liront avec plaisir & avec fruit.





Les trois siècles de la littérature française.

A Paris chez Moutard, à Liege chez Lemarié 1781. Prix 12 liv. rel.

* 1 Déc.
779. P.471.

LA rapidité avec laquelle les éditions de cet ouvrage se succèdent * est un gage non équivoque de l'approbation que la saine partie du public continue à lui donner, en dépit des clameurs de la médiocrité & des petits moyens de la secte calomniate & persécutante. Quoique cette cinquième édition ait le même nombre de volumes que la précédente, elle est augmentée d'un grand nombre d'articles, tant d'écrivains morts depuis peu, que de littérateurs vivans. On y trouve celui de l'auteur, qui est d'un laconisme remarquable " Ceux qui désireront „ des éclaircissémens sur le personnel de cet „ auteur „ pourront consulter les articles „ *Condorcet*, *Helvetius*, *Liger*, *Lacombe*, „ *Palissot*, *Robé*, &c „. Or dans les articles indiqués on trouve une partie des horreurs que l'honnête & modérée philosophie a adressées à Mr. S. — Il y a quelques articles qui sont restés parfaitement les mêmes, & qui auroient dû être retouchés. P. ex. Mr. S. ne peut encore se résoudre à croire que *l'Histoire philosophique* soit l'ouvrage de l'abbé Raynal. Cependant aujourd'hui il est absolument impossible d'en douter, & c'est mettre la charité en contraste avec l'évidence

15. Mai 1782. 99

que de former encore quelque difficulté là-dessus *.

* 1 Déc.

Je dois répéter ici ce que j'ai déjà observé 1779. p. 475. ailleurs **. La manière de voir de M^r. S. n'est pas toujours parfaitement uniforme & conséquente, P. ex. à l'article Robinet il met une grande différence entre le jugement qu'il porte de l'*Encyclopédie* & du *Dictionnaire universel des sciences*. Dans celle-là il ne trouve que du charlatanisme, & celui-ci offre, dit-il, un grand nombre d'articles intéressans, qui prouvent que le compilateur a le mérite de distinguer les bonnes choses dans les productions d'autrui. Il est néanmoins bien prouvé qu'il y a autant de confusion, de contradiction, de bonnes & de très-mauvaises choses dans la dernière de ces compilations que dans la première. V. le J. du 15 Fév. 1778. p. 237. — 15 Déc. 1778, p. 560.

** Ibid. pag. 483.



Lettre à l'auteur du Journal.

LE vaste champ où M^r. Bergier vient de déployer son érudition & son éloquence, est trop intéressant pour en sortir si-tôt, permettez-moi que je vous y retienne encore un moment. Lorsqu'on voyage en poste, on ne peut voir les objets que superficiellement. Vous croiez avoir vu à la lettre renaitre la plaie d'Egypte; des insectes prodigieusement multipliés, qui mordent & rongent tout ce qui amorce leurs dents destructives. La rapidité de votre course vous

* 1 Avril 1782. p. 502.

fait confondre les objets : les insectes de la Nubie littéraire & irrélégieuse ne sont point les mêmes que ceux que vous avez vus en Egypte.

1^o. Les sauterelles d'Egypte dévoroient tout ce qu'il y avoit de verdure dans ce païs, elles rongeoient les arbres & tout ce qui donnoit un air de vie & de fécondité aux campagnes (a). Les philosophes font tout le contraire. Ils font, je l'avoue, de vraies sauterelles, qui sans savoir à quoi s'en tenir, sautillent continuellement d'une inconséquence à l'autre; mais réfléchissez, M^r, que les sauterelles philosophiques ne nuisent point à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui est verd, ni à tout ce qui est arbre, & qu'elles s'attachent seulement aux hommes qui n'ont point le signe de Dieu sur leur front (b). Bien loin de vouloir nuire aux biens de la terre, elles s'en font les intendans, les économes, les proviseurs; elles font un triage utile & précieux *. Les gens de bien ne souffrent aucun mal réel de la part des philosophes, il n'y a que le bétail humain (*humanum pecus*) qui en est la dupe.

* 15 Sept.
781. p. 94.

2^o. Les

(a) *Operueruntque universam superficiem terræ, vastantes omnia. Devorata est igitur herba terræ, & quicquid pomum in arboribus fuit, quæ grando dimiserat. Nihilque omnino virens relictum est in lignis & in herbis terræ in cuncta Egypto.* Exod. 10. 15.

(b) *Et præceptum est illis ne laderent fenum terræ, neque omne viride, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis.* Apoc. 9. 4.

2°. Les insectes d'Egypte tourmentoient les hommes jusqu'à les faire mourir (*illos enim locustarum & muscarum occiderunt morsus. Sap. 16*). Autre différence : car il est absolument défendu aux philosophes de faire mourir les hommes ; ces êtres menteurs ont beaucoup écrit pour en faire des bêtes , sans pouvoir réussir dans le grand œuvre de la mortalité de l'ame ; tout ce qu'ils peuvent faire , c'est de couler un poison secret dans les entrailles de leurs lecteurs , qui leur fait souffrir tout le tems de cette vie passagere , de cruelles agitations , sans jamais pouvoir les convaincre qu'ils sont réellement des bêtes pensantes (a). Il est cependant vrai que la piqure de ce ver rongeur & de ce scorpion philosophique est beaucoup plus insupportable que la mort elle-même ; car les malheureuses victimes de la séduction cherchent la mort qu'elles ne peuvent trouver ; elles desirent de mourir , mais la mort fuit devant elles. (b)

Vous voiez donc , M^r, que nos sauterelles different de beaucoup de celles d'Egypte , & qu'elles ressembtent plutôt à celles de l'isle de Pathmos , si elles ne les sont pas réellement ; rappelez-vous en la figure.

Nos insectes sautillans sont rangés en

(a) *Datum est illis ne occiderent eos , sed ut cruciarent eos mensibus quinque , & cruciatus eorum ut cruciatus scorpionis cum percutit hominem.* N. 5.

(b) *Et in diebus illis querent homines mortem , & non invenient eam , & desiderabunt mori , & fugiet mors ab eis.* N. 6.

bataille pour attaquer la décence, l'ordre & la vérité; ils veulent arracher la tiare au Pontife & la couronne aux Rois; ils invitent ouvertement à les massacrer; & en voulant rendre les hommes égaux, ils les amusent par des singeries, & se mettent sur la tête des couronnes de similor. (a)

Pour augmenter leur troupe, nos sauto-relles prennent la figure humaine. Nos philosophes ne font que prêcher la bienfaisance, l'humanité, &c, on dirait qu'ils y vont tout de bon; mais à leurs cheveux de femmes, on voit qu'ils n'ont de l'homme que le masque. Malheur à quiconque a à faire avec ces efféminés-là! Ils ont des dents comme des dents de lion (b); ils pileroient dans un mortier tous ceux qu'ils ont intérêt de piler *.

* 15 Déc.
282. p. 589.

C'est en vain que les ministres de la vérité ont essayé de faire entrer un rayon de lumière dans leurs âmes, ces endurcis ont des cuirasses comme des cuirasses de fer; ils ne cherchent qu'à se faire un nom; c'est pour cela qu'on entend par-tout le bruit de leurs ailes; il n'y a point de postillon, point de messager qu'ils n'aient chargé des écrits,

(a) *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium, & super capita earum tanquam coronæ similes auro. v. 7.*

(b) *Et facies earum tanquam facies hominum. v. 7. Et habebant capillos sicut capillos mulierum, & dentes earum sicut dentes leonum erant. v. 8.*

dont ils se servent , comme les oiseaux de leurs ailes , pour voltiger jusqu'au bout de la terre , toujours pour déclarer la guerre à l'Eternel. (a)

Mais voici la partie la plus funeste de ces étranges animaux. “ *Ils ont des queues comme des queues de scorpion ; ils ont un aiguillon , dont la piqure , comme le remarque Tertulien , pénètre d'abord dans les entrailles , fait appesantir les sens , & glacer le sang , empêche les esprits d'animer les chairs , produit un dégoût étrange & une continuelle envie de vomir .* On perd , en lisant leurs livres , le goût de la vérité & de la religion ; l'estomac en devient si foible , qu'il rejette toute la nourriture solide , qu'on lui avoit donnée , & l'homme finit ainsi le reste de ses jours dans l'aversion de tout ce qui pourroit le guérir & le sustenter . . . De plus , l'impiété & les excès de tout genre qui en sont le fruit naturel , produisent ce dégoût létifère , cette satiété , cet ennui plus odieux que la mort , qui conduit au suicide , devenu la grande ressource de nos Sages. Voilà l'effet de la piqure fatale de l'aiguillon dont sont armées ces queues de scorpions. (b)

Enfin nos sauterelles sont conduites par

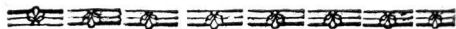
(a) Et habebant loricas sicut loricas ferreas , & vox alarum earum sicut vox currum equorum multorum currentium in bellum. v. 9.

(b) Et habebant caudas similes scorpionum , & aculei erant in caudis earum ; & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque. v. 10.

l'ange de l'abyme, dont le nom est EXTERMINATEUR. Les philosophes ne savent que détruire ; ils s'efforcent d'abattre l'auguste édifice de la foi, toutes les vérités religieuses sont l'objet de leur rage dévastatrice. Mais établir, mais mettre quelque chose à la place de ces respectables ruines, c'est de quoi ils ne s'avisent pas, & de quoi ils s'aviferoient en vain. Le génie qui préside à leurs travaux, peut bien ouvrir l'abyme, mais il ne peut le refermer ; il *extermine*, mais il ne produit rien. (a)

Permettez donc, M^r, que je vous prie d'examiner les objets plus attentivement, pour en faire un récit plus fidele. Imitez la liberté que j'ai prise à votre égard, faites de tout ceci ce que vous jugerez à propos ; corrigez mes fautes, car je suis Flamand ; détournez les yeux de la chétiveté de mon papier, je n'en avois point d'autre ; & ne révélez point le nom de votre très-humble & très-obéissant serviteur, J. A. S. C. de M. près d'A. „

(a) *Et habebant super se regere angelum abyssi... latinè habens nomen EXTERMINANS. v. 11.*



DEpuis que les Encyclopédistes les plus fervens ont reconnu que l'objet de leur culte n'étoit qu'un cahos informe (a), ils

(a) Jugement des chefs même de cette massive compilation, 1. Oct. 1779. p. 180, & autres J. cités *ibid.*

se font avisés de le débrouiller à un certain point, en plaçant les matieres dans un ordre un peu plus raisonné que celui de l'alphabet; & promettent (comme font constamment en pareilles circonstances, tous les compilateurs, éditeurs, imprimeurs, colporteurs &c) de donner un ouvrage incomparable, unique, inaccessible à quiconque n'auroit pas les lumieres exclusives des Savans qui redigent celui qu'il s'agit de vendre pour le présent. Or les nouveaux rédacteurs en s'élevant sur les ruines des anciens, semblent se parer néanmoins de leurs noms & produire leur ouvrage sous les auspices de ceux même, dont il prouve & constate l'ineptie. Ce genre de contradiction a donné lieu à une lettre insérée dans les *affiches & annonces*, & conçue en ces termes. *Il y a plus d'un an, Monsieur, que j'ai entendu dire qu'on travailloit à une nouvelle Encyclopédie; & je l'appris avec beaucoup de plaisir. Il est en effet bien intéressant d'avoir enfin une source pure où l'on puisse aller puiser en assurance: car certainement cette nouvelle Encyclopédie ne renfermera ni les mensonges & les exagérations, ni les grosses erreurs qui défigurent l'ancienne* (a). On

(a) Par exemple, des noms de *livres* pour des *villes*, des *montagnes* pour des *hommes*, ou autres choses semblables; sans parler des anachronismes, erreurs de géographie, &c. &c.

doit donc une très-grande reconnoissance aux hommes estimables qui se chargent d'un pareil travail. Mais l'on se propose, m'a-t-on en même tems ajouté, de mettre à la tête de cette nouvelle Encyclopédie les portraits de deux Messieurs qui ont été les principaux coopérateurs de l'ancienne. En vérité, si cela est vrai, il y a des choses qui ne se conçoivent pas. Est-ce une ironie ou un hommage sincere ? Est-ce une insulte ou un témoignage de respect ? Si c'est un hommage, à qui le rend-on, & quels hommes va-t-on choisir ? Encore une fois, il y a des choses qui ne se conçoivent pas. Notre âge est celui des ménagemens. Ce malheureux esprit a gagné par-tout. On ne veut déplaire à personne, & l'on déplaît à tous ; on veut ménager tout le monde, & l'on gâte tout, on perd tout. On ne fait plus aujourd'hui distinguer

&c. &c. Je citerai une de ces bévues que je trouve dans une note de mon itinéraire de Hongrie, & qui a réellement quelque chose de plaissant. Tout le monde connoît la ville de Cinq-Eglises, *quinque Ecclesie*, que les Hongrois appellent *Pécs* ; c'est une des plus considérables du royaume, située si agréablement que le grand Soliman en avoit fait ses délices. Cette ville épiscopale a eu entr'autres évêques célèbres un Janus Pannonius (Jean le Hongrois). Or ce *Janus Pannonius* a tellement scandalisé les Encyclopédistes, saintement déclarés contre la pluralité des bénéfices, qu'à l'article *Evêché*, ils n'ont pu s'empêcher de s'écrier dans l'amertume de leur zèle : *Et quant à la pluralité des évêchés, Janus Pannonius étoit à son décès, évêque de Cinq Eglises*

1. Mai 1782.

107

une inflexible dureté d'une sage & salutaire
sévérité. Il semble que les ames n'aient plus
de vigueur. On ne voit plus que timidité :
tout se ressent des glaces de la vieillesse : & la
foiblesse est regardée comme une vertu (a).
Mais pour en revenir à mon objet : voici
ce que je dirois aux auteurs de la nouvelle
Encyclopédie. " L'ouvrage que vous entre-
" prenez vous appartient. Ceux qui avant
" vous, ont fait la même entreprise, ne
" nous ont donné qu'un tout informe,
" incohérent, mal digéré, un reper-
" toire d'erreurs en tout genre. L'ouvrage
" pouvoit être moins mauvais : mais jamais
" il n'eût pu être parfait, parce que le plan
" lui-même étoit défectueux. Si donc le vôtre
" est bon & digne des regards de la posté-
" rité, il est à vous, il vous appartient ;

1 Déc.

1780. p. 491.

— 15 Mars

1782. p. 459.

(a) On comprendra difficilement comment
dans un tel état des choses, Mr. l'abbé Bergier
s'est engagé, comme le *prospectus* l'annonce,
à fournir à cette incohérente compilation
tant de fois anathématisée & vilipendée par ses
progéniteurs même, la partie théologique. Je
suis bien persuadé que ce n'est pas dans le
dessein de multiplier ces sortes de conniver-
ces dont nous avons vu quelques exemples (1)
le dern. J. p. 33 ; mais je ne puis me défendre de
quelque étonnement, en voyant l'illustre apolo-
giste de la religion, se placer volontairement
dans la très-embarrassante situation de cette gra-
ve matrone, qu'Horace plaignoit de devoir se
montrer au grand jour dans une société propre
à faire rougir :

Ut festis matrona moveri iusta diebus ;

Intererit Satyris paulum pudibunda protervis.

„ & vous n'en devez partager la gloire
 „ avec personne „. Mais , diront-ils , nous
 conserverons le discours préliminaire & plu-
 sieurs articles qui sont bien faits. “ Soit :
 „ conservez ce qui est bon. Ayez soin seu-
 „ lement d'avertir que tel article est de
 „ l'ancienne Encyclopédie , & alors vous
 „ avez fait tout ce que la délicatesse &
 „ l'équité exigeoient de vous : vous vous êtes
 „ acquittés. Mais point d'honneurs ridicules
 „ qui ne servent qu'à augmenter la vanité
 „ de ceux qui les reçoivent & à déshonorer
 „ ceux qui les rendent. Prenez-y garde :
 „ tout le monde ne voit pas votre travail
 „ du même œil. Les uns (& vous devinez
 „ qui) en sont indignés : les autres s'en ré-
 „ jouissent. Quoi que vous fassiez , les pre-
 „ miers ne vous pardonneront jamais votre
 „ témérité : vous ambitionnez infailliblement
 „ le suffrage des seconds. Ainsi vous ne
 „ pourriez éviter la haine des uns & le
 „ mépris des autres , & vous vous couvririez
 „ d'un éternel ridicule „. Je suis , &c. PIERRE.
 Paris ce 1^{er}. Mars 1782.



* Prix proposé par le college royal des médecins
 de Nancy, sur les eaux potables.

DANS l'ordre des agens physiques , géné-
 raux ou communs , qui influent sur la
 fanté des hommes , les eaux douces potables ,
 ont mérité , de tout tems , une attention par-
 ticulière de la part des médecins. Les moder-
 nes ont ajouté peu de chose à ce qu'en avoient
 dit les anciens ; presque tous , depuis Hippo-
 crate ,

erate, se sont copiés sur cet objet, soit dans leurs ouvrages diététiques, soit dans leurs traités, aujourd'hui très-multipliés, de *aëre, locis & aquis*.

On sent bien qu'une telle tradition successive de connoissances, presque purement rationnelles, sur les qualités génériques des eaux, ne suffit pas, non plus que l'observation purement empirique & souvent isolée, de leurs effets particuliers, pour former cette partie de l'art; il faut encore une étude pratique, éclairée par la chimie, & spécialement fondée, à ces deux égards, sur la comparaison faite en grand, des différentes eaux potables, dans les différens pays, & relativement aux divers foiers de leur filtration, de leur écoulement, de leur stagnation, &c.

Cette étude pourroit fournir une des branches les plus importantes de la chimie diététique. Il existe déjà quelques recherches faites selon cette double vue. On trouve dans le second volume de la société royale de médecine, un mémoire qui contient des observations & des expériences nouvelles sur les eaux potables en général, & qui trace en quelque sorte le plan des recherches ultérieures à faire sur cet objet, pour établir de plus en plus la distinction essentielle des eaux potables, saines & mal-saines. C'est l'auteur de ce mémoire (*Mr. Thouvenel*) qui a fourni au college royal, le sujet du concours qu'il propose, & le prix qui y est attaché. Il s'agit de résoudre les questions suivantes.

Première classe. Quelles sont, dans les eaux de neiges & de glaces, dans celles des sols craïeux & gypseux, les qualités qui constituent essentiellement leur insalubrité? Quels rapports & quelles différences y a-t-il entre ces quatre sortes d'eaux douces, relativement à leur composition chimique & à leurs effets diététiques? Pourquoi toutes les eaux qui contiennent de la craie ou du gypse; pourquoi toutes celles qui proviennent des neiges & des glaces fondues, ne sont-elles pas mal-saines? Pourquoi les deux premières, &

différentes, à plusieurs égards, des deux autres, produisent-elles des effets analogues?

Seconde classe. Quel est le degré de leur influence, ou commune ou relative, dans la production de certaines maladies populaires ou endémiques, & notamment des gouteuses, écrouelleuses & rachitiques? Cette influence existe-t-elle aussi pour la classe des affections calculeuses & gouteuses? Peut-on découvrir par-là quelque analogie, quelque dépendance, entre les altérations du système glanduleux, lymphatique, & celles du système osseux & articulaire? L'impression malfaisante de ces différentes eaux potables, s'exerce-t-elle dans le travail de la chilification, ou bien dans celui des sécrétions, soit muqueuses & nutritives, soit terreuses & excrémentitielles?

Comme il est difficile que les Savans qui voudront s'appliquer à ce concours intéressant, se trouvent à portée d'examiner les différentes espèces d'eaux désignées, & d'en observer les effets sur le peuple, on admettra les mémoires qui ne traiteront que d'une seule espèce d'eau, ou de plusieurs dans le même continent. On distribuera autant de médailles, de la valeur de cent écus chacune, qu'il y aura d'ouvrages dignes de les obtenir, au jugement des commissaires nommés par le college royal. Ces mémoires seront adressés, francs de port, suivant les usages ordinaires des concours académiques, à Mr. Harnant, président du college royal des médecins, à Nancy. On demande qu'ils soient rendus pour le premier de Mai 1784; & le prix sera proclamé à la rentrée de la saint Martin suivante.

Le mot du dernier Logogriphe est *Filou*, où l'on trouve *fil*, *if*, *fou*, *oi*, *oui*, *fi*, *ouf*, *loi*, *foi*.

C *Ing voyelles, une consonne
Forment mon nom;
Et je porte sur ma personne
De quoi l'écrire sans crainte.*



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 5 Avril.*) Le nouvel hospodar de Valachie fut revêtu du cafetan, le 26 du mois dernier, par le Grand-Seigneur ; & il reçut le 4 de celui-ci, les deux queues qui déterminent son rang. Ces deux cérémonies se sont faites avec la solennité accoutumée. Celle de son départ aura lieu, à ce que l'on croit, le 18 de ce mois, avec la pompe ordinaire : il lui hâtera sans doute autant qu'il lui sera possible, car d'ici là, il est obligé de payer journellement un tribut extraordinaire de 500 piastres.

Le capitan-bacha est rétabli d'une maladie dangereuse qui a causé des inquiétudes à notre cour, qui le regarde avec raison comme le plus grand amiral que la Porte ait jamais eu. Ses richesses sont très-considérables : c'est peut-être le seul général au service de S. H., qui soit véritablement redouté.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 10 Avril.*) L'Impératrice, assise sur le trône, entourée de plusieurs Seigneurs & Dames de la cour, a

II. Part.

H

accordé une audience publique à l'envoïé du Kan des Tartares de la Crimée, qui prononça le discours suivant, dont lecture fut ensuite faite en langue russe.

Très-Sérénissime, très-invincible, très-grande Impératrice.

“ Sa Sérénité le Kan des Tartares & tous les Tartares, ses sujets, n'oublient point & n'oublieront jamais qu'ils vous doivent, grande Impératrice, le bonheur éminent d'appartenir à un Prince souverain & d'être par-là soumis à une autorité libre : ce bonheur est votre ouvrage. Mais, comme l'étendue & la durée de ce bonheur dépendent spécialement de la continuation de votre appui, grande Impératrice, le Kan, mon Prince, & toute la nation tartare vous expriment, par mon organe & par cet écrit, (*il remit alors une lettre du Kan à S. M.*) leur vive gratitude par rapport aux bienfaits, dont vous les avez honorés & vous supplient de continuer de les mettre à l'avenir sous le bouclier puissant de votre protection. Je m'estime heureux, grande Impératrice, d'avoir été choisi par mon Prince pour vous rendre, en ce jour, ses justes sentimens & ceux de la nation tartare, & me jette très-respectueusement aux pieds de Votre Majesté impériale. ”

Son Exc. M^r. le vice-chancelier, qui avoit reçu la lettre du Kan des Tartares à l'Impératrice, répondit alors, au nom de Sa Majesté.

“ L'Impératrice reçoit avec une grande satisfaction les expressions de la reconnaissance du Kan des Tartares & de tous les Tartares ses sujets, pour l'indépendance que S. M. leur a procurée, laquelle indépendance est confirmée à jamais par un traité de la Russie avec la Porte - ottomane. Ils peuvent compter sur la continuation de sa bienveillance & sur son

15. Mai 1782.

113

ferme appui. Mr. l'ambassadeur peut s'assurer aussi de la protection de Sa Majesté Impériale.

Le résident du Roi de Dannemarck a reçu depuis peu de jours un courier de sa cour, qui lui a apporté un plein-pouvoir, pour négocier ici un traité d'amitié & de commerce, suivant le plan qui lui a été fourni par sa cour, & dont on ignore les particularités. On prétend néanmoins savoir que la cour de Dannemarck y renouvelle son ancien projet d'établir à Coppenhague un dépôt de productions russes.

POLOGNE.

VARSOVIE (le 15 Avril.) La commission royale, qui avoit été envoyée à Cracovie, pour prendre connoissance de l'état où pourroit se trouver l'évêque du dit endroit, est revenue en cette ville, & il paroît par le rapport qu'elle a fait au conseil-permanent, que le prélat ne jouit pas pleinement de sa raison. Sur ce rapport le conseil-permanent a établi, par un décret signé le 9 Avril, des curateurs pour la personne & les biens de M^r. Soltyk, tous pris dans sa famille; savoir, M^r. Malachowski, palatin de Cracovie; M^r. Soltyk, palatin de Sendomir; M^r. Kzeremsky, garde-du-sceau de la couronne; & le chanoine Soltyk. L'évêque de Plocko, frere du Roi & coadjuteur de Cracovie, a pris l'administration du spirituel. Comme quelques-uns des chanoines paroissent avoir été trop violens dans leurs procédés

contre l'évêque, l'avis de la commission est d'en déporter quelques-uns & de condamner les autres à passer six mois en retraite: mais ce jugement n'a pas encore la confirmation & l'approbation du conseil-permanent. L'on craint que les terres de l'évêque & du chapitre, situées sur le territoire actuellement autrichien, & que l'Empereur a fait mettre en séquestre, dès qu'il a été informé de cette affaire, ne soient perdues pour ce royaume. Cette démarche de Sa Majesté Impériale prouve qu'elle n'est pas persuadée de l'équité de la conduite tenue à l'égard du comte de Soltyk.

Pour compléter le corps de la garde noble polonoise, établie à Vienne au nouvel an, pour le service de l'Empereur des Romains, on leve encore 28 gardes surnuméraires, un dans chaque district du royaume de Gallicie. Entre autres qualités qu'on exige d'eux, c'est qu'ils soient d'une bonne famille, âgés tout au plus de 18 ans, bien faits, ayant au moins 5 pieds 4 pouces. En attendant qu'il y ait des places vacantes dans le corps de la garde noble, ils serviront comme cadets dans les régimens autrichiens. Plusieurs de nos magnats sont en route pour Vienne.

ESPAGNE

MADRID (le 15 Avril.) M^r. le duc de Crillon est arrivé ici le 7 & s'est rendu aussitôt au château d'Aranjuez où étoit la

15. Mai 1782.

115

our. Dès qu'il eut eu l'honneur de baiser la main du Roi, S. M. lui parla ainsi: Je vous ai fait capitaine-général de mes armées en vous donnant un grade militaire comme à tous les autres officiers militaires qui m'ont bien servi; mais je me suis réservé le plaisir de vous dire moi-même que je vous fais Grand du royaume. C'est une vieille dette de mes ancêtres envers les vôtres pour les bons services qu'ils leur ont rendus, & une vraie satisfaction pour moi de les paier, en considération de ceux que vous venez de me rendre.

Parmi le grand nombre de projets qu'on a présentés à la cour depuis 15 ans pour le siège de Gibraltar, on en avoit distingué 4; celui de M^r. de Valliere, lieutenant-général au service de S. M. T. C; celui de M^r. Gautier, constructeur à Cadix; un 3^e. du directeur du génie; & le 4^e. de l'ingénieur en chef du camp de St. Roch. M^r. d'Arçon est venu en donner un 5^e, qu'on paroît avoir adopté, parce que, composé d'après les 4 autres, il réunit tous les avantages, qu'ils présentent séparément. Mais M^r. le duc de Crillon a fait aussi un plan d'après ses propres idées & sa façon de voir. Ainsi nous sommes encore en suspens, lequel de tous ces projets mérite la préférence. M^r. d'Arçon est ici depuis 15 jours: il plaidera sa cause dans un conseil de ministres & de généraux, qui aura lieu à cet effet. Le résultat ne peut pas être long-tems secret.

*Extrait d'une lettre du camp de St.
Roch, le 30 Mars.*

Nous sommes obligés comme les assiégés à travailler nuit & jour pour relever, ou réparer des batteries, & nous nous nuisons autant qu'il est possible jusqu'à ce jour, comme on doit bien le prévoir. Notre feu ayant causé de grands dommages, sur-tout à leurs batteries d'Ulisse, de la Princesse-Amélie, de la Reine-Anne &c, ils ont dû employer beaucoup de monde jusqu'à ce jour à leur réparation; ils ont réuni sous la direction des officiers du corps royal d'artillerie, à finir leurs travaux vers la batterie de St. Paschal; mais ce n'étoit pas sans peine, obligés de monter des munitions & des matériaux. Ils ont placé dans la baie des Remedes une nouvelle batterie, dont nous n'avons découvert le travail qu'avant'hier. Dans la nuit du 21, nous lancâmes sur la batterie d'Ulisse une quantité de grenades & de cartouches: aussi aperçûmes de leur camp une clarté qui annonçoit un incendie. — Dans la nuit du 23, une cartouche, ou une grenade de la forteresse mit le feu à la gauche de la batterie de St. Charles: mais quoique les flammes se fussent communiquées à l'épaulement de cette batterie, on parvint néanmoins, au moyen d'une coupure à arrêter le feu qui étoit presque tout éteint à 3 heures du matin, malgré celui que firent les ennemis pour éloigner tout secours. — Depuis le 15, le feu des assiégés nous a blessé un capitaine de grenadiers provinciaux de Siguenza, un sous-lieutenant des volontaires d'Arragon & un ingénieur en second: nous avons eu d'ailleurs trois soldats tués & 32 blessés, dont 10 le sont dangereusement. — Le 24 de ce mois à la pointe du jour, nous nous aperçûmes, que durant la nuit il étoit entré dans la place 7 frégates britanniques, dont 3 paroissoient être des frégates de guerre, l'une très-belle portant 36 à 40 canons, (l'Apollon de 36, frégate construite

à neuf), les deux autres de moindre rang. Quatre de ces bâtimens étoient de commerce; & l'un doit avoir été si endommagé, que les ennemis furent forcés de le décharger sur le champ. L'on dit que cette flottille avoit des troupes à bord; & il est naturel de croire, qu'elle a aussi amené des munitions de guerre & de bouche, dont on commençoit à manquer dans la place. — La même nuit du 23 au 24, le feu prit à l'épaulement attendant aux ouvrages, que les Anglois brûlerent à leur sortie du mois de Novembre dernier: On travailla onze heures à l'éteindre, mais inutilement. A la fin on fut obligé de suffoquer les flammes, en couvrant de sable les matériaux incendiés: mais ce moyen ne fut que passer; & le feu a reparu itérativement de dessous le monceau de sable; ce qui a fait juger aux ingénieurs & officiers de l'artillerie, qu'il valoit mieux abattre entièrement cet ouvrage & le reconstruire à neuf: mais le commandant n'a pu encore s'y déterminer. Un mineur a péri en cet incendie; & il y a eu de plus cette nuit-là deux soldats tués, l'un des gardes espagnoles, l'autre des gardes wallonnes, & un blessé de chacun de ces corps. — Le même matin du 24 nous vîmes plusieurs frégates espagnoles passer au Levant. Ce matin il est sorti de la place deux felouques pour parlementer, & de notre côté une barque. Nous étant rendus à cette occasion au lieu du débarquement au Ponte-Majorga, nous avons vu descendre de ces felouques un de nos lieutenans de vaisseau, nommé Don Francisco Nafio, un garde-marine, un contre-maître, & quelques matelots, qu'une des frégates angloises avoit conduits à Gibraltar: ils avoient été faits prisonniers sur notre frégate, la Sta. Catalina, qui ne s'étoit rendue qu'après avoir été maltraitée au point, que les ennemis ont été obligés de la brûler: vingt-cinq à 30 hommes de son équipage ont été tués dans le combat. Don Michel Tacon, commandant de cette frégate, qui s'est défendu avec la plus grande bravoure, a été

conduit en Angleterre avec ses officiers & le reste de son équipage par la frégate angloise, qui l'avoit attaqué, soutenue par une des grosses frégates marchandes armées en guerre, qui sont du nombre des sept entrées dans Gibraltar.

Le convoi, parti de Cadix le 20 Mars dernier, a été dispersé par la tempête : partie en est entrée à Malaga, partie à Algeïres.

P. S. Les 7 frégates, entrées dans Gibraltar, y ont conduit un régiment entier d'infanterie, & 100 hommes de recrue : elles avoient de plus à bord les matériaux pour dix chaloupes-canonnières, qu'on n'a qu'à ajuster, pour les armer ensuite & les mettre en mer ; une grande quantité de grenades & de bombes &c.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 30 Mars.) La nuit du 15, il entra clandestinement dans le jardin royal de Quelus une troupe de scélérats, qui abattirent plusieurs arbres, couperent en pieces ceux qui formoient différentes figures, ainsi que les plus belles allées, & mutilerent diverses statues, ayant rompu aux unes les bras & abattu la tête des autres. Deux jours auparavant, on avoit brisé 18 des lampes qui servent à éclairer cette capitale & qui furent aussitôt remplacées. L'intendant de la police a fait les recherches les plus rigoureuses pour découvrir les auteurs de délits aussi foux. D'après quelques soupçons, on a enfermé différentes personnes ; mais on n'a point encore découvert la cause de l'un, ou de l'autre attentat.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 15 Avril.) Le Roi vient de faire publier la notification suivante.

« Sa Majesté ayant trouvé bon de faire équiper cette année un certain nombre de vaisseaux de guerre & de frégates , pour la protection des navires marchands suédois & autres, pendant le cours de cette guerre maritime , le college d'amirauté de S. M. & du royaume , pour exécuter ces ordres gracieux du Roi , fait notifier par la présente , que les ports & baies de la Suede se trouvent si exactement gardés par des vaisseaux armés , qu'aucune hostilité n'y peut être exercée contre la sûreté du commerce libre de toutes les nations admises par S. M ; que d'ailleurs une escadre établira à cet effet sa croisiere dans la Mer du Nord , tandis qu'un certain nombre de frégates veilleront à l'escorte des bâtimens de commerce suédois , dont la destination est pour les ports étrangers. L'instruction présente sert donc à avertir le public , que cette année , tout comme la précédente , la rade d'Helsingeur servira de lieu d'assemblée pour tous les navires marchands suédois desirant naviguer sous convoi. Les escortes partiront à quatre époques différentes , dont la première est fixée au 29 Mai prochain , pour tous les bâtimens marchands qui veulent profiter de la protection du Sprengporten , frégate de guerre , chargée de les escorter jusques dans la Méditerranée , avec injonction de veiller soigneusement en route à ce que chaque navire du convoi arrive sans risque au port de sa destination. La dite frégate s'arrêtera dans la Méditerranée jusqu'au 1er. Septembre prochain , alors elle reprendra à la hauteur de Malaga , sous sa protection , tous les navires marchands qui veulent retourner en Suede. Le

second convoi partira du Sund le 14 Juillet, avec le *Pollillon*, frégate de guerre, qui veillant avec le même soin à ce que doit observer la première, prolongera son escorte jusqu'au Cap Finistère & de-là reviendra en Suède. Le troisième convoi met à la voile du Sund le 31 Août, avec la frégate l'*Illerim*, & tient la même route que la précédente. Le quatrième, enfin, sortira du Sund le 30 Septembre, sous les auspices de la frégate le *Gripen*, qui menera son convoi jusqu'à Livourne, dans la Méditerranée, où cette frégate doit passer le reste des mois d'hiver, en croisant par-tout où cela peut procurer quelque utilité aux navires marchands suédois; mais, vers la fin de Février 1783, la même frégate quittée sa station pour revenir, après s'être acquittée d'une commission particulière à Maroc; elle continue sa route & prend sous son convoi les navires suédois destinés pour Carlscroon. Il est défendu d'admettre sous ces convois d'autres navires marchands que ceux qui se soumettent strictement à la teneur de l'ordonnance publiée par ordre de S. M., le 18 Février 1779, à ce que prescrit la neutralité: défendu en outre à tous les bâtimens marchands de diriger leurs cours vers aucun port bloqué ou assiégé par l'une des Puissances belligérantes. Quoique S. M. ait fait cette disposition en faveur des navires commerçans, elle permet néanmoins très-gracieusement que les bâtimens de commerce suédois voguent, ou non, sous convoi, & se trouvant en haute mer, ils puissent s'en séparer: pourvu qu'au préalable ils en aient informé l'officier commandant l'escorte, qui, de son côté, après avoir reconnu la validité de leurs raisons, ne doit y apporter aucun empêchement. Au reste, les patrons doivent en tout se conformer aux ordres que leur donneront les commandans du convoi, en conséquence de cette instruction.

Fait à Stockholm, le 12 Mars 1782.

ANGLETERRE.

LONDRES (*le 25 Avril.*) Depuis le changement des ministres les levers à St. James sont plus nombreux qu'auparavant : celui d'avant-hier fut extrêmement brillant : le comte de Salisbury y parut pour résigner sa charge de trésorier de la maison du Roi , évaluée à 1200 l. st. de revenu par an : elle a été donnée au comte d'Effingham , qui est de plus rentré dans l'exercice de sa dignité de lieutenant-maréchal d'Angleterre , comme représentant le duc de Norfolk , chef de la maison de Howard , & à ce titre maréchal-héréditaire du royaume. Sir Richard Worsley a pareillement résigné le contrôle de la maison du Roi , poste aussi évalué à 1200 l. st. par an , & qui a été conféré à mylord Ludlow. C'est ainsi que toutes les charges principales & subalternes de l'administration & de la cour passent successivement aux membres de l'ancienne opposition , comblés d'ailleurs de titres & autres récompenses honorifiques. Au même lever d'avant-hier , le général Burgoyne & le lord Howe baisèrent la main du Roi , l'un pour avoir été nommé au commandement en chef des troupes en Irlande , à la place du lieutenant-général Sir John Irwin ; l'autre pour avoir été élevé à la pairie britannique , sous le titre de lord-vicomte Howe : il fera aussi compris dans une promotion des quatre plus anciens vice-amiraux du pavillon rouge au grade d'a-

miral

amiral du pavillon bleu : ces amiraux sont Mrs. Clark Gayton & Jean Montagu, Sir Robert Harland, & mylord Howe.

Le prince William Henri, les ducs de Devonshire, & de Richmond, & le comte de Shelburne ont été élus chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, dans le chapitre qui se tint, le 19 de ce mois. S. A. R. se trouvant à New-York, fut représentée par S. M. en personne. Le premier vaisseau de guerre qui fera voile pour cette place, portera les marques de l'Ordre au prince William Henri, qui renverra celles de l'Ordre du Chardon, dont le prince Edouard, quatrième fils du Roi sera décoré. On reçut ce jour-là des dépêches de Dublin, qui annoncent que le duc de Portland y est arrivé le 14, & que le comte de Carlisle en devoit partir incessamment pour repasser à Londres. La cour a encore fait partir un courrier pour Dublin, chargé de dépêches ultérieures pour les arrangemens pris ici, afin de rétablir l'union & l'amitié entre les deux nations. Le général Burgoyne est allé prendre le commandement en chef des troupes en Irlande. Tous les officiers de la marine & de l'armée ont ordre de joindre au plutôt leurs régimens. Tout annonce une campagne vigoureuse, & on ne peut rien ajouter à l'activité des ministres dans leurs départemens respectifs.

Un exprès dépêché par l'amiral Milbank commandant à Plymouth, est arrivé le 23 avec l'agréable avis que l'amiral Barrington a rencontré à la hauteur d'Ouessant, la flotte

15. Mai 1782.

123

françoise venant de St. Domingue, qu'il en a pris 23 bâtimens avec un vaisseau de ligne, & qu'il continuoit à donner chasse au reste du convoi. Six de ces prises viennent d'entrer à Plymouth & d'y apporter cette nouvelle.

L'avis suivant a été reçu le 13 de Baffora.

Baffora, le 26 Janvier 1782. " Le gouverneur de Bombay, par sa lettre du 28 Octobre dernier, confirme la victoire remportée par le général Coote sur Hyder Aly le 1er. Juillet précédent : à cette époque l'armée de Sir Eyre n'excédoit pas 1500 Européens & 7000 Sypahis ; mais elle a été depuis jointe par 5000 hommes de Bengale, & devoit se mettre en marche pour Arcate le 14 Août. Les établissemens hollandois de Sadras, Pulicat & Bimlipatam, avec quelques autres possessions situées au Nord de Madras, & Chinsura dans le Bengale étoient entre les mains des Anglois. La propriété hollandoise avoit été donnée aux capteurs, & celle des particuliers avoit été préservée par les propriétaires. "

Le 2 Février. " Suivant des lettres du gouverneur de Bombay, en date du 25 Novembre, il paroît que le général Coote a encore défait Hyder-Aly en deux différens engagements, le 27 Août & le 27 Septembre, & qu'il s'étoit approché très-près d'Arcate. "

Le 6 du même mois. " Dans la nuit du 4 courant, la Revanche, frégate appartenant à la compagnie, est arrivée de Bombay avec des lettres de très-fraîche date, étant du 22 Décembre dernier. Elles contiennent l'agréable nouvelle qu'Hyder-Aly a été forcé de se retirer sur ses territoires ; & que l'établissement hollandois de Negapatnam, le principal de ceux qu'ils ont sur la côte de Coromandel, s'étoit rendu aux armes de la compagnie. "

PORTSMOUTH (le 21 Avril.) Le lord

Howe est arrivé en ce port, & a arboré son pavillon à bord de la Victoire, de 100 canons. On travaille avec une activité presque sans exemple, à l'armement de la flotte qu'il doit commander. On attend trois vaisseaux de ligne de Plymouth, deux de Chatham, & deux de la Tamise. Il se trouve en ce moment 8 vaisseaux de ligne à Spithead, & dans le port quatre qui seront bientôt prêts à les aller joindre. Cette escadre composée de tous les vaisseaux qu'il aura été possible de rassembler, mettra à la voile aussitôt que l'amiral Barrington sera revenu de sa croisière, & son premier objet doit être le ravitaillement de Gibraltar.

Les troupes que le gouvernement envoie à la Jamaïque sont embarquées, & la flotte qui les transporte, doit mettre dans deux jours à la voile, sous le convoi d'un vaisseau de 50 canons & de deux frégates.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 20 Avril.) L'Empereur vient de faire une grande réforme parmi les conseillers & secrétaires de la régence. Il y en aura une considérable de même nature dans les Pais-bas autrichiens. Les changemens suivans viennent d'avoir lieu à la tête des départemens ; le comte de Zinzendorf est président de la chambre des comptes ; le baron van Swieten remplace dans la présidence de la censure, le comte de Chotek qui a été nommé vice-président de la chambre & de la

commission pour la banque; le comte de Kvenhuller, ci-devant président des comptes, est président dans l'Autriche-intérieure avec un traitement de 6000 fl., & il lui est alloué 7000 fl. pour le transport de ses effets; le comte Engenberg est vice-président dans le Tyrol. — Il paroît une autre ordonnance en date du 11 Avril 1782, contenant 8 articles : elle porte entr'autres qu'à commencer du 1 Mai de cette année, la régence de la Basse-Autriche sera supprimée & remplacée par un seul tribunal d'appellation pour l'Autriche au-dessus & au-dessous de l'Enns; on pourra interjetter appel, par devant ce tribunal, de toutes les sentences épiscopales, à moins qu'il ne s'agisse de prononcer sur la validité de quelque Sacrement, comme sur celle du mariage, sur le divorce. Pour les fiançailles, dédommagemens, alimentations &c, il faudra toujours recourir au tribunal susdit. A l'égard du conseil aulique & de la chancellerie de l'Empire, les choses resteront comme il a été ordonné le 10 Juillet 1770. Les tribunaux militaires de même que ceux des mines ne dépendront point du susdit tribunal. Les poursuites en Justice ne pourront être continuées que jusqu'à la troisième instance; les tribunaux des Seigneurs-fonciers, des villages & des bourgs, dont les sentences rendues n'étoient valides qu'après avoir été confirmées par un tribunal supérieur, seront à jamais supprimés, & les plaideurs pourront immédiatement s'adresser en première

instance, aux tribunaux qui avoient le droit
suffit de confirmer &c.

Depuis quelques jours le Pape donne des
audiences de congé : aujourd'hui même
il se trouve dans la cour du palais plus de
200 voitures. L'Empereur a fait présent à S.
S. d'une croix évaluée à plus de 200 mille
florins. Le St. Pere en la recevant, a déclaré
qu'elle resteroit à jamais attachée au St.
Siège, & que ses successeurs ne la porteroient
qu'aux plus grands jours de solemnité.

Indépendamment des présens précieux que
le Pape a fait aux Seigneurs de la cour, il
a donné une somme considérable d'argent à
distribuer entre les employés inférieurs de la
cour. L'Empereur de son côté n'a pas montré
une moindre magnificence ; car outre
des présens de grand prix, consistant en taba-
tieres d'or, bagues &c, Sa Majesté a fait
distribuer des sommes considérables entre les
prélats de la suite de Sa Sainteté, ayant aus-
si distingué le Sieur Stephano Brandi, son
valet de chambre, qu'elle a gratifié d'une
tabatiere d'or, ainsi que de la clef de valet
de la chambre impériale, avec la patente qui
lui confirme ce titre.

Hier vers les 11 heures du matin le souve-
rain Pontife, s'étant rendu de ses appartemens à
l'anti-chambre de l'Empereur, & placé sous un
dais, assisté des cardinaux Migazzi & Herzan,
fit la cérémonie de donner le chapeau aux car-
dinaux Firmian, prince-évêque de Passau,
& Bathiany, archevêque de Strigonie &
primat de Hongrie qui, sans cette attention

de sa part, auroient dû venir à Rome pour le recevoir : cette cérémonie avoit attiré plusieurs personnes de la noblesse des deux sexes : l'Empereur & Mgr. l'Archiduc Maximilien s'y trouverent *incognito* ; le tout fut terminé par un *Te Deum* chanté dans la grande chapelle de la cour. Le Pape prononça à cette occasion une homélie latine, dans laquelle il exhorta les nouveaux cardinaux à la gratitude pour le meilleur des Empereurs qui les avoit choisis pour être cardinaux, & dont il avoit éprouvé lui-même, depuis son arrivée jusqu'à ce moment, les bontés, leur recommandant sur-tout de prier pour un pareil Monarque : ces paroles, sorties de la bouche de Sa Sainteté, produisirent le meilleur effet, & S. M. a donné ordre qu'on imprimât ce passage de l'homélie, qu'on voit aujourd'hui circuler sous ce titre : *Allocutio sanctissimi Domini Papæ Pii VI, recitata in publico Consistorio, quod habuit Vindobonæ in Aula impèriali, die 19 Aprilis 1782 ; impressa mandato Augusti. Viennæ Litteris Aghelenianis.* (a)

Le St. Pere a vu tout ce que cette capitale

(a) Voici le passage dont S. M. a souhaité la publicité : *Antequam consistoriali huic actioni finem imponamus ; quæ latere neminem oportet, ex hoc loco præterire silentio nolumus. Gratum quippè nobis fuit, Imperatoriam Majestatem, quam semper magni fecimus, coram intueri, ipsumque Casarem peramanter complecti. Pro muneri nostri ratione sæpè eum allocuti sumus, & plurimum in eo urbanitatis, quæ nos augusti domicilio suo honorificè exceperit, & liberali quo-*
 II. Part. I. *idie*

taile offre de plus remarquable. Le 10, accompagné du prince-archevêque de Prague & du comte Esterhazy de Galantha, évêque d'Erlau, il se rendit avec eux dans la même voiture à la manufacture de porcelaine, où Mgr. l'Archiduc Maximilien l'attendoit, ainsi que le nonce du St. Siège, avec Son Exc. M^r. le comte de Kollowrath, président de la chambre des finances. Sa Sainteté parut enchantée de la beauté des ouvrages. La quantité des peintres qui s'y trouvoient au nombre de 125, chacun à son atelier, attira l'attention de l'auguste Etranger, qui de là passa aux jardins attenants au palais de Lichtenstein, & fit sa prière dans l'église des Servites. Le jour suivant, le Pape se rendit au monastere des filles de St. François de Sales, & y donna la bénédiction à ces religieuses, ainsi qu'à leurs pensionnaires, puis il se rendit à la grande maison des orphelins : il desira être mis au fait de toutes les parties qui composent ce célèbre établissement de bienfaisance : les

tidie officio habuit; singularem quoque in Deum devotionem, præstantiam ingenii, summumque in rebus agendis studium admirari debuimus. Neque minori solatio paternum animum nostrum erexit pietas & religio, quam in splendida hac urbe, & populis in itinere nobis occurrentibus sanctam incorruptamque manere cognovimus. Quare non modò eam laudare, sed assiduè etiam orationibus precibusque nostris fovere nunquam prætermittimus. Imò Deum Optimum Maximum vehementer obsecramus, ut qui ad se tendentes non deserit, eos in sancto proposito confirmet, ac uberi cœlestium benedictionum rore perfundat.

élèves firent en sa présence plusieurs évolutions militaires, & il daigna en témoigner sa satisfaction à M^r. l'abbé de Parhamer, prévôt mitré, qui en a la direction. Hier, S. S. alla voir le college thérésien & admira l'ordre qui y regnoit; il est inutile de répéter que Mgr. l'Archiduc Maximilien se trouva dans la plupart des endroits avec Mgr. le nonce, ainsi que plusieurs évêques & prélats pour y recevoir le souverain Pontife &c. —

Le Roi de Pologne a envoyé ici un de ses chambellans, pour complimenter en son nom le souverain Pontife sur son arrivée en cette ville. — Parmi les personnes distinguées qui sont arrivées successivement ici, pour rendre leurs hommages au souverain Pontife, on compte encore le comte Zichi, évêque de Raab, le comte de Schaffgotsch, prince-évêque de Breslau, & le prélat de Saint-Blaise, Gerbert, prince du St. Empire romain, que l'Allemagne place parmi les Savans.

M^r. le baron de Breteuil, ambassadeur de France, donna le 10 de ce mois à la noblesse un bal, à l'occasion de la naissance de Mgr. le Dauphin; la façade de son hôtel étoit superbement illuminée. Cette fête sera suivie d'un feu d'artifice que Son Exc. se propose de faire tirer le 14 au Prater, si le tems le permet, & d'un bal masqué qui aura lieu le 16 dans le palais de Lichtenstein, qui n'en est pas éloigné: on a déjà distribué un grand nombre de billets à ceux qui les ont désirés.

BERLIN (le 20 Avril.) Le 7. on

fit sauter en présence du Roi quelques mines pour examiner, si la poudre n'avoit rien perdu de sa vertu, quoiqu'elle y eut été déposée depuis l'automne dernier. On fut généralement content de l'effet qu'elle produisit; mais l'accident qui survint, consterna le nombreux corps des officiers qui s'y trouvoient. Une des mines étoit remplie de grenades, dont une piece d'une demi-livre tomba malheureusement vers le quartier du Roi, & effleura la cuisse du Monarque. C'est à l'impression causée par un tel accident sur les spectateurs, que l'on peut juger de l'attachement des sujets pour leur maître. Le sang-froid avec lequel S. M. elle-même affura qu'elle n'étoit point blessée, fit voir à quel degré elle possède cette fermeté d'ame qui est l'attribut des grands hommes.

Le général-major d'Anhalt a été chargé par le Roi de faire exécuter les manœuvres d'été à ses troupes dans le royaume de Prusse. — Il a passé dernièrement par cette ville, un courier russe & un courier anglois allant de Londres à Pétersbourg. — Le jugement définitif du baron de Gørne, ci-devant ministre d'état de S. M., sera prononcé incessamment. Telles sont les principales charges portées contre lui. 1°. D'avoir, au nom de la compagnie maritime, reçu de la direction de la noblesse de la Marche électorale & employé à son propre usage, une somme de 90,000 écus. 2°. D'avoir escompté à la banque pour 85,000 écus, 170 actions appartenant à la compagnie

& déposées entre ses mains, d'en avoir engagé les reconnoissances, &c. 3^o. D'avoir tiré pour 98,600 écus d'assignations sur la compagnie, à son insçu & sans qu'il lui fût rien dû par elle, & d'en avoir imposé à ses créanciers en les leur donnant en paiement. 4^o. D'avoir prêté avec tant de légèreté, 328,782 écus des fonds de la compagnie, destinés uniquement à des opérations de commerce, que l'on espere à peine de faire rentrer la plus petite partie de cette somme. 5^o. D'avoir fait accepter par le comptoir de la compagnie maritime à Varsovie, pour 83,000 écus de lettres de change en faveur du vendeur de ses terres en Pologne, & de les avoir, de cette manière, achetées avec les deniers du Roi. &c. 6^o. D'avoir présenté au Roi de faux états de situation de la compagnie, & autorisé le conseiller intime Roberjot, à accepter, au nom de la compagnie, des lettres de change dont il a déclaré lui-même qu'il n'avoit été & ne feroit fourni aucune valeur. . . &c. Il ne s'est trouvé sur les livres de la compagnie aucune mention de ces divers objets. Les articles dont on vient de parler forment une somme de 685,382 écus que la compagnie maritime avoit à prétendre du baron de Gørne, tandis que Sa Majesté venoit de remplir de ses fonds, le vuide occasionné par ses pertes précédentes dans son commerce.

VIENNE (le 24 Avril.) Après un séjour d'un mois en cette capitale, le souverain Pontife est parti d'ici avant'hier à 7 heu-

res du matin. Avant son départ, S. S. entendit dans la chapelle de la chambre la Messe que célébra Mgr. Ponzetti, son confesseur; puis elle se rendit dans les appartemens de l'Empereur pour prendre congé de ce Monarque, près duquel se trouvoit Mgr. l'Archiduc Maximilien. Le St. Pere passant ensuite dans les antichambres, où étoient rassemblés les ministres de la cour & ceux des cours étrangères, ainsi que les conseillers intimes, les chambellans & un grand nombre de personnes distinguées, tant du clergé que de la noblesse, il leur donna la bénédiction apostolique; il fut conduit de-là jusqu'au carrosse, où il monta avec l'Empereur, escorté par plusieurs détachemens de la garde noble. La voiture de Mgr. l'Archiduc marchoit après, & étoit suivie de plusieurs autres, occupées tant par Mgr. le nonce que par les prélats de la suite de Sa Sainteté.

Le St. Pere & l'Empereur arrivés au couvent des PP. Augustins de Maria-Brunn, sur le chemin de Burkersdorff, ces deux Souverains descendirent de la voiture, pour aller faire leur priere devant l'autel; après quoi S. M. I, & Mgr. l'Archiduc accompagnerent S. S. jusques devant la porte de l'église, où se fit la séparation. L'attendrissement & les regrets étoient peints dans tous les yeux; le Pape embrassa l'Empereur & Mgr. l'Archiduc avec la plus tendre affection: puis notre auguste Monarque adressant la parole au prieur du couvent, lui ordonna

na du ton le plus pénétré de configner, dans les archives de sa communauté, cet acte mémorable de séparation. Le Saint-Pere monta ensuite dans sa voiture de campagne: au même tems S. M. I. & Mgr. l'Archiduc reprirent le chemin de la ville.

Son Exc. M^r. le comte de Cobenzl, vice-chancelier d'état, a été nommé encore pour aller, au nom de l'Empereur, accompagner Sa Sainteté jusqu'aux frontieres du duché de Baviere, & de cet Etat jusqu'aux frontieres de Venise, en traversant le Tirol. Mgr. le nonce du St. Siége en cette cour suivra le St. Pere pendant tout le voiage; Son Exc. a reçu de sa part un présent évalué à 6 mille flor. & M^r. le comte Galeppi, auditeur de la nonciature, outre le brevet de secretaire intime, un autre présent que l'on suppose à 2000 florins.

Le même jour de son départ, le Pape a dû coucher à l'abbaye de Moelk & continuer le lendemain son voiage vers Munich où il étoit attendu le 26, comptant passer quelques jours avec le Sérénissime Electeur Palatin, duc de Baviere, & se rendre de-là par le Tirol à Verone, Padoue & Venise, où S. S. est déterminée à faire quelque séjour.

Cet hôte vénérable a été traité par notre Souverain avec tous les égards imaginables. Parmi les témoignages d'estime & de sensibilité que S. M. I. a donnés à Sa Sainteté, on ne doit pas omettre qu'elle a élevé M^r. le comte Onesti-Braschi, neveu du St. Pere, au rang de prince du St. Empire, & à perpétuité

pétuïté pour ses descendans mâles. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher du Pape, ne peuvent tarir sur les qualités admirables de son cœur, jointes à la figure la plus noble & la plus prévenante. Le peuple ne cessant point, la veille de son départ, de se rassembler sous les fenêtres de ses appartemens, il a daigné jusqu'à 4 fois se montrer & lui donner sa bénédiction apostolique, poussant même la bonté jusqu'à le saluer en se retirant du balcon.

On fait que durant le séjour du Pape en cette capitale, Sa Sainteté a eu avec l'Empereur plusieurs conférences dont quelques-unes ont duré deux ou trois heures; mais l'on en ignore encore le résultat, & il seroit téméraire de former des conjectures sur cette matière.

ITALIE.

NAPLES (*le 15 Avril.*) La Reine étant proche de son terme pour accoucher, on vient de nommer les personnes qui doivent y assister. Mgr. notre archevêque s'est déjà rendu avant'hier à Caserte pour administrer le baptême à l'auguste enfant. Le 3, la cour a pris le deuil pour 15 jours, à l'occasion de la mort de la Princesse Sophie de France, tante du Roi Très-Christien. Mgr. Firrao, ci-devant nonce du St. Siège à Venise & nommé à la nonciature de Portugal, est venu ici pour faire une visite au prince delli Luzi, son frere.

La place importante de grand-chapelain de

la cour étant devenue vacante par la mort de Mgr. Testa, le Roi vient de la conférer à Mgr. Sanchez de Luna, actuellement archevêque de Salerne. On vient d'apprendre de Palerme que le vice-roi, accompagné de la Junte, des présidens & du consulteur, y avoit mis à exécution l'édit du Roi, portant l'abolition du St. office ou du tribunal de l'inquisition, devenu à peu-près inutile contre un torrent débordé qui inonde tout.

Nous recevons des nouvelles très-affligeantes d'Ortona. Le 25 Février au soir, on vit sur la partie de cette ville qui touche à la mer, des crevasses se former, la terre se détacher & un gouffre s'ouvrir. Au milieu de la nuit, ce terrain couvert de neige fut en partie entraîné par les eaux de la mer, & devint une presqu'île d'environ 150 brasses de longueur sur 600 de largeur. La violence avec laquelle se fit cette espece d'explosion, répandit parmi les habitans de cette malheureuse ville une terreur qu'augmentoit encore le spectacle qui frappa leurs yeux. Le gouffre qui s'étoit formé le long des édifices voisins en minoit les fondemens, & l'on s'attendoit à les voir s'écrouler à chaque instant. Les arbres renversés & jettés sur les bords de la mer offroient de toute part l'image de la destruction : les habitans s'enfuirent avec précipitation pour n'être pas ensevelis sous les ruines de leurs demeures prêtes à s'abîmer. La ville d'Ortona est située sur la Mer adriatique, dans l'Abbruzze-citérieure. Elle a été érigée en évêché par Paul IV, vers l'an

1470. La montagne sur laquelle elle est bâtie, est d'un terrain de tuf favorable à des accidens de cette espece. En 1529, une portion de la colline se détacha & le tiers de la ville s'abyma subitement dans le port, qu'elle combla en partie. Cet événement coûta alors la vie à plus de 2000 personnes.

Selon des lettres de Sicile, quatre chebecs algériens, à peu de distance du cap Passaro, ont pris un bâtiment maltois & un napolitain. N'ayant pu amener ce dernier qui s'étoit retiré heureusement sous la forteresse du dit endroit, ils eurent la témérité de tirer dessus à coups de canon. Sur cet avis il a été donné ordre au vaisseau de guerre le St. Joachim & à la frégate la Ste. Thérèse qui se trouvent à Palerme & à Trapani, ainsi qu'à la frégate la Ste. Dorothée, partie de ce port ces jours-ci, d'aller à la poursuite de ces corsaires, pour mettre notre navigation à l'abri de telles insultes. On équipe en outre d'autres chebecs qui mettront à la voile le 19, & escorteront un convoi de navires marchands, dont le rendez-vous est à Castella-Mare, & qui sont destinés pour Livourne, Genes & Marseille.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 30 Avril.) il paroît une déclaration de l'Empereur, concernant l'influence & l'exercice de l'autorité épiscopale sur les Ordres religieux dans les Pays-bas. du 3 Avril 1782.

« S. M. aiant trouvé convenir qu'il soit pourvu à ce que l'exercice de la juridiction des évêques sur les monasteres & couvens qui sont érigés en congrégation par l'édit du 28 Novembre dernier, soit tellement assuré qu'il ne puisse se présenter de prétexte à en éluder l'étendue, & voulant prévenir quelques doutes qui pourroient s'élever à cet égard, a déclaré & statué, déclare & statue, par forme d'extension des articles 22, 23, 24, 25, 26, 27 & 28 de l'édit du 28 Novembre dernier, à la délibération des Sérénissimes Gouverneurs-généraux, les points & articles suivans. »

Art. I. Dans les Ordres religieux, où selon l'usage, le provincial, ou premier supérieur de l'Ordre n'avoit pas besoin d'être confirmé par le général, les choses resteront à cet égard sur l'ancien pied ; mais quant aux Ordres dont jusqu'ici les supérieurs devoient être confirmés après leur élection par les généraux, cette confirmation devra se donner par l'évêque du lieu où la congrégation générale de l'Ordre tiendra son assemblée ; à cet effet la congrégation générale devra, avant de se séparer, avoir obtenu de l'évêque la confirmation de l'élection du premier supérieur ou vifiteur, & elle devra l'annoncer de suite par écrit à tous les évêques, dans les diocèses desquels l'Ordre aura des monasteres ou couvens.

II. Les congrégations remettront aux évêques de chaque diocèse, dans le ressort desquels il y a des couvens de leur Ordre, un double de tous les actes qui seront résultés de ce qui aura été traité & résolu dans leurs assemblées générales en matiere spirituelle & de discipline, afin qu'ils ne puissent être exécutés dans leur diocèse que de leur entiere connoissance.

III. Pour se procurer les pouvoirs spirituels relatifs à l'exercice de leur état, les supérieurs devront s'adresser aux évêques dans les diocèses desquels ces pouvoirs devront être exercés ; il fera en conséquence, réservé uniquement à l'évêque de chaque lieu d'approuver les religieux

pour entendre les confessions, tant dans les monastères & couvents mêmes, que d'autres du dehors.

IV. Dans les Ordres religieux, dits conventuels, où les particuliers qui s'y vouent sont plus spécialement attachés à la maison même dans laquelle ils font leur profession, le titre alimentaire de la prêtrise de chaque religieux dans ces maisons même, affectera également tous les couvens du même Ordre.

V. La règle de la subordination voulant qu'on ne néglige & qu'on ne passe pas les supérieurs ordinaires, il ne sera pas permis aux religieux de prendre leurs recours aux évêques s'ils ne se sont adressés avant auxdits supérieurs; & si après cela, des religieux prennent leur recours aux évêques, ceux-ci devront, avant tout, entendre les visiteurs pour y disposer ensuite avec connoissance sommaire de cause; dans aucun cas ces recours aux évêques ne seront admis qu'avec effet dévolutif seulement.

VI. Les évêques n'adresseront pas leurs ordres, mandemens & directions immédiatement à un monastère, couvent, ni aux individus religieux, sauf dans le cas de nécessité, de scandale public, & où il y auroit péril dans le retard, mais chaque fois ils les adresseront par écrit au chef supérieur ou visiteur, qui devra en enjoindre l'exécution, soit au monastère ou couvent, soit aux religieux que la chose concernera.

Mande & ordonne S. M. à tous ceux qu'il peut appartenir de se régler & conformer selon ce.

Fait à Bruxelles le 3 Avril 1782.

(Etoit paraphé) *NE. vt.* Plus bas étoit.

Par l'Empereur & Roi (Signé) *de Reul.*

LA HAYE (le 30 Avril.) Les lettres de créance que M^r. Adams a présentées à Leurs Hautes Puissances nos Seigneurs les Etats-Généraux pour en être reconnu com-
me

me ministre-plénipotentiaire des XIII Etats-unis de l'Amérique-septentrionale, étoient de la teneur suivante :

Hauts & Puissans Seigneurs.

Les Etats-unis de l'Amérique, déterminés par un vif sentiment de la sagesse & de la magnanimité de V. H. P., ainsi que par votre attachement inviolable aux droits de l'humanité, & desfrant cultiver l'amitié d'une nation éminente par sa sagesse & son équité, ont nommé le noble Jean Adams, ci-devant député au congrès de la part des Etats de Massachusetts & membre du conseil de ces Etats, pour résider auprès de vous en qualité de notre ministre-plénipotentiaire, afin de vous assurer plus particulièrement de notre grande estime pour V. H. P. Nous prions V. H. P. d'ajouter foi entière à tout ce que notre dit ministre vous délivrera, de notre part, & sur-tout à l'assurance qu'il vous donnera de la sincérité de notre amitié & de notre respect. Dieu ait V. H. P. en sa sainte garde & protection.

Fait à Philadelphie, le 1 Janvier, l'an de notre Seigneur 1781, la 5e. année de notre indépendance.

Par le congrès des Etats-unis, vos amis.

(Etoit signé) Samuel Huntington, président.

(Et plus bas) Ch. Tompson, secrétaire.

En conséquence des dites lettres de créance apportées à l'assemblée des Etats-Généraux par le président, Leurs Hautes Puissances prirent une résolution de la teneur suivante.

Extrait du registre des résolutions de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux des Provinces-unies. Lundi 22 Avril 1782.

« Monsieur Boreel, qui a présidé à l'assemblée la semaine dernière, a rapporté à L. H. P., & leur a notifié, que Mr. John Adams, envoyé des Etats-unis de l'Amérique, s'étoit rendu samedi dernier chez lui & lui avoit remis

mis une lettre de l'assemblée du congrès, écrite à Philadelphie le 1 Janvier 1781 & contenant une créance pour le susdit Mr. Adams, afin de résider en qualité de son ministre plénipotentiaire près de L. H. P: sur quoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté de déclarer par la présente, que le susdit Mr. Adams est agréable à L. H. P; qu'il sera reconnu en qualité de ministre plénipotentiaire, & qu'il lui sera accordé audience ou assigné des commissaires, lorsqu'il le demandera. Et sera donné connoissance de ce que dessus au susdit Mr. Adams par l'agent van der Burch de Spieringshoek.

(Signé) W van Citters, vt.

(Plus bas étoit) S'accorde avec le susdit registre.

(Signé) H. Fagel.

En conséquence de cette résolution, M^r. Adams a présenté un mémoire, dont voici une copie authentique.

Le soussigné, ministre-plénipotentiaire des Etats-unis de l'Amérique, a l'honneur d'informer Vos Hautes Puissances, qu'il est chargé, par les instructions de son Souverain, de proposer aux Etats-Généraux des Provinces-unies des Païs-bas un traité d'amitié & de commerce entre les deux républiques, fondé sur le principe d'un avantage égal & réciproque, & compatible avec les engagemens déjà pris avec leurs alliés, ainsi qu'avec tels autres traités qu'ils ont l'intention de former avec d'autres Puissances. En conséquence, le soussigné a l'honneur de proposer à V. H. P, de nommer quelques personnes, avec pleins pouvoirs de conférer & de traiter avec lui sur cet important sujet.

De la Haye 23 Avril 1782.

(Signé) J. Adams.

Le 25 M^r. Adams a été en conférence avec deux députés de l'assemblée de L. H. P, & il leur a présenté à cette occasion un

15. Mai 1782.

141

plan de traité à faire entre L. H. P. & les dits Etats, & qui a été adopté par Mrs. les députés des provinces respectives, pour en donner connoissance aux Seigneurs Etats leurs principaux. Il a été en outre rendu commissorial avec Mrs. les députés des colleges respectifs de l'amirauté.

F R A N C E.

PARIS (le 30 Avril.) La maladie de la Reine n'a point eu des suites aussi fâcheuses qu'on l'avoit craint. Les vésicatoires qu'on a appliqués au bras de Sa Majesté, ont empêché l'humeur de se porter sur la poitrine. Aujourd'hui S. M. est très-bien, & on espere que sa convalescence sera bientôt parfaite. — Le chevalier de Monteil, chef-d'escadre, que sa santé a forcé de revenir après l'expédition de St. Christophe, a eu l'honneur, à son arrivée ici, d'être présenté au Roi par le marquis de Castries, ministre de la marine. — Le marquis de Pons, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi près S. M. Prussienne, & nommé ambassadeur en Suede, qui est de retour en cette cour par congé, a eu l'honneur aujourd'hui d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état aiant le département des affaires étrangères. — Le chevalier d'Estournel, présenté au Roi par le marquis de Castries, ministre & secrétaire d'état aiant le département de la marine, a eu l'honneur de prendre congé de S. M., pour

aller à Malte commander une galere de la religion.

Le cutter, le *Serpent*, commandé par M^r. de Maulevrier, & parti de la Martinique le 10 Mars, vient d'entrer à Brest : il a amené M^r. le marquis de St. Simon & Madame la marquise de Bouillé : il a laissé M^r. le comte de Grasse au Fort-Roïal avec 32 vaisseaux de ligne, dont 7 étoient en radoub, ayant besoin de réparations urgentes & considérables : le général attendoit le renfort que lui amène M^r. de Mithon, pour entreprendre quelque opération. L'amiral Rodney étoit à Ste. Lucie avec 33 vaisseaux de ligne, manquant de tout : il y observoit les mouvements de M^r. le comte de Grasse ; & l'on ne doute pas, qu'il n'y ait un combat, lorsque les vaisseaux seront réparés de part & d'autre, & que l'une des deux flottes voudra mettre à la voile. M^r. le comte de Barras s'étoit emparé de l'île de Monferrat, en revenant de St. Christophe à la Martinique. Comme dans les rapports qu'on a reçus par le *Serpent*, il n'est pas question de l'escadre & du convoi espagnol, que les papiers de Londres ont fait aborder à la Dominique, il faut croire qu'ils auront été en droiture à St. Domingue, lieu de leur destination. Si ce convoi eût dû atterrir aux îles du Vent, certainement il auroit profité de la jonction des deux vaisseaux de M^r. de Vaudreuil, qui le rencontra vers la fin du mois de Janvier à 80 lieues environ au vent de la Martinique.

M^r. le comte de Crillon, mestre-de-camp
dw

du régiment de Bretagne, & M^r. le vidame de Vassé, mestre-de-camp en second, ont reçu ordre avant-hier de partir pour Madrid le plutôt possible : ils s'y adresseront à l'ambassadeur de France pour leurs instructions ultérieures, & ils y apprendront le nom du commandant, sous lequel ils doivent servir. Il leur est enjoint d'arranger leurs affaires & leur route, de manière qu'ils puissent être rendus à Algesires le 25 de ce mois. Ainsi il n'y a plus de doute, que les 4 régimens françois qui étoient au siège de Mahon, serviront à celui de Gibraltar. Quoique l'on ne publie pas encore le nom du chef de cette nouvelle expédition, il n'est pas difficile à deviner. Cependant cette incertitude arrête ici M^r. le marquis de Crillon, qui auroit fort désiré pouvoir partir avec son frere.

Le corsaire la Fantaisie de Dunkerque, cap. Richard Boorn, s'est emparé, le 6 de ce mois, à la hauteur de Cramer, du sloop le Succès & du brigantin la Jeanne, l'un & l'autre chargés de diverses marchandises ; la première de ces prises est arrivée à Dunkerque le 9 ; l'autre a été envoyée à Ostende. La Fantaisie avoit rançonné pour 850 guinées trois navires charbonniers, les 1 & 6 du présent mois. Le corsaire de Dunkerque, la Bernardine, a déposé, le 6 de ce mois à Morlaix, un otage de rançon de 650 guinées, qu'il a pris le 26 Mars, à bord du navire anglois la Charlotte de Newbury. Le brick anglois l'Oeuvre-des-amis, de 70 tonneaux, parti de Douvres pour Exeter

avec un chargement de laines en balles, & été pris le 8 Avril à la côte d'Angleterre, par le corsaire de Dunkerque, l'Aigle. Il est entré le 10 à Cherbourg.

Le 19 une de nos corvettes qui avec quelques autres croisoit depuis quelques jours, revint à Brest aiant été chassée par les frégates d'une escadre angloise, composée de 12 vaisseaux de ligne & de 4 frégates, laquelle fut encore vue le 20 à 25 lieues d'Ouessant gouvernant au Sud. Cette certitude n'a pas empêché que le convoi de l'Inde ne mouillât le 20 en partie à Bertheaume, & le 21 tout l'armement a fait voile; en voici l'état.

Pour l'Inde : le Protecteur 74, l'Andromaque 36, le Triomphe 16, l'Actionnaire & l'Indiscrete armés en flûtes; 16 transports portant 1500 hommes, dont 200, des colonies. Destination inconnue : le Pégase 74, le Pimée 16.

Pour le Sénégal : la Surveillante 36, l'Ariel 26, le Fanfaron 20.

Il y a deux millions en argent sur ce convoi, beaucoup d'artillerie, d'agrets & de vivres. Le convoi de St. Malo est arrivé dans le meilleur état. Mr. de la Motte-Piquet attend encore celui de Bordeaux qui doit approvisionner les navires pour l'Amérique; alors seulement il sortira avec eux pour les décapier.

On apprend d'Espagne que le Roi vient de disposer en faveur du duc de Crillon des commanderies, vacantes par la mort du marquis de la Ensenada; ce qui est un objet de plus de 60 mille livres de France de rentes. Selon toutes les apparences, ce seigneur aura le commandement-général du camp de St.

Roch; & l'on croit même, que toutes nos forces tant de mer que de terre, employées au siège de Gibraltar, seront sous ses ordres, parce que l'entreprise ne pouvant s'exécuter sans marine, un commandant en chef ne sauroit s'en charger & en être responsable, à moins d'avoir à sa disposition toutes les forces, dont la combinaison doit la faire réussir. L'on assure que le duc de Crillon a demandé au Roi, que Don Antonio Barcelo fût chargé des opérations de mer du siège projeté. Il est certain, que le Roi déferera beaucoup à sa recommandation: mais c'est non-seulement de la part de S. M., que M^r. de Crillon reçoit la récompense de ses services, par la considération dont elle l'honore: il est en ce moment l'objet de l'admiration & du respect du public: les grands s'empres- sent de lui témoigner leur dévouement; & l'on célèbre ses louanges jusques sur le théâtre. Au reste il est certain, que les régimens françois, qui ont assisté au siège de Minorque, se rendront encore devant Gibraltar; & que ce sera de nouveau le baron de Falkenhayn, qui en aura le commandement. Quoique cet arrangement eût d'abord été douteux, par rapport à certaines difficultés survenues, il a été fixé enfin par la détermination, que Sa Maj. a prise de son propre mouvement.

Un particulier vient d'adresser à l'académie françoise un *mémoire* où il annonce à cette compagnie la fondation d'un prix destiné à l'éloge d'un acte de vertu, exercé par un

homme ou une femme dont l'état ne soit pas au-dessus de la bourgeoisie. On se promet beaucoup de succès de cette imagination neuve & singulière. *Il faut*, dit ce Mécène, *qu'une action louable soit louée* (a). Comme il souhaite que les héros de ces éloges soient choisis dans les derniers rangs de la société, il y a déjà eu quelque dispute entre les poissardes & les verdurieres relativement à l'acte de vertu par lequel elles se proposent de se distinguer.

L'ouverture du nouveau théâtre de la comédie françoise, construit près du Luxembourg, s'est faite le 9 avec un concours qui a rendu le théâtre tumultueux, malgré la présence de la Reine, qui s'y étoit rendue avec Monsieur & Mgr. le comte d'Artois; la première pièce de la composition de M^r. Imbert, ayant pour titre : *l'Inauguration*, ne fut presque pas entendue. Parmi les différentes scènes qu'avoit occasionnées le tumulte, il y en avoit eu une très-vive entre un courtisan & un procureur au parlement. Celui-ci avoit été conduit au corps-de-garde sur les plaintes du courtisan; dès le lendemain, il présenta une requête au lieutenant civil: l'affaire alloit devenir d'autant plus sérieuse, que le courtisan étoit accusé en même tems

(a) Oui, pour engendrer des vertus philosophiques; celles qui ont assez de pureté & d'énergie pour se suffire à elles-mêmes, n'ont pas besoin de ce petit bruit académique. 1. Déc. 1778. p. 470. — 15. Sept. 1780. p. 90.

d'avoir tenu un propos offensant pour la robe & tout le corps de la magistrature ; on croioit même le parlement sur le point de le poursuivre, lorsqu'il a plu à Sa Majesté d'évoquer elle-même cette affaire à son conseil, & d'ordonner la réparation à laquelle on devoit s'attendre. Outre quinze cents livres que le courtisan sera obligé de paier, il sera encore tenu d'écrire une lettre d'excuse au procureur, & de s'absenter du spectacle pendant six mois. C'est ainsi que S. M. a prévenu tout l'éclat que cette affaire étoit sur le point de produire. (a)

Depuis bien du tems il n'avoit été question de M^r. Linguet. Aujourd'hui il court à son sujet un rapport, que nous donnons tel qu'il est. Il a offert, dit-on, dans un mémoire, qu'il a fait présenter au Roi & à Mgr. le comte d'Artois, de donner un moyen sûr pour avoir des nouvelles de Brest en 12 minutes & y faire parvenir dans le même espace de tems tous les ordres qu'on voudra. Sa liberté, ajoute-t-on, est le prix qu'il met à son secret ; & il demande, qu'elle ne lui soit accordée, que lorsque l'expérience en aura démontré l'infailibilité.

P. S. Un courier dépêché de Brest vient d'apporter la fâcheuse nouvelle, que les Anglois

(a) Nouvelle addition à faire à la liste des événemens agréables qui naissent si fréquemment sur le théâtre. 1 Mai 1781. p. 18. — 1. Juillet 1781. p. 377.

glois ont intercepté le convoi des Indes, composé de 16 transports, escortés seulement par deux vaisseaux, deux frégates, deux flûtes & quelques gabarres du Roi. Deux bâtimens se sont réfugiés en ce port, & 3 à Roscoff à 10 lieues d'ici: on se flatte qu'il s'en sera sauvé quelques autres dans les ports de la Bretagne. On est fort inquiet sur le sort de la Bellonne où se trouve embarqué le baron de Weitersheim, major du régiment de la Marck. . . On savoit que l'amiral Barrington étoit dehors avec 10 vaisseaux & 4 frégates, mais on espéroit que le convoi pourroit s'esquiver, quand tout à-coup les vents aiant changé, l'ont fait dériver vers Ouestant où croisoit l'escadre angloise. Le Pégaze, l'un des vaisseaux d'escorte, armé en flûte de 64, canons s'est battu contre 4 vaisseaux ennemis, & leur a échappé.

*Extrait d'une lettre de Geneve du 10
Avril.*

La bourgeoisie de cette ville, dans la vue d'appaiser les troubles qui nous agitoient au commencement de l'année dernière, consentit, qu'il fût fait un édit le 10 Février de la même année, par lequel il étoit accordé des avantages considérables aux natifs, habitans & sujets de cette république. Cet acte de bienfaisance quoique légalisé avec les formalités requises, fut ensuite contesté, sous prétexte, qu'il avoit été extorqué les armes à la main. Il fallut donc prendre patience & attendre une occasion favorable de le faire mettre en exécution; & c'est ce que l'on a

eu pouvoir faire actuellement , que la France & les louables cantons de Berne & de Zurich ont renoncé à leur garantie , & nous ont abandonnés à nous-mêmes. On a fait des représentations vigoureuses , mais néanmoins respectueuses sur cet édit du 10 Février 1781 , au magnifique conseil , qui y répondit dimanche dernier à 4 heures du soir en ces termes ; savoir , *que le magnifique conseil ne pouvoit ni ne vouloit l'accomplissement de cet édit.* Cette réponse , qui ne fut connue dans le public que le lundi matin , affecta vivement les intéressés , qui s'assemblerent à l'instant dans plusieurs quartiers & places de la ville. Les commissaires de la bourgeoisie firent d'inutiles efforts , pour calmer ces natifs , qui , vers les 8 heures & un quart du soir se rendirent tumultueusement à la maison de ville , & s'emparèrent des portes de la ville. Le capitaine le Fabre , qui gardoit celle de Cornevin , y fut blessé ainsi que quelques bourgeois , & un nommé Musal fut tué. Il y eut aussi quelques blessés à la porte-neuve ; mais jusqu'à ce jour le nombre des morts n'est que de 4 (a). Sur ces entrefaites la bourgeoisie prit aussi les armes. L'on a déjà démis 11 membres du petit-conseil & 32 de celui des Deux-Cents. La bourgeoisie tient aux Balances

(a) Il paroît par-là que le premier détail de cette émeute a été exagéré , & que les rues n'ont pas été couvertes de morts , comme il est dit dans le dern. Journ. p. 77.

lances sous bonne garde 14 ôtages. Ils y ont la nourriture à leur choix. Le conseil des Deux-Cents est actuellement assemblé; & l'on espere, que le gouvernement va tout-à-fait reprendre sa marche. Hier, on proclama l'entier effet de l'édit du 10 Février, & dès-à-présent jusqu'à lundi prochain, tous ceux qui veulent jouir des avantages, qui y sont accordés, doivent porter leurs titres à trois commissaires du petit-conseil nommés à cet effet. Par cet édit 100 natifs & 20 habitans seront reçus bourgeois *gratis*.

NOUVELLES DIVERSES.

Selon des lettres de Vienne on y attend de jour à autre S. M. le Roi de Prusse sous le nom de Bourgrave de Nuremberg. — Le 23 Avril il y a eu un incendie considérable à Amiens; une partie du fauxbourg, dit de Beauvais, a été réduite en cendres — On commence à douter si la nouvelle Encyclopédie par ordre des matieres * aura lieu. Les éditeurs manquent de fonds, & le *prospectus* tout engageant qu'il est, n'a produit jusqu'ici que très-peu de chose. Les curieux déjà trompés dans l'expectation des Œuvres de Voltaire, ne peuvent se déterminer à courir de nouveaux risques. Pour les rassurer, on a publié que le Grand-Duc de Toscane avançoit aux éditeurs 70 mille florins; mais quand ce petit stratagème sera évané & la fausseté de cette nouvelle reconnue, la défiance du public sera plus grande que

* Ci-dessus
p. 104.

jamais. — Le Pape est arrivé le 26 Avril à Munich accompagné de S. A. E, qui avoit été à sa rencontre, & le 2 de Mai à Augsbourg. Il est décidé, que S. S. retournant à Rome passera par Venise. En faveur de ceux qui ignorent le latin, nous placerons ici la traduction du passage par lequel S. S. a fini le consistoire du 19 & qu'on voit ci-dessus p. 127. Avant que de finir ce consistoire, nous ne voulons point passer sous silence, ce que nous croïons devoir faire parvenir à la connoissance d'un chacun. Il faut que l'univers sache combien il nous a été agréable & consolant de voir Sa Majesté l'Empereur, que nous avons toujours grandement considéré, & de nous trouver à portée de lui donner des témoignages de notre attachement particulier à sa personne.

Dans les différens entretiens que nous avons eus avec cet auguste Monarque sur des objets qui regardent notre ministère apostolique, nous avons été forcés d'admirer non-seulement cette affabilité sans bornes avec laquelle il nous a reçus dans son palais impérial, au milieu des honneurs & de la plus somptueuse hospitalité, mais encore sa piété exemplaire, les qualités rares de son esprit, & son extrême application aux affaires du gouvernement.

Notre cœur paternel n'a pas été moins sensiblement touché, en nous convainquant par nous-mêmes, que la piété & la religion ont conservé toute leur pureté & intégrité dans cette brillante capitale, ainsi que par-

mi

mi le peuple nombreux qui accouroit de toutes parts au-devant de nous , à notre passage par les Etats de la Monarchie autrichienne. Aussi n'oublierons-nous point de faire de ces innombrables habitans l'éloge qu'ils méritent, & nous tâcherons de maintenir & secourir encore leur ferveur par nos instantes prières au Très-Haut. Oui , nous invoquons le Seigneur tout-puissant , le Dieu de miséricorde qui n'abandonne aucun de ceux qui ont recours à lui , pour qu'il lui plaise les confirmer dans leurs saints propos , & faire tomber abondamment sur eux la rosée féconde de ses célestes bénédictions.

M O R T S.

Le prince Auguste-Alexandre Czartoryski, palatin de Russie, lieutenant-général de l'armée de la couronne, chef du régiment des gardes de la couronne, infanterie, chevalier des Ordres de l'Aigle-blanc, de St. André, & de St. Stanislas &c, est mort à Varsovie le 4 Avril, à l'âge de 84 ans & 5 mois. Ce seigneur qui étoit oncle du Roi, & que ses vertus distinguoient encore plus que son illustre naissance, laisse de très-grands biens à son fils, le prince Adam Czartoryski, général de Podolie.

Son Exc. le comte Paul Festetich de Tolna &c, commandeur de l'Ordre de St. Etienne, conseiller intime actuel, palatin de Baranya & vice-président de la chambre royale des finances de Hongrie, est mort le 7 Avril

à Presbourg dans la 59^e. année de son âge, infiniment regretté pour ses éminentes qualités.

Mgr. Mathieu Testa, archevêque de Carthagene, grand chapelain de la cour, est mort le 7 Avril à Naples, d'une fièvre inflammatoire, ayant ordonné qu'on emploiat à des œuvres pies la plus grande partie de sa succession.

L'abbé Métastasio, Romain, attaché depuis 53 ans à l'auguste Maison d'Autriche, en qualité de poète de la cour; & à qui son siècle a rendu la justice d'avoir porté le genre lyrique à un degré de perfection inconnu avant lui en Italie, est mort à Vienne le 12 Avril, dans la 84^e. année de son âge. Le souverain Pontife, qui n'avoit pas eu la satisfaction de connoître ce respectable octogénaire, son sujet, étant informé de l'état désespéré du malade, chargea Mgr. le nonce de lui donner en son nom l'absolution *in articulo mortis*.

Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, lieutenant-général des armées de Sa Majesté, gouverneur de Boulogne & pais boulonnois, gouverneur & grand-bailli de la ville de Chauni en Picardie, né le 29 Août 1709, est mort le 14 Avril, à Paris. M^r. le duc de Villequier son fils, le remplace dans le poste de premier gentilhomme de la chambre du Roi, ainsi que dans son gouvernement. M^r. le duc de Piennes, ci-devant duc de Mazarin, hérite par la mort de son pere du duché d'Aumont &

de 150 mille livres de rentes comme fils aîné.

Le prince Camille-Louis de Lorraine-Marsan, sire de Pons, prince de Mortagne, &c, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, gouverneur & lieutenant-général du païs & comté de Provence, gouverneur des villes d'Arles, Marseille & Toulon, est mort à Paris le 12 d'Avril, âgé de 56 ans.

Dans le dernier journal p. 15. l. 1. de la note, lisez 15 Avril 1782 p. 582. — P. 27. l. dern. ne trouvant rien de l'état, lisez ne trouvant rien dans l'état. — P. 57. l. 12 de la note, un seul même centre, lisez un seul & même centre.

T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	111
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	111
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	113
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	114
PORTUGAL.	(<i>Lisbonne.</i>	118
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	119
ANGLETERRE.	{ <i>Londres.</i>	121
	{ <i>Portsmouth.</i>	123
ALLEMAGNE.	{ <i>Vienne.</i>	124
	{ <i>Berlin.</i>	129
	{ <i>Vienne.</i>	131
ITALIE.	(<i>Rome.</i>	134
PAYS-BAS.	{ <i>Bruxelles.</i>	136
	{ <i>La Haye.</i>	138
FRANCE.	(<i>Paris.</i>	141
	<i>Nouvelles diverses.</i>	150
	<i>Morts.</i>	152

